

vendredi

Le Canadien vainqueur à New York

Pour Claude Ruel, la victoire du Canadien 4-1 contre les Rangers en finale de la Coupe Stanley, c'est la "victoire du système Bowman". Ainsi, le Canadien prend les devants 2-1 dans la série. Notre envoyé spécial à New York, Maurice Dumas, nous décrit l'ambiance chez les joueurs de Montréal et les propos d'Esposito qui refuse de s'avouer vaincu.

sports, page C-1



Robinson et Dryden enlacés après la victoire.

Les infirmières disent NON

Double surprise dans les négociations de l'Etat avec ses employés hier. Les infirmières ont rejeté l'entente de principe qui leur était soumise et, du côté des fonctionnaires, les négociations semblent devoir aboutir à l'impasse malgré les espoirs soulevés ces derniers temps.

page A-3

Arrêt prolongé à Aigle d'Or

Suspendues depuis deux semaines, les opérations de raffinage à Aigle d'Or à Saint-Romuald se prolongeront trois autres semaines, soit jusqu'au 8 juin.

économie, page B-6



Postes Canada
Canada Post

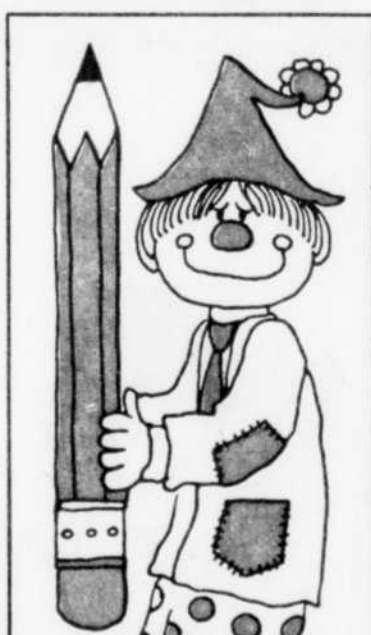
A la suite de la publication à la page A-5 du SOLEIL d'une série sur le "dossier noir des Postes", le ministre Gilles Lamontagne apporte un éclairage aux diverses révélations contenues dans ces articles notamment sur la sécurité, la productivité et les relations de travail.

page A-5

Taillibert sur la sellette

Au lieu d'être interrogé exclusivement par son propre avocat, comme ce fut le cas la veille, l'architecte parisien Roger Taillibert fut mis hier sur la sellette par les commissaires Poirier et Laliberté qui l'ont soumis à un barrage de questions.

page A-7



Salut les amis! Aujourd'hui dans votre page à l'intérieur du cahier C, il y a tout un groupe de clowns qui vous attendent pour dessiner, écrire et raconter des histoires.

Le sort du musée connu d'ici 10 jours

Notre journaliste Louis-Guy Lemieux a appris que le ministère des Affaires culturelles rendra public dans moins de 10 jours le rapport sur l'avenir du Musée du Québec.

arts, page A-15



M. Jean-Paul Lapointe, directeur de la caisse pop à Charlesbourg.

Charlesbourg en mouvement

La pause-exercice en milieu de travail, voilà un phénomène largement répandu dans divers pays. En Amérique du Nord, les expériences sont plus isolées. A Charlesbourg le mouvement coopératif donne l'exemple.

loisirs page A-9

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-19
Arts et spectacles	A-12 à A-15
Bandes dessinées	D-20
Bridge	D-6
Carrières et professions	A-18, A-19
Décès	D-21
Economie-finances	B-6 à B-8
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-19
Information régionale	B-4, B-5
Loisirs	A-9
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	A-15
Patron	D-5
Pierre Champagne	A-18
Télévision	A-14

météo

Quelques passages nuageux aujourd'hui. Maximum de 23 à 25 à Québec et en Beauce, de 18 à 20 à Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski et de 14 à 17 en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Demain, beau.

détails à la page D-2

René Lévesque

Le référendum est perdu s'il a lieu aujourd'hui

par Paul BENNETT

Si le référendum sur l'avenir politique du Québec avait lieu demain matin, le Parti québécois le perdrait.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a dû bien malgré lui, reprendre à son compte cette déclaration du ministre d'Etat à la Réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, qui a fait hier l'effet d'une bombe sur la colline parlementaire.

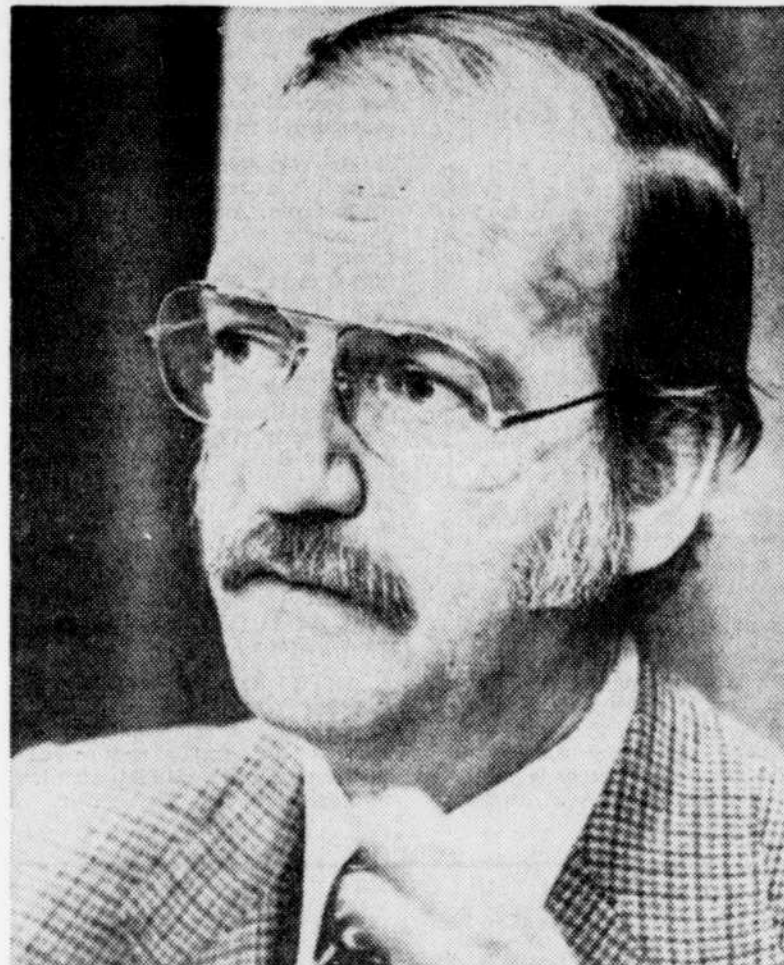
M. Burns venait en effet de déclarer à un groupe de journalistes qu'"actuellement le référendum est perdu", mais qu'il pouvait encore être gagné si le gouvernement abandonnait sa stratégie électorale pour expliquer clairement à la population son projet politique.

Le ministre tentait alors de minimiser les propos qu'il avait tenus la veille à deux journalistes et selon lesquels le PQ perdrait non seulement le référendum, mais aussi les prochaines élections générales.

Il aurait ajouté: "Je ne veux plus être là quand ça arrivera", expliquant que c'était pour cette raison qu'il avait décidé de se retirer de l'arène politique.

Hier matin, après un appel d'urgence du bureau du premier ministre, M. Burns niait catégoriquement avoir jamais déclaré que

(Suite à la page A2, 4e col.)



Robert BURNS

Burns quitte la vie politique

par Paul BENNETT

"J'ai fait mon temps. Je n'ai pas envie de mourir à 43 ans. Et comme dirait Charlebois, il y en a d'autres plus jeunes, plus fous pour faire danser les bougalous".

C'est en ces termes que M. Robert Burns, âgé de 42 ans, a annoncé, hier, son intention de quitter totalement la politique et de démissionner d'ici l'automne non seulement comme ministre d'Etat à la Réforme électorale et parlementaire, mais également comme député.

"Si je quitte, je quitte totalement", a répliqué le député de (Suite à la page A2, 1re col.)

voir la chronique de Gilles Lesage à la page A-2

les élections 1979

Trudeau à Montréal

L'AANB a sauvé le Québec

MONTREAL (d'après PC) — Le premier ministre Trudeau a averti, hier, les Québécois qu'ils seraient dévorés par la majorité canadienne-anglaise du pays s'ils ne pouvaient compter sur des garanties linguistiques et culturelles inscrites dans la constitution, c'est-à-dire l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

"Je n'ai pas besoin de vous dire ce qui nous serait arrivé si nous n'avions pas eu la constitution pour nous protéger", a-t-il lancé devant une maigre foule de 300 personnes de l'est de Montréal.

"Les francophones seraient dévorés comme ils l'ont été ailleurs", a ajouté le premier ministre.

Intelligence politique des Québécois

M. Trudeau a par ailleurs vanté "l'intelligence politique" des Québécois, qui, tout comme les gens de la Saskatchewan, a-t-il dit, savent traditionnellement maintenir l'équilibre entre un gouvernement provincial fort et une solide représentation au sein du gouvernement fédéral.

Les Québécois se sont donné une voix forte à Ottawa avec les Saint-Laurent, les Laurier et les Henri Bourassa, tandis qu'ils ont élu à Québec les Duplessis, les Taschereau, les Lesage et les Lévesque, a dit le premier ministre.

Ca prend à Ottawa un gouvernement fort pour protéger, à la grandeur du Canada, un marché pour le textile ou l'automobile, de même que pour mettre en place une politique de l'énergie qui permet de payer notre pétrole moins cher que le prix mondial, a-t-il ajouté.

Plus tard dans la soirée, le premier ministre a affirmé qu'une nouvelle constitution éliminerait (Suite à la page A2, 1re col.)

LE SOLEIL

et le vote du 22 mai

Marcel Pélissier, directeur de l'édition au SOLEIL, examine aujourd'hui les enjeux du prochain scrutin. Demain, il donnera la position du SOLEIL en regard du choix à faire le 22 mai.

page A-4

Clark peut compter sur Matte

page B-1

Les femmes dans les partis

page B-1



Joe Clark, chef conservateur

Joe Who?

Le chef conservateur s'est fait un nom nous rapporte notre journaliste Réjean Lacombe. Il lui reste à mieux maîtriser ses dossiers.

page B-3

Vaincre ou périr

Notre journaliste Richard Daignault nous trace un portrait de Pierre Elliott Trudeau depuis sa jeunesse à son combat d'aujourd'hui.

page B-3



Pierre Elliott Trudeau, chef libéral.

Burns déchire le voile de l'unanimité du PQ



gilles lesage

Le départ imminent de M. Robert Burns marque la fin d'une étape pour le Parti québécois, sinon de l'étapisme lui-même.

C'est vrai que le bouillant député de Maisonneuve est malade et qu'il lui faut ralentir son rythme cardiaque, après dix ans sur la brèche. Mais il pourrait rester député et participer à la lutte cruciale qui s'amorce. Qu'il s'apprête à quitter le bateau à ce moment-ci est fort significatif.

MM. Lévesque et Burns n'ont jamais fait bon ménage. Les deux hommes, impulsifs et passionnés, ont souvent rompu des lances depuis avril 1970. M. Burns était alors catapulté leader parlementaire de l'escadron péquiste, tandis que le chef hors les murs était coincé à la permanence montréalaise. Des conflits de personnalités et de stratégie ont mené à de fragiles protocoles entre les deux ailes du parti. En 1975, M. Burns se faisait tirer l'oreille pour se plier à la nouvelle stratégie référendaire et, peu après, il disait publiquement que M. Lévesque avait fait son temps et devrait céder sa place.

Le ciment du pouvoir colmate bien des brèches. Ministre d'État et leader parlementaire, M. Burns a temporisé. Mais, à l'été 1977, M. Lévesque remettait le feu aux poudres en disant que la stratégie mise au point par le leader pour faire adopter la charte linguistique (l'odyssée de la loi 1 à la loi 101) n'était pas la trouvaille du siècle. L'an dernier, M. Burns fit mine de partir

et laissa son poste de leader à M. Charron.

Feu l'unanimité

Soit par manque d'ardeur de sa part, soit par manque de confiance de ses collègues, M. Burns n'a pu mener à terme tous ses projets de réforme électorale et parlementaire. À l'automne dernier, il s'en prenait même au conservatisme de ses collègues, ce qui n'était pas pour arranger les choses.

Mais il y a une cause encore plus profonde. M. Burns est un indépendantiste et un socialiste convaincu. Dans l'Opposition, il était considéré comme le leader de l'aile radicale et intransigeante, qui aurait préféré ne pas prendre le pouvoir en 1976 mais faire avancer patiemment la cause de l'indépendance d'un Québec socialiste. Il a dû se plier à une stratégie étapiste et social-démocrate, jusque dans la déchéance des élections partielles d'Argenteuil. Cette fois, il n'en peut plus et il tire la ligne.

Le PQ, il faut se le rappeler, c'est une coalition, un rassemblement. Derrière la façade trompeuse du pouvoir, il semblait y avoir une belle unanimité. Par son geste, M. Burns vient de déchirer le voile, montrant du doigt la faille profonde, la crevasse. Ce n'est peut-être pas l'heure des règlements de comptes — les péquistes sont civilisés et polis — c'est sûrement celle des révisions déchirantes. Feu l'unanimité.

En crevant l'abcès, M. Burns remet en quelque sorte la monnaie de sa pièce à M. Lévesque, qui n'a d'oreilles que pour les "colombes" et quelque chose comme du mépris pour les "faucons". Le ministre démissionnaire règle un vieux contentieux avec une "gang" qui, au fond, ne l'a jamais accepté et qui, durant deux ans et demi, a pu composer avec la chèvre et le chou. Cette étape est finie depuis Jean-Talon et Argenteuil, et M. Burns le

démontre de façon intempestive. M. Lévesque doit une fois de plus être en furie.

Une plaie béante

On l'a vu à l'Assemblée hier: pour la première fois, M. Lévesque était désarçonné, son ministre venait de lui donner un croc-en-jambe et il en mesurait toute l'ampleur, face à des libéraux arrogants et sûrs que "la main de Dieu" est de plus en plus avec eux. En quelques phrases, en dépit des nuances et des explications savantes, M. Burns bousille tout une stratégie et fait sauter le couvercle de la marmite. C'est déjà un miracle qu'elle ait tenu si longtemps. Si ce n'est pas l'orage, c'est un gros, un très gros nuage, annonceur de tempête dans le camp péquiste. Car les "faucons" redressent la tête et remettent en question l'opportunisme électoral, au nom du "purisme" même dont M. Burns se fait un étendard. Il en avait assez de se soumettre, il se démet, avec fracas.

On regrettera ce franc-tireur qu'était M. Burns, ce bagarreur qui n'a pas trouvé dans le pouvoir (fait de compromis et d'accommodements) la belle liberté et les courbes franches dont il jouissait pendant la guerre de tranchées. Le pouvoir l'a miné, dans tous les sens du mot, et a laissé de profondes cicatrices.

Il reste pour un peu de temps, comme en sursis. On se demande comment il pourra mener à terme les projets de loi en cours, démunis du prestige et de la crédibilité nécessaires. La politique est une maîtresse exigeante et implacable. Puisqu'il s'en va, M. Burns devrait le faire dès maintenant, forçant ainsi M. Lévesque à un remaniement qui a déjà trop tardé.

Le PQ a du plomb dans l'aile et a besoin de toute urgence d'un second souffle, d'une bouffée d'air frais. De façon brutale, c'est ce que M. Burns signifie, taillant dans le vif d'une plaie béante.

René Lévesque...

(Suite de la première page)

le PQ perdrait le référendum et les prochaines élections.

"Ce que j'ai dit, c'est que si le référendum avait lieu demain matin, on le perdrait. Mais on a de maudites bonnes chances de le gagner après l'élection fédérale du 22 mai, si on définit clairement notre option et si la question est suffisamment débattue sur la place publique."

L'obstacle, pour M. Burns, c'est la stratégie étapiste adoptée jusqu'ici par le parti et le gouvernement. Une fois passée l'élection fédérale, il faudra que le gouvernement mette cartes sur table et

expose clairement son option à la population. L'étapisme, c'est fini.

Interrogé à l'Assemblée nationale par le chef de l'opposition officielle, M. Claude Ryan, M. Lévesque, visible visiblement embarrassé par les déclarations de son ministre, abonde dans le même sens.

Après avoir admis que "si on tenait le référendum aujourd'hui, c'est vrai, on le perdrait", M. Lévesque a attribué cette situation au fait que le gouvernement avait dû, au cours des deux premières années, d'abord démontrer qu'il était un "bon gouvernement".

"Pendant tout ce temps, nous

Québec, Le Soleil, vendredi 18 mai 1979

avons largement, pour ne pas dire totalement, mis en veilleuse notre perspective politique pour l'avenir. Mais, à compter de quelque part autour du 23 mai, nous pourrions, sans négliger notre devoir d'État comme gouvernement, bien expliquer notre vision de l'avenir."

Et, d'ajouter le premier ministre sous les applaudissements des ministériels, "je suis sûr que nous le gagnerons, le référendum".

La "sortie" de M. Burns contre la stratégie étapiste et la mise au point du premier ministre survient à peine quelques semaines après l'échec du Parti québécois dans les élections partielles d'Argenteuil et de Jean-Talon et, surtout, à deux semaines du congrès national du parti. C'est lors de ce congrès, le dernier avant le référendum, que devrait être précisée la thèse constitutionnelle du parti.



achat spécial
pulls de coton
Twik

6.99

rég. jusqu'à \$12.

Tantôt blousants, tantôt moulants... froncés, nervurés, brodés. Avec ou sans manches courtes, ou simplement bain de soleil. Doux jersey de coton aux couleurs tendres ou pimpantes!

la maison
simons
place de l'hôtel de ville place sainte roy

exclusives,
les robes
qui ensoleillent
twik!



Le corsage
couléssé
ou noué,
le dos dévoilé,
la jupe au vent,
elle prennent
le soleil
par les épaules...
et embellissent
les dorées
de l'été!

À gauche, fronces
couléssées
en licou
et fine toile
blanche, turquoise
ou beige.
5 à 11, \$26.

À droite, corsage
noué dans un
jersey de poly-coton
rouge, marine
ou blanc.
5 à 11, \$27.

la maison
simons
place de l'hôtel de ville place sainte roy

Burns quitte...

(Suite de la première page)

Maisonneuve aux journalistes qui le harcelaient de questions à la suite de la nouvelle parue le matin même dans deux quotidiens. Il a précisé qu'il n'avait l'intention de participer ni à d'éventuelles élections partielles dans son comté ni même à la prochaine campagne référendaire.

Il a insisté toutefois sur le fait qu'il démissionnait uniquement pour des raisons de santé, et non pour des raisons idéologiques ou à la suite de ses relations plus ou moins tendues depuis deux ans avec le chef du gouvernement, M. René Lévesque.

Victime d'un infarctus il y a environ un an, M. Burns avait dû par la suite ralentir considérablement son rythme de travail et abandonner son rôle de leader parlementaire pour se consacrer uniquement au dossier de la réforme électorale et parlementaire.

Interrogé sur son état de santé,

M. Burns a souligné qu'il pouvait encore mener une vie professionnelle normale, "mais la vie d'un ministre n'est pas une vie normale", devait-il ajouter.

Burns démissionne

"J'ai le goût de faire du 9 à 5" confie-t-il, lui qui, depuis sa crise cardiaque, évite scrupuleusement de travailler les fins de semaine. "Je me suis aussi aperçu que je n'avais jamais pris de vacances depuis 1962".

Il soutient avoir pris sa décision de quitter la politique en mars dernier, "à peu près en même temps que le premier ministre a pris celle de se marier". Mais il ne devait faire part à M. Lévesque de sa décision qu'il y a deux semaines environ, soit peu de temps après les élections partielles dans Argenteuil et Jean-Talon.

Bien qu'il le nie catégoriquement, les résultats désastreux de ces élections pour le Parti québécois

et ses relations "pas trop vivifiantes" (selon l'expression d'un de ses amis) avec le premier ministre ne sont sûrement pas étrangers à cette décision.

Le moment de sa démission est laissé à la discrétion du premier ministre, mais Burns a laissé entendre qu'elle surviendrait probablement à l'ajournement de la session, fin juin, ou au plus tard à l'automne.

Avocat et ex-procureur de la CSN, M. Burns, qui siège à l'Assemblée nationale depuis 1970, n'a pas encore pris de décision quant à son avenir, sinon qu'il n'a pas l'intention de revenir à la politique.

Sur le plan professionnel, il admet avoir reçu plusieurs offres du secteur privé et se dit toujours "très intéressé" par le domaine des relations de travail. Il n'exclut pas la possibilité d'accéder à la magistrature, mais ajoute du même souffle qu'il n'a pas encore posé sa candidature.

outrepasser les pouvoirs que leur accorde la loi électorale.

M. Lavoie a demandé au ministre d'État à la Réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, qui avait dénoncé la veille certaines pratiques des recenseurs péquistes, s'il désapprouvait également les directives données aux scrutateurs.

M. Burns eut à peine le temps d'esquisser une réponse que le premier ministre, M. René Lévesque, contre-attaquait en accusant M. Lavoie de formuler des accusations gratuites.

En ce qui concerne le manuel du scrutateur, M. Lévesque se dit prêt à le réexaminer mais cela ne justifie pas, selon lui, les accusations de "fanatisme" portées par M. Lavoie contre les scrutateurs péquistes.

M. Lavoie avait en effet soutenu que le taux des votes rejetés dans Argenteuil (5,02 pour 100) et dans Jean-Talon (3,21 pour 100) était anormalement élevé par rapport aux moyennes antérieures (2 pour 100). Il avait imputé cette situation à un excès de zèle de la part des scrutateurs du PQ, qui auraient voulu ainsi éliminer le plus de votes possibles favorables aux candidats libéraux.

"Est-ce que ces votes ont été annulés légalement ou non?" demande M. Lévesque. Gratuitement, sans aucune preuve, le député de Laval met sur le dos des scrutateurs qui travaillaient devant témoins des accusations qui, à mon humble avis, jusqu'à nouvel ordre, sont de la calomnie."

Par ailleurs, M. Lavoie s'est attiré la colère des unionistes, notamment de MM. Maurice Bellemare (Johnson) et Fernand Grenier (Mégantic-Compton), lorsqu'il a mis en garde le premier ministre contre la tentation de revenir "à l'époque et aux pratiques utilisées par l'Union nationale."

Le feu aux poudres

Il y avait de l'électricité dans l'air à l'Assemblée nationale, hier, alors que l'opposition libérale a eu le don de s'attirer les foudres de l'Union nationale comme du gouvernement.

C'est une question de l'ex-leader parlementaire des libéraux, M. Jean-Noël Lavoie, sur le rôle des scrutateurs péquistes lors des dernières élections partielles, qui a mis le feu aux poudres.

M. Lavoie a soutenu qu'un "manuel du scrutateur" distribué par les organisateurs péquistes à l'occasion des élections dans Argenteuil incitait les scrutateurs nommés par le PQ à

surveiller les pouvoirs que leur accorde la loi électorale.

M. Burns eut à peine le temps d'esquisser une réponse que le premier ministre, M. René Lévesque, contre-attaquait en accusant M. Lavoie de formuler des accusations gratuites.

En ce qui concerne le manuel du scrutateur, M. Lévesque se dit prêt à le réexaminer mais cela ne justifie pas, selon lui, les accusations de "fanatisme" portées par M. Lavoie contre les scrutateurs péquistes.

M. Lavoie avait en effet soutenu que le taux des votes rejetés dans Argenteuil (5,02 pour 100) et dans Jean-Talon (3,21 pour 100) était anormalement élevé par rapport aux moyennes antérieures (2 pour 100). Il avait imputé cette situation à un excès de zèle de la part des scrutateurs du PQ, qui auraient voulu ainsi éliminer le plus de votes possibles favorables aux candidats libéraux.

"Est-ce que ces votes ont été annulés légalement ou non?" demande M. Lévesque. Gratuitement, sans aucune preuve, le député de Laval met sur le dos des scrutateurs qui travaillaient devant témoins des accusations qui, à mon humble avis, jusqu'à nouvel ordre, sont de la calomnie."

Par ailleurs, M. Lavoie s'est attiré la colère des unionistes, notamment de MM. Maurice Bellemare (Johnson) et Fernand Grenier (Mégantic-Compton), lorsqu'il a mis en garde le premier ministre contre la tentation de revenir "à l'époque et aux pratiques utilisées par l'Union nationale."

"Nous ne devons pas agir avec un esprit revanchard", a conclu le premier ministre, faisant allusion aux injustices qu'ont eu à subir les francophones hors du Québec.

Il a ajouté qu'il ne voudrait pas être le premier ministre d'un gouvernement qui ne pourrait protéger à la fois les droits des anglophones et ceux des francophones.

"Nous ne devons pas agir avec un esprit revanchard", a conclu le premier ministre, faisant allusion aux injustices qu'ont eu à subir les francophones hors du Québec.

Trudeau à...

(Suite de la première page)

les restrictions à l'usage de la langue anglaise au Québec, et assurerait aux anglophones québécois des droits similaires à ceux dont jouissent les francophones dans les autres parties du pays.

Prenant la parole devant quelque 1.100 personnes, à Granby, au sud-ouest de Montréal, M. Trudeau a répété que le Canada était le seul

pays au monde à ne pas héberger sa propre constitution.

Selon M. Trudeau, ce n'est pas le temps de penser à l'indépendance du Québec, quand la langue et la culture françaises sont plus vivantes que jamais.

Le premier ministre a affirmé que des garanties linguistiques inscrites dans la constitution permettraient aux Québécois de pouvoir faire instruire leurs enfants en français partout au Canada.

Inversement les anglophones qui viennent s'installer au Québec pourraient envoyer leurs enfants à l'école anglaise, ce que ne permet pas l'actuelle loi québécoise.

M. Trudeau a dit ne pas comprendre comment les Québécois pourraient vouloir quitter le Canada, pays reconnu pour la tolérance et la richesse de ses ressources.

Il a ajouté qu'il ne voudrait pas être le premier ministre d'un gouvernement qui ne pourrait protéger à la fois les droits des anglophones et ceux des francophones.

"Nous ne devons pas agir avec un esprit revanchard", a conclu le premier ministre, faisant allusion aux injustices qu'ont eu à subir les francophones hors du Québec.

le mot
du jour

A votre santé!

On jette beaucoup trop de mots inutiles dans les phrases. "Vider de son contenu" en est un exemple. Comment peut-on vider une chose de ce qu'elle ne contient pas? On vide tout court, mais on peut boire cependant le contenu.

Pierre BELLEAU

twik®

Négociations dans le secteur public

Infirmières: refus... Fonctionnaires: impasse

par Claude VAILLANCOURT

Surprise générale dans le dossier des négociations des infirmières et des fonctionnaires.

Dans le premier cas, la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et infirmiers du Québec a refusé l'hypothèse commune de règlement intervenue entre représentants patronaux et syndicaux.

Dans le second, les discussions avec les fonctionnaires semblent aboutir à une véritable impasse, le ministre de la Fonction publique, M. Denis De Belleval, spécifiant que dans l'hypothèse d'un vote négatif de la part des 36.000 employés de l'Etat, la négociation pourrait se prolonger jusqu'à l'automne.

Ce coup de théâtre survient au moment où l'on pensait, dans divers milieux, que les 23.000 membres du Cartel des organismes professionnels de la santé et les 36.000 employés de l'Etat, bien qu'encore distants sur certains points, paraissent se satisfaire du processus de négociation.

La riposte syndicale est d'abord venue par l'intermédiaire de la Fédération des SPIQ qui n'a pas pensé à informer les journalistes de la tournure de la situation.

Alors que l'on croyait le dossier pratiquement clos à ce sujet, à la suite de l'hypothèse commune de règlement intervenue entre les négociateurs du Cartel des organismes professionnels de la santé (COPS) et ceux du Comité patronal de négociation du secteur des affaires sociales, la semaine dernière, au terme d'une session intensive de négociations, la Fédération des SPIQ, sous la gouverne de Patricia Gauthier, elle-même négociatrice au sein du COPS, a rejeté cette première entente de principe.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, le dossier normatif ne satisfait nullement les infirmières et infirmiers, sous plusieurs aspects, alors que les clauses à incidence monétaire sont promptement rejetées par les salariés des établissements de santé.

L'hypothèse de règlement ne tient aucunement compte de l'accroissement de la richesse collective. C'est, dit-on, pour chacune des infirmières une perte de plusieurs milliers de dollars au cours de cette convention collective.

Les priorités que se sont fixées les infirmières, à l'occasion de cette négociation, ne sont nullement satisfaites.

Le rejet de l'hypothèse commune de règlement n'est connue actuellement que du côté de la Fédération des SPIQ. Cette organisation syndicale est l'une des douze composantes du Cartel des organismes professionnels de la santé.

Le COPS procède actuellement à l'étude de l'hypothèse commune de règlement. Sa position devrait être connue dans les prochaines heures.

Du côté de la Fédération des SPIQ, on devine aisément le mécontentement.

"Si les autres syndicats du COPS

acceptent l'hypothèse, a confié un informateur, alors nous irons nous acheter un avocat pour négocier une convention à notre satisfaction."

Notons que la menace d'un débrayage plane toujours dans les établissements de santé, jusqu'au 4 juin. Malgré l'imminence d'un règlement, les dirigeants syndicaux ont continué d'envoyer les avis de grève selon les textes législatifs.

Dans les établissements de santé, les directions hospitalières craignent le pire. Les avis de services essentiels ont été publiés.

Dans le dossier concernant les fonctionnaires, la situation n'est guère plus réjouissante.

Mercredi soir, les représentants syndicaux, pilotés par M. Jean-Louis Harguindeguy, rencontraient la partie patronale dans le but d'en arriver à la conclusion d'une entente avant le 23 mai, date à laquelle doit être entrepri-

se la consultation auprès des 36.000 employés de l'Etat. Jusqu'à maintenant, la structure syndicale recommandait le rejet des offres patronales.

Sur le coup de midi hier, le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec informait les 535 participants au 10e congrès biennal de l'organisme que les négociations achoppaient toujours sur la question de l'enrichissement collectif. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les 535 délégués du congrès spécifiaient aux membres du comité de négociation qu'il ne fallait aucunement renoncer au principe de l'enrichissement collectif, un acquis des 13 dernières années.

Une nouvelle rencontre des négociateurs patronaux et syndicaux, hier soir, n'a donné aucun résultat.

Informé du fait, le ministre de la Fonction publique, M. Denis De Belleval, est accouru au parlement où il rencontrait les journalistes affectés au dossier.

Le ministre De Belleval soutient que les offres gouvernementales contiennent une provision pour l'accroissement de la richesse collective. Il a expliqué aussi que les fonctionnaires pourraient patienter de longs mois avant que les négociations aboutissent à une conclusion définitive, si le rejet des offres était confirmé.

M. De Belleval a finalement laissé savoir que les négociations avec les fonctionnaires étaient intimement liées à celles du front commun des employés des secteurs public et parapublic.

En première année de convention comme en troisième, les fonctionnaires touchent la même augmentation que ceux regroupés au sein du front commun. S'ils refusent les offres, à l'occasion des prochaines négociations, a expliqué le ministre, il y a lieu de croire que le SFPQ pourrait être "aspiré" (sic) par les négociations du front commun.

"On peut se ramasser à l'automne, a conclu le ministre. On est cependant disponible tout au cours de l'été."

Services à domicile: les CLSC veulent être les maîtres d'oeuvre

par Roger BELLEFEUILLE

Les Centres locaux de services communautaires (CLSC), au nombre de 80 dans la province, réclament le rôle de maître d'oeuvre de l'application d'une politique de services de maintien à domicile.

Cette politique, ils en ont présenté les grandes lignes aujourd'hui, à Montréal, au premier ministre René Lévesque, par la voie de leur fédération, estimant que l'orientation qu'ils proposent se présente comme un choix politique pour le gouvernement en place s'il veut réellement améliorer le sort des segments les plus démunis de la population.

Demarche de sensibilisation, mais démarche aussi politique pour cette fédération qui, au cours de sa jeune vie, à peine sept ans d'existence, a été vouée à bien des hégémonies et reste encore incertaine quant à l'action véritable que l'Etat entend faire jouer à ses membres sur le plan de l'action socio-santitaire.

D'autant plus que le premier ministre Lévesque lui-même, dans son comté de Taillon, en septembre 1978, dénonçait l'appétit bureaucratique qui avait engouffré une bonne part des crédits supplémentaires de \$9 millions dévolus à ce moment pour accélérer la mise en place de services communautaires et de bénévolat. Quelques semaines plus tard, nuanciant ses propos, il reconnaissait que des CLSC faisaient preuve d'un dévouement surhumain, cependant que d'autres pratiquaient un repli sur eux-mêmes, mais que de toute façon une réévaluation des CLSC s'imposait.

Clientèles cibles

Les propositions de la Fédération des CLSC visent prioritairement quatre populations cibles, trop souvent marginalisées et bien des fois victimes de préjugés tenaces: les personnes âgées, les handicapés, les familles aux prises avec diverses difficultés et les personnes de retour chez elles après un séjour en milieu hospitalier.

Les CLSC affirment donc une volonté de présence dans le milieu, par des activités et des actions concrètes qui n'ont souvent rien de spectaculaires, mais qui prolongent ou redonnent une autonomie personnelle, la redécouverte d'un sentiment d'appartenance, qui retardent l'échéance d'un placement institutionnel ou le recours massif aux médicaments.

A ce dernier égard, les seules personnes âgées ont accaparé \$34 millions des dépenses en services de santé et en services sociaux au cours de l'année 1978-1979. D'autre part, note le document, un CLSC a déjà

signalé que 50 pour 100 des gens sur la liste d'attente d'un centre d'accueil n'avaient aucun besoin d'un tel type d'hébergement et présentaient un excellent dossier médical.

Les services

La politique de maintien à domicile que propose la Fédération des CLSC touche d'abord à des services de base, comme l'entretien ménager, les soins personnels, la préparation des repas, l'information sur les législations sociales, les réparations mineures, les soins infirmiers mineurs. Des services qui doivent cependant être dispensés d'une façon stable, continue et accessible et qui échappent aux aléas de programmes ponctuels comme les projets PIL ou Jeunesse Canada au travail, mais disponibles au niveau d'une communauté locale.

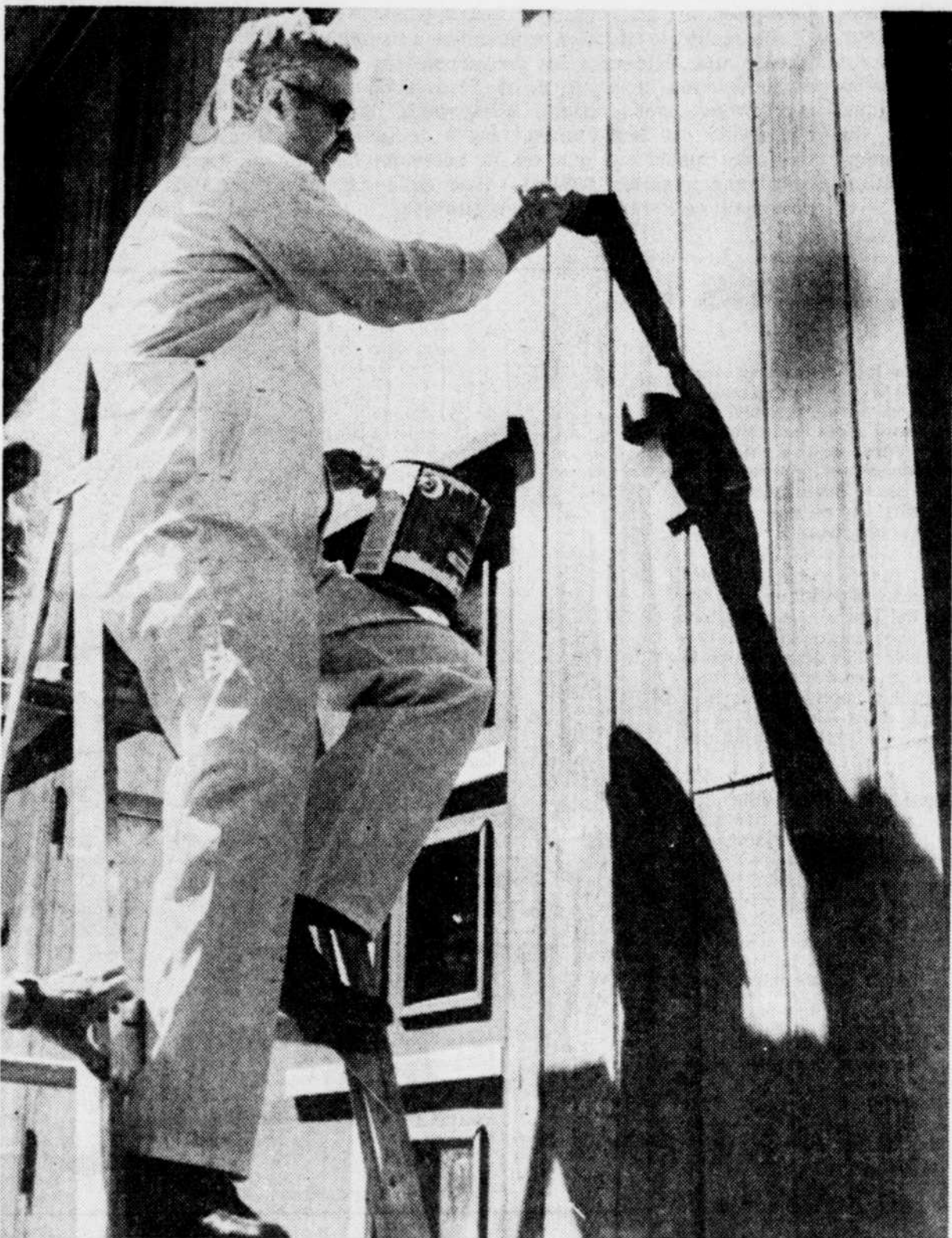
Les CLSC, dans le cadre de leurs activités, en sont venus à identifier un autre type de besoins qui relève aussi d'une certaine qualité de vie. L'isolement, l'absence de sens d'appartenance en sont des manifestations qui font que l'individu vit, dans son propre domicile, les conditions parfois pénibles des centres d'hébergement.

Les visites d'amitié, l'accompagnement, les contacts téléphoniques, la présence à des événements importants sont autant de gestes et d'actions proposés. A cet égard, les CLSC considèrent le bénévolat, le groupe communautaire et le groupe de pression comme un partenaire essentiel à son action.

Seuls, les CLSC se sentent démunis pour appliquer une telle politique de maintien à domicile. L'apport d'autres intervenants du réseau — CSS, centres hospitaliers, centres d'accueil — de même que celui des parents, des amis, des voisins et des clubs sociaux sont perçus comme étant indispensables.

De par sa vocation de dispensateur de soins et de services de première ligne, le CLSC estime être en mesure d'exercer le rôle d'initiateur et de coordonnateur, compte tenu de ses équipes souples et polyvalentes, de ses structures légères, proches des citoyens et de leur lieu de vie.

D'autre part, les CLSC souvent, à tort ou à raison, stigmatisés comme des foyers de luttes idéologiques, tendront, lors de leur prochain congrès annuel à Sherbrooke, les 1, 2 et 3 juin prochains, à donner une autre image d'eux-mêmes. Sous le thème "Les CLSC, ça marche au Québec", ils chercheront à mettre en lumière des réalisations à l'occasion novatrices, dans le cadre de services curatifs traditionnels, mais aussi de prévention.



"A Québec, on embellit par amour-propre"

Troquant le complet trois-pièces pour la sakopette, la banquette de maire pour l'escabeau, M. Jean Pelletier a lancé hier, pinceau à la main, la campagne annuelle d'embellissement de Québec. Organisée en collaboration avec les services municipaux de la voie publique et des loisirs et parcs, cette campagne se déroulera du 19 au 26 mai. Pour l'occasion, des dépôts spéciaux seront mis à la disposition des citoyens qui pourront y abandonner en tout temps leurs rebuts. Ces centres seront situés aux endroits suivants: fondueuse à neige de la côte Franklin, incinérateur de la CUQ, édifice de la voirie Duberger, hôtel de ville des Saules et caserne des pompiers Neufchâtel. Par ailleurs, afin de permettre aux contribuables de "reverdir leur ville", près de 1.000 arbres leur seront distribués, selon le principe du "premier arrivé, premier servi". Réserve aux seuls citoyens de la capitale — ils devront d'abord s'identifier pour recevoir leur écot — cette distribution aura lieu le 19 mai, de 9h30 à 12h, aux stades couverts Victoria, Bardy et Neufchâtel ainsi qu'au chalet des piscines du parc Saint-Sacrement.

Le Soleil, Jacques Deschênes

La hausse des tarifs de taxi à l'étude

par Pierre MARTEL

La Commission des transports du Québec tiendra des audiences publiques, le 22 mai, afin d'étudier les demandes de révision de taux que lui ont soumises les cinq ligues de taxis de la région de Québec.

Essentiellement, les ligues de taxis de Québec, Sainte-Foy-Sillery, de l'Est, de Charlesbourg et de Lévis demandent que le tarif de base du départ de chute soit porté de \$0,80 à \$0,90 et que le taux d'attente soit porté de \$0,15 à \$0,20 la minute.

Par ailleurs, les intervenants devant la Commission des transports du Québec ne demandent pas de hausse pour le taux par mille parcouru, taux qui est actuellement de \$0,80 le mille.

Selon le procureur des cinq ligues de taxis, Me Jean Fortier, c'est la première fois que les cinq ligues de taxis de la région de Québec se présentent ensemble devant l'organisme gouvernemental pour obtenir une révision des tarifs. Auparavant, chacune fonctionnait sur une base individuelle.

Me Fortier estime que les demandes formulées par l'industrie du taxi de la région sont raisonnables et qu'elles n'affecteront pas tellement le public si elles sont acceptées par la Commission des transports du Québec (CTQ).

La demande de révision des taux de transport par véhicule-taxi est devant la CTQ depuis la fin d'octobre 1978. Dans cette demande, on invoque une hausse générale des coûts d'opération pour obtenir une révision de la tarification.

Depuis la dernière révision, le coût de l'essence a augmenté d'au moins \$0,10 le gallon, le coût d'achat des véhicules de 12 pour 100, celui des pièces de 20 pour 100 et le taux horaire des garages de \$6, d'expliquer le procureur des ligues de taxis.

Les deux demandes formulées par l'industrie du taxi ont ceci de particulier qu'elles se situent au maximum du montant légalement possible que le règlement numéro six permet à la CTQ de mettre en vigueur.

Toutefois, Me Fortier note que le souhait général manifesté par l'industrie du taxi depuis quelque temps déjà est d'obtenir une révision des normes du règlement numéro six, normes que l'industrie estime faibles compte tenu des augmentations élevées que l'on a connues dans les coûts d'opération.

Lois sur les cégeps

(PC) — Le ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, a déposé hier à l'Assemblée nationale deux projets de loi concernant le fonctionnement des collèges.

Le projet de loi 24, Loi sur le Conseil des collèges, prévoit la création d'un tel organisme qui sera chargé de donner des avis au ministre sur des projets de règlements et autres matières et de lui faire rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial.

Le projet de loi 25, modifiant la Loi des collèges d'enseignement général et professionnel, fixe certaines règles administratives nouvelles.

Il oblige notamment les collèges à produire pour l'Assemblée nationale un rapport annuel de leurs activités.

A VENDRE CENTRE DE JARDIN

Très bien situé, excellente clientèle. Financement si désiré; cause maladie.

842-1525

(Après 9h00 p.m.)

PROPRIETE A VENDRE STE-FOY



Directement du propriétaire - Financement si désiré - 8 pièces - Sous-sol fini en partie - Foyer - Terrain paysagé - Abri auto - Patio - B.B.Q. - A proximité de l'école et terrain de jeux - \$58.500.

Tél. le soir: 653-2332

OCCASION

COMMERCE D'AUTOMOBILES possédant une FRANCHISE ou CONCESSION DE VEHICULES NEUFS A VENDRE EN TOUT ou EN PARTIE.

Co-actionnaire avec expérience dans le domaine sérieusement considéré. Garage très bien situé à Québec: locaux spacieux. Ecrire en toute confiance au

Département 9491 - Le Soleil

Visitez



le prêt-à-apporter du meuble design

Boulevard Hamel à l'intersection Henri IV, Québec (418) 871-2221

Etude légale

Genest, Lacroix, Laflamme

Avocats

Nouvelles places d'affaires



Me Jean-Claude Genest

Me Alain Lacroix

Me Marcel Laflamme

Me Jacques Ouellet

L'étude légale Genest, Lacroix, Laflamme, Avocats a le plaisir d'annoncer à sa clientèle ses deux nouvelles places d'affaires: soit 81, rue St-Pierre, Suite 400, Québec, tél.: 694-9392 ainsi que 10, rue St-Jacques, Suite 707, Montréal (face au Palais de Justice) tél.: (514) 288-2155.

Me Marcel Laflamme exerce maintenant sa profession au bureau de l'étude légale de Montréal.

(ANN.)

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-O. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Directeur de l'édition:
Marcel Pélissier

Les enjeux des élections

Quels sont les véritables enjeux de la présente élection fédérale?

En annonçant la tenue d'élections pour le 22 mai, le premier ministre Trudeau affirmait lui-même qu'il s'agissait à son avis de l'élection la plus importante du siècle. Il évoquait une éventuelle érosion du pouvoir central, la montée de l'égoïsme provincial et le renforcement du mouvement indépendantiste au Québec pour justifier sa thèse. Il concluait naturellement que seule l'équipe qu'il dirige peut adéquatement affronter ces défis.

De leur côté, les partis d'opposition ont unanimement répliqué que le véritable enjeu consistait à approuver un programme précis de relance économique, pour enrayer le chômage chronique, rétablir la confiance dans le dollar, mousser les exportations et freiner l'inflation. Le Nouveau Parti démocratique a plus particulièrement insisté sur l'urgence de doter le Canada d'une stratégie industrielle cohérente, tandis que les conservateurs préchent un retour à des politiques axées sur la promotion de l'entreprise privée. Ils promettent des investissements massifs dans le secteur énergétique pour assurer plus vite l'autosuffisance du Canada. Les libéraux se contentent de demander un mandat pour protéger les droits constitutionnels du Québec.

Ni le thème économique, ni même le débat constitutionnel n'ont réussi à exciter les électeurs. Cette campagne presque entièrement axée sur les médias a réussi tout au plus à convaincre les citoyens qu'aucun des problèmes soulevés ne peut être rapidement et efficacement résolu seulement par une quelconque action gouvernementale.

On constate en effet que les solutions avancées par l'un ou l'autre des partis se ressemblent toutes un peu. On se doute bien également qu'elles comportent toutes des avantages et des inconvénients. On sait surtout qu'elles ont presque toutes été tentées au cours de la dernière décennie. M. Trudeau ayant pratiqué des politiques d'austérité, suivies de politiques libérales sur le plan budgétaire, ayant parfois encouragé, par des mesures fiscales, l'investissement privé et misé d'autre part sur l'État, par la création de sociétés de la Couronne.

En réalité, la situation économique a surtout illustré une évidence: les gouvernements ne possèdent pas la marge de manœuvre qu'on leur prête. Leur capacité d'intervenir dans l'économie est fort limitée, tant à cause du voisinage américain que de la nécessité de coordonner l'action fédérale avec celle des provinces, de l'entreprise et des citoyens.

Peu importe l'équipe qui prendra le pouvoir, il y a de fortes chances qu'elle doive surtout s'en remettre aux traditionnelles recettes que fournissent à M. Trudeau une armée de fonctionnaires depuis une décennie. Les changements d'orientation sont certes possibles, mais il est improbable qu'ils soient radicaux.

Quant au débat constitutionnel, il s'enlise depuis plusieurs années parce que deux conceptions du Canada s'affrontent. D'une part le Québec, appuyé parfois du bout des lèvres par d'autres provinces, cherche, par principe, à renforcer le pouvoir provincial, dans quelque domaine que ce soit; d'autre part, Ottawa, incarné par ses politiciens et ses fonctionnaires, nourrit l'ambition de doter le pays d'un gouvernement musclé, capable de s'emparer de n'importe quelle difficulté et de la résoudre.

Il s'ensuit un dialogue de sourds, dont la monotonie est brisée de temps à autre par des accords dits administratifs, sans que la fameuse réforme des institutions et des rapports entre les deux ordres de gouvernements ne soit vraiment engagée.

Pour le Québec, à l'origine de cette remise en question du fédéralisme, il s'agit d'un enjeu majeur. Mais les solutions ne pleuvent pas. Cependant que M. Broadbent soutient plutôt

naïvement qu'une prospérité économique décente fera oublier l'appât de pouvoirs des Québécois, M. Trudeau s'engage au contraire à se montrer plus ferme devant le Québec, afin, dit-il, de protéger le pouvoir fédéral.

Sur cette question, le chef conservateur privilégie une discussion plus civilisée, préférant la persuasion à la menace, le dialogue à l'affrontement. Il mise sur la chance qu'instinctivement les provinces donneront au nouveau coureur pour dégager des consensus jusqu'ici introuvables.

M. Clark devra certes lutter fermement contre les fonctionnaires fédéraux qui ont raffiné, depuis deux décennies, une stratégie de renforcement du pouvoir fédéral, s'il arrive au pouvoir. Il y a de fortes chances qu'il apporte plutôt un ton nouveau qu'un contenu radicalement différent.

Finalement, l'enjeu, c'est de donner au pays un bon gouvernement, attentif aux besoins populaires, désireux de s'entendre avec les provinces, capable d'identifier les urgences et possédant l'ouverture d'esprit nécessaire pour remettre en question des attitudes qui, jusqu'ici, n'ont provoqué que rancœur et déception.

Le véritable enjeu, c'est de faire marcher le Canada. Harmonieusement.

Demain: le choix

Marcel PÉPIN

Le départ de M. Burns

M. Robert Burns, dont plusieurs observateurs prévoyaient depuis un an qu'il démissionnerait de son poste ministériel au sein du gouvernement Lévesque, confirmait officiellement hier qu'il quittait et son siège de ministre et son siège de député à l'Assemblée nationale du Québec.

La démission du ministre responsable de la réforme de la loi électorale et ex-leader du gouvernement en Chambre ne peut être considérée comme un fait divers dans l'histoire parlementaire du Parti québécois.

Ce départ est significatif, sinon de l'effritement, du moins de l'essoufflement, de la stratégie constitutionnelle adoptée par le Parti québécois depuis son accession au pouvoir.

M. Robert Burns, un "pur" de l'indépendance du Québec, fut parmi les premiers militants péquistes à défendre la thèse indépendantiste dans l'enceinte parlementaire. Il a toujours maintenu une position politique rigide et claire, opposant à l'étapisme du ministre Claude Morin l'alternative de la ligne dure comme étant la seule manière possible d'atteindre l'indépendance.

Dans l'opposition, M. Burns était plus à l'aise pour défendre ses idées et plus direct dans ses messages à la population et au parti. Il était considéré comme le porte-parole de la gauche du PQ.

Depuis la victoire de novembre et l'arrivée de progressistes modérés et d'étapistes, tels MM. René Lévesque et Claude Morin le ministre Burns s'est vu graduellement relégué dans l'ombre, certaines de ses déclarations et sa personnalité frondeuse pouvant effrayer la population.

Bien sûr, le ministre Robert Burns quitte la politique pour des raisons de santé (on se rappellera qu'il a subi une défaillance cardiaque grave l'an dernier) mais le stress et les frustrations idéologiques qu'il a subies depuis trois ans ont aussi contribué à le dégoûter de la vie politique active.

Même s'il a bien voulu atténuer sa pensée en ajoutant "actuellement" à sa déclaration à la presse affirmant que le PQ perdrait le référendum et les prochaines élections provinciales, afin de ne pas trop nuire à la stratégie péquiste, il semble évident que M. Burns répéterait la même chose l'an prochain et l'autre après.

Robert Burns n'est pas un homme de demi-mesures. L'option de l'indépendance en laquelle il croit fermement ne peut tolérer les compromis et les dilutions actuelles du PQ. Pour lui, partir devient logique et nécessaire.

Monique PAYEUR



point de vue

SALT-II ou les règles du jeu nucléaire

par Albert LEGAULT

(collaboration spéciale)

Depuis déjà belle lurette, le président Carter nous promet un accord sur la limitation des armements stratégiques avec l'URSS. En mai 1962, le premier accord SALT (Strategic Arms Limitation Talks) était signé à Moscou. Les grandes puissances se sont entendues à l'époque pour interdire les armes antimissiles et pour plafonner le nombre de leurs vecteurs stratégiques. En 1974, à Vladivostok, MM. Kissinger et Brejnev définissaient avec plus de précision encore les grands principes de limitation qui devaient régir les accords SALT-II. Cinq ans plus tard, le projet de traité n'est pas encore déposé.

L'on sait cependant qu'il s'agit de l'un des accords les plus globaux et les plus complexes jamais négociés entre les grandes puissances, que le texte du traité lui-même comprendra plus de 50 pages, que sa durée s'étendra jusqu'à la fin de 1985, et qu'enfin il sera assorti d'un protocole dont la validité s'étendra jusqu'à la fin de 1982.

Que savons-nous encore? Deux ou trois choses. La première, la plus importante, est que l'on tentera de diminuer encore à un nombre inférieur à 2,400 le plafonnement des vec-

teurs stratégiques globaux détenus de part et d'autre par les États-Unis et l'URSS. La deuxième est qu'à l'intérieur de ce nombre, on tentera aussi de limiter le nombre de vecteurs "mivés", c'est-à-dire dotés de têtes nucléaires indépendantes, chacune pouvant être guidée sur un objectif séparé. La troisième enfin a trait au protocole: les grandes puissances se seraient mises d'accord pour interdire le transfert de certains types de technologie à des pays tiers — le missile de croisière — et pour geler certaines technologies nouvelles, grâce à l'interdiction de déploiement ou d'essais en vol.

Avant même que le texte des traités n'ait été déposé, la bataille sur la ratification ou plutôt sur la non-ratification de ce traité est déjà engagée au Congrès américain. La lutte sera dure. Même les plus optimistes pensent que la partie est loin d'être gagnée.

Les tenants du traité diront que cet instrument est nécessaire à la détente, qu'il est le signe le plus tangible de la volonté des grandes puissances de passer de la guerre froide à la paix froide négociée, et qu'il est indispensable à l'aménagement des rapports entre les superpuissances, d'autant qu'un troisième voisin, la Chine, commence à redresser la tête non sans une certaine fierté.

On nous dira ensuite qu'il faut arrêter, comme le disait déjà le président Kennedy en 1961 devant l'Assemblée générale des Nations unies, "la course aux armements avant que celle-ci ne mette fin à l'humanité". Qu'il faut de plus mettre un frein à la prolifération nucléaire, réduire, ne serait-ce qu'à titre d'exemple, la puissance mégatonnique détenue dans le monde — elle équivaut à 3,5 tonnes de TNT par tête d'habitant — ainsi que le nombre de vecteurs qui peuvent porter la foudre nucléaire en territoire ennemi.

En somme, les tenants du traité feront valoir l'argument du bon sens. Vaut mieux un traité, aussi bâtarde soit-il, qu'une situation à long terme incontrôlable. Le problème se résume donc en grande partie à une question de philosophie: l'on croit à la coopération, parce que l'on croit à la détente, et l'on croit à la détente parce que l'on estime qu'il vaut mieux discuter que de faire parler la poudre.

En revanche, les adversaires du traité sont nombreux. Ils reprennent aussi rapidement du poil de la bête. Il est vrai que le monde nucléaire est de taille, et que son poil s'apparente davantage à une quincaille hérissante, qu'à une fourrure, aussi rêche soit-elle. Les négociations actuelles nous di-

ra-t-on, ne sont que de vains palabres. Elles encouragent la course aux armements, risquent de déboucher sur la mise en place de systèmes qui ne seraient peut-être autrement jamais développés, et ne sont qu'une tactique de l'ours soviétique destinée à mieux endormir la baleine américaine. Reste à savoir si les poissons dorment.

En ce domaine, force est d'avancer que les faucons eux, sont bien éveillés. Il ne manque pas de sénateurs américains pour dire que l'URSS est la plus grande puissance militaire du monde, que les États-Unis sont passés au second plan dans tous les domaines, donc qu'ils sont surclassés et qu'un jour ou l'autre la grande puissance continentale — et de plus en plus maritime — soviétique sera tentée par l'aventure militaire.

De plus, et on l'entendra dire de plus en plus fréquemment, les Soviétiques auraient violé certaines dispositions du traité SALT-I. Pis encore, les Américains n'auraient pas, selon certains, les instruments de vérification nécessaires pour s'assurer qu'en tout état de cause les dispositions à venir de SALT-II ne seront pas violées. En d'autres termes, les capacités de fraude dépasseraient aujourd'hui les capacités de vérification.

En ce domaine comme ailleurs, beaucoup d'Américains se sentent mal dans leur peau. Ils perçoivent mal, ou ne veulent pas percevoir. Le retrait des troupes américaines du Vietnam, leur impuissance (?) en Afrique, les dangers de contagion des événements en Iran, sont autant de facteurs qui font que la grande République impériale se sent menacée sur ses flancs, pour ne point parler de la menace rouge qui tourne par ailleurs au rose depuis qu'il existe des pays plus nombreux à se réclamer de la social-démocratie.

Quoi qu'il en soit, il est bien évident, si SALT-II il doit y avoir, que ces accords ne seront pas ratifiés demain. Les débats seront longs, ardu, et spacieux.

La probabilité la plus grande cependant est que le Sénat s'y ralliera. Mais à quel prix? Les faucons réussiront très certainement à arracher des concessions majeures au président américain: octroi de fonds supplémentaires, développement de nouveaux systèmes d'armements, et amélioration des systèmes actuels. En contrepartie, les tenants de SALT obtiendront un bout de papier qui définira un peu mieux les règles du jeu, et la retenue réciproque que devront

s'imposer les superpuissances dans la poursuite de leurs programmes d'armements. Chacun ayant sa propre définition du bon sens, on conclura ainsi que tous sont sains d'esprit.

C'est vrai. Le cœur sent; la tête compare. Il y a des riches et des pauvres, des pays armés et désarmés, des conservateurs et des révolutionnaires. Le drame de tout cela, c'est que ni les démocraties occidentales, ni les autres socialistes n'ont encore trouvé, pour assurer leur croissance économique et, partant, leur survie, de moyens plus sûrs que la production massive d'armements.

Mis à part cette évidence, il reste que le traité tracera les grandes lignes générales d'une appréciation globale de la situation stratégique qui confirmera qu'en tout état de cause les grandes puissances sont technologiquement sur un pied d'égalité. Elles le sont depuis dix ans. Il est rassurant pour certains de savoir qu'elles entendent le rester encore durant six ans, c'est-à-dire au moins jusqu'à la fin de 1985.

M. Albert Legault est professeur au Département de Science politique de l'Université Laval.

Lemelin invente de toutes pièces ce "Québec hanté"

L'éditeur de La Presse, Roger Lemelin, s'en était pris violemment au Parti québécois dans le discours qu'il avait prononcé à Toronto devant les membres de la Presse Canadienne. Pierre Renaud, président du Conseil exécutif du Parti québécois commente les propos du père de "La famille Plouffe". Quelques paragraphes de moindre importance ont été retirés en raison d'un manque d'espace. Les sous-titres sont du SOLEIL.

Le Québec d'aujourd'hui n'a rien à voir avec la caricature grossière que M. Roger Lemelin en a faite. C'est un peu comme si on prétendait montrer à des étrangers comment vivent les Québécois dans leurs demeures en leur faisant visiter la maison hantée d'un parc d'amusement, avec son odeur de moisi synthétique, ses enregistrements de bruits de chaînes et de rires d'outre-tombe, sa pénombre habitée de squelettes de plastique phosphorescent et de fantômes aussi inquiétants qu'offensifs. Roger Lemelin a inventé de toutes pièces, avec l'imagination qui a fait sa renommée et sa fortune d'écrivain, un "Québec hanté" où les Canadiens anglais ont eu la satisfaction de reconnaître au passage bon nombre de préjugés qu'ils entretiennent contre nous depuis leur enfance ou en tout cas depuis que le Québec montre des velléités de changement. Il est bien rassurant pour eux de les entendre confirmer par un autochtone dont l'authenticité peut s'appuyer sur une longue lignée d'ancêtres, et dont les titres de créance, débités pêle-mêle en début de spectacle, incluent d'aussi beaux fleurons que l'étude de l'anglais dès l'école primaire, le culte d'une certaine liberté, celle du plus fort, la fierté de se lever quand on chante O Canada, pour exprimer un nationalisme qui ne fait de distinction entre le Québec et le Canada anglais que pour dénigrer le premier à l'avantage du second. Le conférencier, de son propre aveu, souffre d'une allergie aiguë à l'égard du Parti québécois et de tous ceux qui l'appuient dans sa recherche d'une société plus humaine, plus égalitaire et dans sa détermination de réaliser le seul projet politique qui puisse donner tout leur sens à ses aspirations: celui de la souveraineté-association.

On sait quels excès pénibles cause l'allergie et ce qu'elle peut avoir d'irrépressible, d'incontrôlable, en un mot d'excès. L'allergie c'est le comble de l'exagération. Selon le principe de Talleyrand qui veut que "ce qui est exagéré est insignifiant", l'allergie c'est le comble de l'insignifiance. Le moins que l'on puisse dire c'est que Lemelin a bien mal compris le message de modération de la Commission Pépin-Robarts, et que ce pauvre Jean-Luc Pépin, qui avait si lamentablement échoué à contrôler l'inflation n'a guère mieux réussi avec l'inflation verbale. Tout dans le discours de Toronto n'est qu'enflure, outrances et faussetés, avec dans les arguments anti-péquistes, dans le persiflage anti-Québécois, dans la rage "mange canayen" avec laquelle il nous renvoie à nos petits pains, un je ne sais quoi de familier, de déjà entendu quelque part, un appétit de mordre Jean-Baptiste aux mollets qui n'appartient qu'au bulldog. A quoi ce discours fait-il donc penser? Simplement, irrésistiblement aussi, avec une hargne et des raffinement dans le mépris pour le Québec qui ne trompent pas, le texte de Roger Lemelin évoque et même imite avec une certaine servilité tout ce qu'on peut lire tous les jours, à l'année longue et depuis des années, dans une certaine presse anglophone.

Les images sombres

Son discours se situe d'emblée dans la tradition du maire Jones, de James Richardson et de tous ceux qui ont fait carrière à flatter dans le sens du poil les fanatiques de tout crin que le mot "Québécois" hérisse, et pour qui le mot "oui" est en train de devenir, après tant d'années d'obstination à ne pas l'apprendre, le symbole même de l'offense à la reine. En somme le Lemelin qui a parlé à Toronto ce n'est pas celui que la Presse Canadienne avait sans doute cru inviter. Ce n'est pas le journaliste chevronné, solidement documenté et peu enclin aux simplifications trompeuses qu'on pourrait espérer trouver à la direction d'un grand journal comme La Presse, mais plutôt le cabotin qui a voulu émerveiller la salle et forcer la claquette en se transformant sous ses yeux en caricature de cette salle elle-même, comme parfois dans les cirques, des perroquets savants méritent des cacahuètes en endossant, pour débiter leurs discours, le chapeau melon et la redingote.

C'est depuis toujours que la presse anglophone peint du Québec les images les plus sombres, mais elle le fait avec plus de talent que jamais depuis qu'on prétend à Ottawa accoler au mot French, à la place du mot "cancon", qui faisait sérieux et auquel on était habitué, le mot "power" qui revêt dans le paysage fédéral des teintes d'humour noir. Il n'est donc pas étonnant que l'opinion publique anglophone, aussi bien au Québec qu'ailleurs au Canada, soit si mal renseignée sur nous. Par exemple, Claude Picher, envoyé spécial de La Presse à London, Ontario, découvre à la lecture de certaines enquêtes du London Free Press, important quotidien du sud-ouest ontarien, que le "Québec est devenu, sous la botte des séparatistes, un enfer où les anglophones persécutés, n'ont d'autre choix que la fuite vers la liberté".

Rarement libre-t-on vu réunis dans un même discours, autant de mots destinés à

faire frémir: marasme, cul-de-sac fatal, crise majeure, génocide économique, arsenal indépendantiste et socialiste, et bien d'autres dont cette perle, au sujet d'un éventuel Québec souverain, digne de figurer dans une anthologie de littérature d'horreur politique: "Ce genre de petit pays débouche sur la pauvreté, le potentat, le dictateur, les cliques, les vendettas de village, et rejette la démocratie".

Si on en croit le conférencier, — et on imagine qu'à Toronto, on n'a pas de mal à le croire, — ce qui règne actuellement au Québec, c'est la manipulation des médias (c'est amusant, venu de l'éditeur de La Presse), l'agonie financière, la distribution de faveurs de toutes sortes comme sous Duplessis, le viol des libertés, l'asphyxie des professions libérales, la dictature criminelle des travailleurs, des syndicats et des fonctionnaires. C'est le terrorisme larvé, conséquence "du coup d'Etat" du 15 novembre. C'est l'hypnose collective inimaginable d'une population qui n'a jamais été traitée avec autant de cynisme par un gouvernement qui affiche féroce haine de l'anglais et qui a trois principes de base: démagogie, racisme et lutte des classes. En somme, un petit Etat dirigé par des idéologues fanatisés et qui ne cesse de fouler aux pieds les libertés individuelles pour mieux asseoir son despotisme tribal. Bref, comme le laissait supposer aussi le candidat libéral dans Jean-Talon, le Québec c'est rien de moins que l'Ouganda d'Amérique!

Petits et grands pays

La mesquinerie superficielle de ces attaques frappe d'emblée. Le Québec petit pays, alors que lui-même prend la peine de souligner ailleurs dans le texte qu'il est trois fois grand comme la France? Les petits pays sièges exclusifs du totalitarisme, alors que la Suisse est l'un des exemples de la démocratie dans le monde, ce qui a d'ailleurs permis récemment aux Jurassiens d'obtenir une éclatante victoire sur les forces du nivellement et de l'assimilation? Les grands pays sièges privilégiés d'une démocratie qui est pourtant débile sinon bafouée dans nombre d'entre eux, que ce soit l'URSS, l'Afrique du Sud ou le Brésil (trois pays à régime fédéral, comme par hasard)? Allons donc! Le fait pour un pays d'être grand, moyen ou petit n'a rien à voir à la liberté qu'on y trouve. Dans notre propre "grande maison", ce Canada modèle de démocratie selon M. Lemelin, on a vu les Franco-manitobains privés de leurs écoles françaises, on a vu de jeunes Québécois envoyés en Europe, pour défendre la liberté des autres, à l'encontre de la volonté des Québécois exprimée sans équivoque dans un référendum, on a vu en octobre 1970 l'Armée canadienne venir appliquer chez nous les mesures de guerre. Et que pense-t-il du vol des listes de membres d'un parti démocratique comme le Parti québécois par la GRC, cette police fédérale sans scrupule dont les crimes sont cautionnés par ses amis d'Ottawa?

Notre "petite maison" québécoise, par contre, n'a peut-être pas de leçons à donner, mais elle n'en a sûrement pas à recevoir. La liberté n'y est pas à ce point "mangée" qu'elle ne permette pas à l'opposition d'y remporter trois élections partielles d'affilée, et à l'éditeur de La Presse lui-même de critiquer le gouvernement au-delà de toute mesure. Par exemple, quand il nous reproche de refuser le libre choix de l'école sans dire que même un fédéraliste à tout crin comme Claude Ryan le refuse aussi, et sans souligner que les minorités françaises au Canada ne peuvent qu'envier le statut scolaire des anglophones du Québec. Par exemple, quand il nous impute l'odieuse "laissez-passer scolaire" qui n'est pas notre invention mais celle de cet autre grand fédéraliste qu'est Robert Bourassa. Par exemple encore quand il nous reproche le fardeau fiscal que nous avons hérité des libéraux, sans avouer que nous l'avons réduit au point que maintenant les plus démunis des nôtres paient moins d'impôts qu'en Ontario, et sans même mentionner l'abolition de la taxe de vente sur des biens de consommation courante.

Erreurs de faits

Mais il y a plus grave. Il y a des erreurs de faits qui sont inqualifiables de la part d'un homme qui dispose de tous les moyens de vérifier ses avancées. Il faut bien en reprendre quelques-unes, en citant M. Lemelin au texte.

Parlant du voyage du premier ministre à New York, en janvier 1977, il avoue qu'il fut d'emblée conquérir son auditoire, mais il ajoute:

"Il commença à le refroidir lorsqu'il évoqua la sécession de quelques Etats américains pour justifier celle du Québec" confondant sans vergogne la guerre d'indépendance américaine (1775) avec la guerre de Sécession (1865) puisque M. Lévesque n'a pas évoqué la sécession des Etats américains mais plutôt l'indépendance des colonies américaines de la Grande-Bretagne.

Il poursuit d'ailleurs dans la même veine, se montrant aussi cavalier à l'égard du journalisme qu'envers l'histoire:

"Le lendemain, James Reston, dans le New York Times, avertissait solennellement les Américains d'avoir le Québec à l'oeil, où un noyau de graves désordres se préparait en plein continent américain." Or, M. Reston n'a jamais dans son article écrit ou laissé entendre quoi que ce soit de semblable ou même d'approchant.

Venons-en maintenant à ces tirades à la Cyrano qui émaillent le texte de notre auteur dramatique. D'abord, affirme-t-il: "l'armée des fonctionnaires grandit". Or, la

réalité c'est que du 1er octobre 1970 au 1er janvier 1977, le taux annuel d'augmentation des effectifs de la fonction publique québécoise était de 4,5 pour 100, alors que du 1er janvier 1977 au 1er janvier 1979, ce taux annuel n'a été que de 3 pour 100, ce qui représente déjà une diminution importante, sans même tenir compte du dernier discours du budget où on annonce la volonté arrêtée du gouvernement de réduire, d'ici le 1er avril 1980, les effectifs globaux de 2,5 pour 100.

En ce qui concerne la publicité de l'Etat, on peut se demander si ça n'est pas d'abord sa qualité qui indigne M. Lemelin lorsqu'il affirme:

"Le gouvernement a maintenant à son service les meilleurs créateurs publicitaires du Québec, et les budgets publicitaires, de \$5 millions qu'ils étaient sous Bourassa, sont maintenant de \$30 millions. Tout cela fait penser aux méthodes de propagande dans les pays totalitaires."

Il faut dire d'abord qu'il est impossible de déterminer avec précision combien le régime Bourassa a dépensé en publicité et information gouvernementale au cours de l'année 1975-1976 puisqu'il n'y avait pas de méthode de comptabilisation globale. Quoi qu'il en soit, M. Lemelin commet une erreur impardonnable lorsqu'il affirme que sous le régime péquiste, ce chiffre est maintenant passé à \$30 millions, alors que le chiffre exact est de \$12.979.919.54.

Autre accusation sans fondement:

"L'audace de ce Parti n'a plus de limites. Il pénètre maintenant dans les cégeps et viole la liberté des étudiants et leur impose des élections préliminaires sur l'indépendance du Québec."

Pourrait-on demander à M. Lemelin une seule preuve ou, soit le Parti québécois soit le gouvernement aurait imposé des élections préliminaires sur l'indépendance du Québec? M. Lemelin fait sans doute référence à des "référendums blancs" qui ont été tenus dans certains cégeps, à l'initiative de professeurs et d'étudiants en sciences politiques. Lui qui se plaint de l'ingérence en toutes choses du gouvernement, ne voudrait tout de même pas qu'il se mêle de les interdire?

Dans le domaine économique, afin de mieux susciter chez ceux qui font affaire avec le Québec la crainte d'une crise, qu'il semble appeler de ses vœux plutôt que de la combattre, le conférencier reprend un à un au profit de son auditoire de la Presse Canadienne, pour leur assurer une large diffusion, les slogans libéraux les plus usés.

Ainsi, il affirme que:

"Le lendemain des élections de novembre 1976, l'exode discret des capitaux s'accéléra, le capital de risque commença de reculer. Les obligations du Québec baissèrent, les emprunts se firent de plus en plus difficiles à contracter..."

Pourtant on sait que le Québec a réussi, en 1977, à effectuer sur le marché international un emprunt record de \$1.250.000.000, soit le deuxième plus élevé d'Occident au cours de cette année. Et sur le marché canadien, nous avons réalisé un emprunt de \$500 millions; il s'agit là d'un record québécois.

Quant à la question des investissements, comment M. Lemelin peut-il prétendre ignorer que leur taux de croissance dans le secteur manufacturier (secteur sensible puisque indépendant des matières premières, secteur aussi très très largement privé) a été au Québec plus élevé en 1978 que dans le reste du Canada et on prévoit qu'il en sera ainsi à nouveau en 1979?

De la même façon pour la fausse fuite des capitaux et celle des sièges sociaux, il retient des bobards et feint d'ignorer les rectifications qui en ont été faites et refaites.

Ce qui ressort le plus clairement de cette énumération de faussetés et d'erreurs qui pourrait d'ailleurs facilement s'allonger, c'est que la liberté que défend le mieux M. Lemelin en posant au défenseur de la Liberté avec un grand "L", c'est la liberté de répandre effrontément n'importe quel ragot qui serve ses fins. Le mot "liberté" qui place au centre de son mauvais plaidoyer en faveur d'un régime fédéral qui n'a jamais fait autre chose que brimer celle des Québécois, y semble aussi peu à sa place qu'un député Québécois à Ottawa, et il n'est pas étonnant que lui vienne spontanément pour la défendre la ferveur d'un Ayatollah plutôt que celle d'un Eluard, alors qu'il appelle "une autorité suprême incontestable" à la rescousse d'un rêve centralisateur qui n'est plus guère partagé, même au Canada anglais, que par un dernier carré de fanatiques irréductibles.

Ce qui semble intolérable à Roger Lemelin c'est l'effritement des privilèges des privilégiés, c'est l'évolution irréversible du Québec et le fait que lui et ses semblables soient devenus marginaux dans notre société. Son récent discours étale les frustrations accumulées de toute une vie consacrée à la résistance au changement et à la poursuite d'idéaux qui étaient déjà dépassés au moment de sa naissance, et la nostalgie d'une époque qu'il a lui-même décrite, l'époque des Plouffe.

Pierre Renaud
Président du Conseil exécutif national du Parti québécois

La sécurité aux Postes Un dossier grand ouvert

Des fonctionnaires du ministère des Postes ont été chargés par le ministre Gilles Lamontagne d'apporter le point de vue du ministère à la suite de la publication du dossier noir sur la sécurité aux postes canadiennes, dossier préparé par le journaliste Pierre Boulet. Notre reporter est actuellement en vacances et conserve donc son plein droit de réplique prévu par la convention collective liant LE SOLEIL et le Syndicat des Journalistes de Québec.

La série d'articles publiée cette semaine dans LE SOLEIL sous le titre "le dossier noir des postes" a pu contribuer à miner la confiance du public à l'égard des Postes canadiens et à mettre en doute le soin qu'apporte le ministère à protéger le courrier et les valeurs qui lui sont confiées.

Ce "dossier noir" tente en quelques articles de résumer un dossier gigantesque. On y traite d'investissements d'au-delà d'un milliard de dollars en édifices et équipements "sans se soucier de la sécurité". Par ailleurs, on va jusqu'à accuser le ministère d'utiliser le détecteur de mensonge dans le cadre de ses activités.

Afin de clarifier la situation, et dans le but de rassurer le public et les employés le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, a chargé un groupe de ses fonctionnaires d'étudier ce "dossier".

M. Lamontagne tient à préciser qu'il n'est pas question de dénigrer l'auteur de cette série d'articles, mais plutôt de faire comprendre qu'il n'est pas possible qu'un journaliste, aussi compétent soit-il, puisse, en quelques heures, saisir toutes les implications d'un "dossier" qui évolue constamment et qui n'est pas différent dans une large mesure de celui d'une entreprise commerciale à une exception près: c'est un "dossier" grand ouvert au public et donc susceptible d'une critique acerbe, ce qui n'est pas le cas dans l'entreprise privée.

Le "dossier" tel que soumis par LE SOLEIL résiste mal à l'analyse. La chose est compréhensible car le dossier des Postes n'est pas simple. Qu'on en juge: 63.000 employés regroupés à l'intérieur de cinq syndicats et de plusieurs associations réparties dans au-delà de 8.000 établissements postaux, desservant un territoire qui va du Pôle Nord aux frontières des USA et de Terre-Neuve à Victoria; un budget de \$1,5 milliard, six milliards d'objets de correspondance triés et acheminés chaque année.

Diriger une telle organisation n'est pas sans problème et évidemment une solide structure est nécessaire. Le gigantisme de l'organisation en soi peut sembler irréel aux yeux du non-initié et donne même naissance à l'occasion à des rumeurs qui deviennent vite de grandes vérités aux yeux de certains.

"...et le détecteur de mensonge?"

L'existence d'un détecteur de mensonge est une de ces rumeurs. Or, il n'existe pas au ministère des Postes de détecteur de mensonge et aucun employé du ministère, cadre ou subalterne, n'est autorisé à en utiliser, d'où qu'il provienne.

Le ministère laisse l'utilisation de cet appareil à ceux à qui il est vraiment utile, par exemple les forces policières. Le rôle des enquêteurs du ministère tient essentiellement à la protection du courrier, de l'équipement et des établissements et aux enquêtes s'y rapportant.

"Des clés pour tout le monde"

Il est normal, selon l'importance de l'établissement auquel il est affecté, que l'employé dispose du moyen pour y pénétrer, que ce soit, dans un grand établissement, d'une carte d'identité, ou, dans un petit, d'une clé. S'il fallait, explique M. Lamontagne, que des surveillants soient affectés comme gardiens de clés dans tous les établissements postaux du pays, nous nous retrouverions probablement dans un système où, dans de nombreux endroits, il faudrait avoir un surveillant par employé. "Nous faisons confiance à nos employés, nous l'avons toujours fait et rien n'indique que dans l'avenir nous modifierons notre pensée à ce sujet."

Nous avons d'ailleurs eu raison de ce faire dans le passé car jamais, à la connaissance de l'administration actuelle, un employé n'a été trouvé coupable de vol

par effraction dans un établissement postal.

Qu'on y réfléchisse un instant et on verra qu'il serait illogique pour un employé des Postes de revenir sur les lieux de son travail pour commettre un vol par effraction en dehors de ses heures normales d'affectation.

La sécurité est adéquate

Aucun système de sécurité, si perfectionné soit-il, ne peut résister à l'individu compétent qui est déterminé à le contourner. A partir de ce postulat, les autorités du ministère des Postes sont en mesure d'affirmer que tous les établissements postaux disposent d'un système de sécurité qui est directement proportionnel aux risques inhérents au milieu, à la densité de la population, et au genre de clientèle et de courrier que celle-ci confie aux Postes. La sécurité aux Postes, comme dans toute grande entreprise commerciale, est intimement liée à l'importance des valeurs manipulées et à l'évaluation des risques possibles.

Le bureau de poste d'un grand centre urbain, par exemple, est habituellement beaucoup plus sécuritaire que le bureau de poste du "Rang croche", pour utiliser l'expression que l'auteur de l'article attribue à un leader syndical. A titre de comparaison les institutions bancaires de deux localités de ce genre sont proportionnellement semblables.

D'abord surveiller le personnel

"Il est faux, déclare le ministre, de prétendre que nos systèmes de sécurité ont pour but de surveiller le personnel aux fins d'évaluer leur rendement."

Ces systèmes ont été conçus dans le but de protéger les valeurs qui sont confiées aux Postes canadiens et, indirectement dans le but de protéger l'intégrité de nos travailleurs. D'ailleurs, le porte-parole syndical cité par l'auteur le reconnaît: "il est vrai que les systèmes de télévision en circuit fermé n'ont pas encore servi à monter une preuve disciplinaire contre un employé improduttif."

La carte d'identité

Les Postes canadiens ont mis au point plusieurs façons de déterminer la fiabilité du système postal et la rentabilité des divers équipements utilisés dans le cadre de ses opérations.

Tout au long de cette série d'articles, les porte-parole syndicaux insinuent que le ministère des Postes veut évaluer la performance dans le but d'atteindre une productivité acceptable.

N'est-ce pas un droit et un objectif bien légitime, tributaire d'une administration saine et responsable de vouloir évaluer la productivité de ses employés?

D'ailleurs, plusieurs syndicats des Postes dont le second plus important en nombre, celui des facteurs, ont collaboré avec les autorités du ministère afin d'atteindre une évaluation individuelle de la productivité acceptable aux deux parties.

Cela permet d'une part à l'employé de travailler à son rythme propre, et, d'autre part, à l'employeur de satisfaire aux exigences du public quant aux normes du service postal.

"Le travailleur qui exécute son travail d'une façon responsable et efficace, de poursuivre M. Lamontagne, n'a pas de raison de craindre l'évaluation de son rendement."

La peur

Encore une fois, "de quoi certains militants du Syndicat des Postiers ont-ils peur?" je me le demande, car leur convention collective prévoit cette question et les employés ont toute la protection voulue."

"Je tiens à réitérer ma volonté et celle des autorités du ministère de déployer toute l'énergie nécessaire en vue d'améliorer la communication et les échanges avec le syndicat des postiers comme c'est le cas avec les autres groupes de travailleurs aux Postes."

"La négociation est un échange nécessaire si nous voulons concilier nos objectifs communs, conclut M. Lamontagne. Elle doit cependant se faire de bonne foi et dans un esprit de compréhension d'un côté dans le but d'améliorer le bien-être des travailleurs des Postes et de l'autre, dans le but de donner un service postal efficace au meilleur coût possible pour tous les Canadiens. Après tout, c'est le public qui fait les frais du service postal..."

la page des lecteurs

Les garderies

En page 5 du SOLEIL du 9 mai 1979, madame Marie Caouette propose à ses lecteurs un article sur les garderies au Québec reposant sur des entrevues effectuées auprès de diverses personnes, dont moi-même.

Je voudrais d'une part, me dissocier de ce qui a été écrit d'une façon générale et d'autre part, je m'insurge avec vigueur contre les propos qui me sont spécifiquement attribués.

Bien que je reconnaisse parfois mon vocabulaire, l'agencement qui en a été fait trahit, à plusieurs reprises, totalement ma pensée.

Je crois donc indispensable de l'exprimer directement cette fois-ci:

— Je n'ai en effet jamais dit que nous freinions un peu le mouve-

ment de création de nouvelles garderies... Mon objectif étant au contraire d'accélérer ce mouvement, j'ai plutôt déploré d'être obligée de devoir exiger certaines précautions de la part des promoteurs de garderies, ce qui pouvait freiner le mouvement, pour être sûre de mettre sur pied des projets viables.

— En ce qui concerne les garderies "marxistes", bien que les propos de madame Caouette ne me soient pas directement prêtés, je voudrais qu'aucune confusion soit faite entre son opinion, reposant sur des sources qui me sont étrangères, et la mienne qui se situe au niveau d'une neutralité idéologique de fonctionnaire, et le souhait, exprimé correctement celui-là, que les garderies soient le reflet des valeurs des parents.

Anne Marrec Baccigalupo
Chef du Service des garderies.

Editorial de CJRP contesté

M. Gilbert Hérard
Directeur général
Station de Radio CJRP
Sillery.

Le conseil d'administration de notre association, réuni en assemblée mensuelle le 7 mai dernier, prenait connaissance de l'éditorial qui fut diffusé sur les ondes de votre poste de radio le 3 avril dernier et qui s'intitulait "Enfin, on pense aux payeurs de taxes".

Cet éditorial traitait de construction par les municipalités et contenait le passage qui suit au sujet de la construction d'un complexe municipal par la municipalité de St-Augustin de Desmaures.

"Il n'y aura donc que des sous-traitants, la ville pouvant se passer d'un constructeur, épargnant ainsi des coûts de construction de 30 à 35 pour 100".

Cette affirmation est inexacte. Elle induit le public en erreur, incite les municipalités et les autres donneurs d'ouvrage à éliminer les entrepreneurs généraux du marché et tend à les faire passer pour des exploités de fonds publics.

Il est surprenant qu'un média d'information de l'importance de CJRP ne vérifie pas d'abord ses sources d'informations et ne se documente pas mieux avant de faire des déclarations qui prêtent à des

conséquences aussi préjudiciables à notre industrie.

La vérité est que la municipalité de St-Augustin a retenu les services d'une entreprise de gestion de projets au lieu d'accorder le contrat de construction à un entrepreneur général par la voie conventionnelle d'un appel d'offres public.

Les gestionnaires de projets de construction ne sont pas des institutions de charité et ils reçoivent des honoraires pour leurs services professionnels. Il est loin d'être certain que dans la majorité des cas ces honoraires sont inférieurs à ceux des entrepreneurs généraux.

De plus, votre éditorial aurait été un peu plus objectif si vous aviez mentionné le fait que lorsqu'un entrepreneur général exécute un contrat de construction pour une municipalité, cette dernière est protégée par une garantie quinquennale prévue par le Code civil. Le gestionnaire de projets à honoraires n'est pas tenu d'assumer la même responsabilité à l'égard de la municipalité.

Devant un manque aussi flagrant d'objectivité et de véracité des faits, nous ne pouvons que vous poser les questions suivantes: A quoi visiez-vous exactement en faisant de telles affirmations? Etiez-vous simplement dans l'erreur? ou en êtes-vous réduit à vous rabaisser à considérer la sensation avant le respect des différents secteurs de la société?

La crédibilité de CJRP en a pris un coup au sein de notre organisme qui compte plus de 1,000 membres. Nous espérons qu'à l'avenir, vous observerez les règles les plus élémentaires de la prudence en faisant bien attention pour ne pas induire vos auditeurs en erreur.

En conclusion, nous laissons cette réflexion à votre considération: Quand on a du courage, on corrige ses erreurs; quand on n'en a pas beaucoup, on les nuance; quand on n'en a pas du tout, on ne fait rien.

Claude Rodrigue,
Président
Association de la
Construction de Québec.

Pas sur le dos des femmes!

Monsieur Alfred Rouleau
Président du Mouvement des
caisses populaires Desjardins
Lévis

M. Rouleau, avec quel intérêt, piqué d'indignation, ai-je lu le reportage de votre allocution présentée au congrès de l'Association des centres de services sociaux du Québec.

Tout en tenant compte que ce reportage n'est qu'un résumé (ils sont souvent mauvais!) des propos tenus, l'esprit général dans lequel ceux-ci s'insèrent (façons des petits francophones pour échapper au péril du fait français dans la balance politique du Canada) dénote, pour le moins, une forte tendance à la démagogie nationaliste, vous permettant, ipso facto, d'écarter toute dimension relative à la condition féminine: l'asservissement des femmes au nom de la NATION.

Pourtant, M. Rouleau, le phénomène de la dénatalité et ses conséquences politiques, culturelles, économiques et sociales me touchent tout autant que vous car je suis, moi aussi, nationaliste (nous verrons comment un peu plus loin). Cependant, en tant que femme, je ne veux plus payer seule et isolée la facture qui accompagne la "revanche des berceaux".

Vous n'êtes pas le premier, à tenter d'émouvoir les femmes avec des politiques natalistes; d'autres avant vous y ont même réussi en brandissant la bannière du péché et du feu de l'enfer, en faisant de la mère l'image de "l'idéal féminin" étroitement associée à celle de la Vierge Marie, ou encore, en orchestrant un marathon: celui de la course aux terres gratuites.

Voyons, cher président, est-ce que par hasard, du haut de votre "tour d'ivoire" réservée aux élites vous n'auriez pas entendu parler de la colère des femmes et des droits

qui l'accompagnent? Pourtant, ne sont-ce pas des hommes comme vous qui, en refusant l'autocratie religieuse et politique des années de noirceur (duplessisme), ont jeté les bases nécessaires à l'émancipation des femmes québécoises? Seriez-vous en train de regretter que les agents de changements sociaux ne soient plus uniquement masculins dans notre Belle Province?

Oui, les femmes s'occupent de plus en plus de "leurs affaires" et n'attendent pas après les présidents, députés ou ministres pour tenter de prendre la place qui leur revient dans notre société. Elles savent que cette société patriarcale ne leur fera pas de cadeau (si ce n'est en période électorale) et que la lutte sera longue et difficile pour faire sauter des barrières culturelles périmées parce que mythiques et mystiques.

Sachez, que les ventres des femmes ne seront pas les outils du nationalisme (procréer pour la NATION!) au même titre que les soldats le sont ou l'ont été par les guerres (se battre pour la NATION!). Au contraire, monsieur, cette NATION se constituera et se perpétuera dans la mesure où les tenants du pouvoir comme vous accepterez de changer leur mentalité de profit et de rentabilité au détriment de l'ÊTRE HUMAIN. C'est cela, qui fait l'objet de la lutte des femmes. Des enfants, elles en veulent tous les jours. Cependant, elles les auront dans la mesure où l'on reconnaîtra, pas seulement en période de dénatalité, la fonction sociale de leur maternité (reproduction de la main-d'œuvre). Avez-vous déjà essayé de trouver un emploi en mentionnant que l'expérience de travail que vous possédez est celle de ménagère et d'éducatrice de vos enfants? C'est tout juste si l'on ne vous rit pas au nez, monsieur!

Loin de moi l'idée de sortir

toutes les femmes de leur foyer pour envahir le marché du travail (surtout avec le taux de chômage que nous connaissons!) Je sais que beaucoup de femmes sont heureuses du travail qu'elles font mais j'ai grande hâte qu'il soit quantifié dans les statistiques d'emploi, qu'il ait une valeur monnayable, conditions requises à sa reconnaissance sociale comme expérience de travail dans notre société (la quantification à une valeur sociale, elle!).

Cependant, il est un fait que vous semblez ignorer lorsque vous parlez d'épauler les familles dans leurs tâches de parents et d'éducateurs: l'éclatement de la famille, ça existe et des statistiques sur ce phénomène social, ça existe aussi. Les hommes ne sont plus les seuls "chefs" de famille et encore moins les "uniques pourvoyeurs" à ses besoins. Pourtant, à travers une mentalité traditionnellement paternaliste, dont vous n'êtes guère étranger, on (les tenants du discours idéologique) continue de véhiculer ce vieux mythe qui nuit à toutes les femmes, spécialement à celles qui sont chefs (il n'y a pas de genre féminin pour le remplacer) de famille et celles "qui sont livrées à la féroce de la concurrence du marché du travail", comme vous le dites si bien quand il s'agit des jeunes.

Les femmes revendiquent depuis des années déjà des congés de maternité payés et sans préjudice à leur emploi, des garderies gratuites, le droit au travail, l'abolition du sexisme, le respect de leur corps, en somme: un statut social qui ne fasse pas d'elles des individus en transition entre le fait d'être la fille de monsieur un tel et l'épouse d'un autre monsieur, échappant ainsi à toute identité sociale (Corinne Côté est devenue Mme Lévesque!), base fondamentale de la reconnaissance des droits précités.

Que le Mouvement des caisses populaires Desjardins (symbole d'une authenticité québécoise et francophone!) tout autant que l'Etat s'alarment du phénomène de la dénatalité dans notre petite et fragile NATION, c'est là une préoccupation fort légitime et justifiée (vous voyez clair!).

Cependant, que ce constat se limite à des jeux d'une politique nataliste ("le phénomène de la dénatalité a des conséquences et des implications des plus profondes qui, outre de faire sauter des soupapes de sécurité démographique de l'existence collective québécoise, met en péril, à long terme, le poids du fait français dans la balance politique du Canada") dont les femmes seraient exclues, encore une fois, tant au niveau du discours que des décisions à prendre, ça, nous ne l'accepterons jamais, monsieur, pas plus que nous ne nous plierons au marchandage stratégique qui pourrait surgir de quelques cervelles visionnaires que l'on paie très cher pour pondre des programmes inadéquats, méprisants et par-dessus le marché, inopérants, tels les "cliniques Lazure".

En somme, tant et aussi longtemps que le soin et l'éducation des enfants ça sera "l'affaire des femmes", ne leur demandez pas d'adhérer à un "nationalisme nataliste" puisqu'elles se débrouillent et sont préoccupées par la place qu'elles ont et doivent avoir dans la "NATION". C'est toute la famille qui est à repenser et non seulement la façon dont l'Etat pourrait épauler cette cellule dont les "protons et les neutrons" n'ont plus, dans la réalité quotidienne, les mêmes fonctions qu'on continue de leur prêter en raison d'un quelconque romantisme lié à un libéralisme économique que l'on voudrait peut-être voir renaître.

Diane Grenier
St-Augustin, Portneuf

Le courrier aux politiciens

Monsieur Gilles Lamontagne
Ottawa.
Monsieur le ministre,

La présente n'est pas une lettre de protestation, comme vous avez sûrement l'habitude d'en recevoir, mais voudrait contenir une suggestion d'amélioration du service postal.

Voici d'abord les faits. Un de mes amis m'a posté d'Ottawa une lettre le 24 avril dernier (le cachet de la poste faisant foi, selon la formule traditionnelle) que j'ai reçue une semaine plus tard à Sherbrooke.

Si l'on considère qu'environ 400 km séparent ces deux villes, on se rend vite compte que la brillante moyenne horaire de 2,38 km/heure que prend le courrier pour être livré est en deçà des normes minimales de vitesse de circulation sur les autoroutes.

Je ne vous accuse pas, car je sais que ce n'est pas avec la poste

que vous avez des problèmes, mais plutôt avec les postiers... sans parler de la GRC qui se mêle parfois d'ouvrir ce qui ne les concerne pas.

Alors voici ma suggestion. Jusqu'au 22 mai prochain, ministres et députés parcourent le Canada et rencontrent beaucoup de monde. Durant la seule journée d'hier, monsieur Trudeau a visité les villes de Montréal, Drummondville, Windsor et Toronto. Si vous donniez un seul sac de courrier à distribuer par ces messieurs et leurs accompagnateurs, le problème serait réglé car évidemment avec l'aide de la GRC, vous ne feriez distribuer que les lettres contenant les bonnes nouvelles.

Imaginez le feu d'artifice final des réunions politiques lorsque ministres et députés se délecteraient de leurs sacs de courrier et les lanceraient à la foule en délire.

La Trudeauopostomanie envahirait le Canada et vous obtiendriez certainement quelques votes de plus par ce stratège habile et peu coûteux.

Un autre avantage de ce système est de protéger adéquatement nos valeureux hommes publics et leurs gardes du corps car les sacs seraient dissimulés sous les vêtements de ces "gentlemen" jusqu'au feu d'artifice final. Ce matelassage d'un nouveau genre deviendrait alors une protection supplémentaire et efficace contre les assauts surnois et venimeux des autres partis politiques. Fini donc le pinçage vicieux des bras ou de fesses? la piqure d'épingle à chapeau de la créditiste enragée ou le coup de fronde d'une jarrettière conservatrice en extension!

Cette simple suggestion sur laquelle je pourrais élaborer longtemps selon votre réponse, me paraît mériter toute votre attention

et peut-être celle des fonctionnaires vous entourant.

N'étant pas masochiste de nature, je n'envoie pas une copie de cette lettre à monsieur le président du syndicat des postiers, ma conscience sociale m'indiquant suffisamment clairement qu'avec ce système quelques postes de facteurs disparaîtraient.

En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir augmenté le coût des timbres à 17 cents depuis le 1er avril dernier, coût qui se justifie largement par l'accélération du service postal constatée sur la "terre de nos aïeux" depuis...1870.

En attendant une prompt réponse de votre part, c'est-à-dire un à deux mois, je vais fréquenter toutes les réunions politiques au cas où vous préféreriez ma suggestion à l'utilisation de la franchise postale.

Michel Laval
Sherbrooke.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe". Enregistrement no. 1206.

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

Demain... Dernier jour

Venez tôt pour un meilleur choix
Toute vente finale
Sujet à vente préalable

Mise de côté et autres plans de paiement très avantageux.



LIQUIDATION DE FOURRURES HORS SAISON

Venez voir... manteaux vison naturel, nuances des plus attrayantes
à compter de \$1,488 jusqu'à \$3,488.
Venez voir... paletots pour hommes
à compter de \$788 jusqu'à \$2,188.
Plusieurs autres fourrures non taxables sont offertes.

Lundi, mardi, mercredi: 9h30 à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h00. Samedi: 9h30 à 17h.

Les FOURRURES

Prémont INC.

125, ST-JOSEPH EST - 524-3541

Spécial moitié-prix
MANTEAU DE VISON
à compter de \$2,488

ANGELE BLANCHARD

Docteur en Optométrie
653-1969

Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue, rééducation visuelle, optique (verres de contact, lunettes).

CLINIQUE OPTOMETRIQUE STE-FOY

960, de Bourgogne, Ste-Foy
(Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)

NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES

8h. à 5h. du lundi au
vendredi, sur rendez-vous le
soir et le samedi.

CAGES À LAPIN — COUVEUSES — MANGEOIRES —
ABREUVOIRS, etc.

EQUIPEMENT PROGRÈS INC.

733, boul. P.-Bertrand, Ville Vanier, Québec
(418) 687-2151 - (418) 626-8043

Visitez

Zip
international

le prêt-à-apporter
du meuble design

Boulevard Hamel
à l'intersection Henri IV
Québec
G4H 8T1 2221

'Traitement de faveur' retiré à Taillibert

MONTREAL (PC) — L'architecte parisien Roger Taillibert s'est fait subitement retirer le traitement de faveur que lui avait réservé la Commission d'enquête sur les coûts de la XXIe olympiade, le premier jour de sa comparution.

Hier, ce fut une toute autre affaire. Au lieu d'être interrogé exclusivement par son

propre avocat, Me Michel Robert, comme ce fut le cas la veille, il fut mis sur la sellette par les commissaires Gilles Poirier et Jean-Guy Laliberté qui l'ont soumis à un barrage de questions. Pris au dépourvu, l'architecte français a d'abord hésité à commenter le rôle qu'a joué la Ville de Montréal dans la planification des installations du parc olympique.

Mais devant l'insistance des commissaires Poirier et Laliberté, M. Taillibert a finalement reconnu que les autorités municipales ne lui ont jamais demandé de réduire les coûts ou encore de plafonner les dépenses de ses projets futuristes tels que le stade à toit amovible et le vélodrome.

"La Ville de Montréal vous

a-t-elle déjà demandé de réduire les coûts des installations olympiques?", lui a carrément demandé le commissaire Laliberté, sur un ton exaspéré, après une série de questions préliminaires. M. Taillibert a alors répondu indirectement à la question en disant que "la Ville ne m'a jamais demandé de modifier le concept même du stade".

Ce fut ensuite au tour du commissaire Poirier à prendre la relève de son collègue en demandant à l'architecte âgé de 53 ans "si quelqu'un à l'hôtel de ville ne lui a jamais demandé que ces installations soient aménagées en respectant certaines limites budgétaires?".

Après une courte pause, M.

Taillibert a répondu par la négative.

Le père du stade olympique devait également confier à la commission que ses estimations fournies en 1972 et concernant les quantités de béton et d'acier requises pour la construction du stade de 70.000 sièges étaient basées sur les plans d'ingénierie incomplets.

Basant ses projections sur les estimations de M. Taillibert, la Ville de Montréal avait établi, en 1972, que le stade coûterait \$106 millions. Or le coût final devait grimper à \$614 millions.

L'architecte devait faire remarquer "qu'un bouleversement économique imprévisible" avait eu pour résultat de faire grimper le prix de la construction de façon incontrôlable entre 1972 et 1976.

"Vous ne pouvez comparer les estimations d'octobre

1972 avec le coût final de l'ouvrage", a fait remarquer le témoin aux commissaires.

Invité à dire s'il avait prévenu les autorités municipales de Montréal que ses estimations de 1972 n'étaient pas complètes, M. Taillibert a répondu de façon indirecte en disant simplement qu'il n'avait pas participé à la préparation du budget olympique de la ville.

Le moins que l'on puisse dire de cette seconde séance avec M. Taillibert comme témoin, c'est qu'elle contrastait avec la première journée alors qu'il avait joué d'un traitement de faveur, son propre avocat ayant été le seul à être autorisé à l'interroger.

\$42 millions

L'architecte Taillibert aurait reçu plus de \$42 millions pour ses plans du Stade olympique, conformément à

une entente conclue en 1974 avec la ville de Montréal, alors que ses honoraires ont monté tout comme le coût des travaux. Cette entente prévoyait que M. Taillibert toucherait 4.95 pour 100 du montant de la construction. Finalement, les travaux, qui avaient été évalués à quelque \$175 millions en 1972, avaient atteint \$850.6 millions. Le document a été déposé après que le juge Malouf eût reproché à M. Taillibert de ne pas l'avoir apporté avec lui quand il quitta Paris pour se rendre à Montréal. "C'est peut-être la chose la plus importante de toutes", de dire le juge Malouf. L'architecte français ayant dit que la ville de Montréal en possédait une copie, les avocats de la Métropole la produiront plus tard au cours de la journée. Ils n'expliquent pourtant pas comment il se fait qu'ils n'aient pas été présentés plus tôt à l'enquête.

Claude Vaillancourt, successeur de Cardinal à l'Assemblée nationale

par Raymond GIROUX
Deux mois et un jour après le décès de M. Jean-Guy Cardinal, le premier ministre, M. René Lévesque, a proposé pour le remplacer à la vice-présidence de l'Assemblée nationale le nom du député de Jonquières, M. Claude Vaillancourt.

Cette nomination, acceptée à l'unanimité par les députés, ne provoque aucune surprise dans les milieux politiques, car le choix se limitait en réalité, selon les observateurs, à M. Vaillancourt et au député de Drummond, M. Michel Clair.

Ce dernier devra cependant se contenter d'occuper l'ancien siège de son "rival", qu'il a obtenu au cours d'une séance de chaise musicale qui n'a touché que des députés d'arrière-ban.

En prime, le premier ministre l'a nommé adjoint parlementaire du ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette.

Le premier ministre s'est de son côté excusé du retard mis à annoncer cette nomination qu'il avait d'abord promise pour les vacances de Pâques, à la mi-avril.

Par la suite, il annonça que cette question constituait un des seuls dossiers qu'il amenait avec lui lors de son voyage de noces en France.

Dans les milieux politiques, on disait à ce moment que M. Lévesque attendait le résultat des élections complémentaires de Jean-Talon, le 29 avril dernier, avant de

préparer un léger remaniement ministériel qui inclurait Mme Louise Beaudoin, candidate de son parti.

Mais les électeurs en ont décidé autrement en offrant une majorité de près de 6.000 voix au candidat libéral, M. Jean-Claude Rivest, malgré les espoirs des péquistes d'arracher cette circonscription.

Avocat, M. Vaillancourt, qui fêtera son 35e anniversaire de naissance, demain, a fait sa marque depuis deux ans comme président de plusieurs commissions parlementaires, et son attitude, autoritaire à l'occasion, a fait beaucoup jaser.

C'est ainsi qu'il expulsa de l'Assemblée, il y a quelques mois, le député libéral de Shefford, M. Richard Verreault, à la suite d'une mauvaise interprétation d'un article du règlement.

M. Vaillancourt devait pas la suite reconnaître son erreur, et sa "victime" lui a fait savoir, hier, qu'il ne lui en voulait pas outre mesure de cette erreur...

Temps difficiles

Parlant au nom des libéraux, le whip du parti, M. Robert Lamontagne, a averti le nouveau vice-président qu'il n'allait pas occuper un poste facile, car "les esprits

voient se réchauffer dans les jours et les semaines à venir".

Cette intervention suivait justement une des séances les plus houleuses que l'on ait vues depuis longtemps à l'Assemblée, et a fait soupçonner le président, M. Clément Richard, qui a compris que les temps s'annonçaient difficiles pour le maintien de l'ordre.

M. Lamontagne a par ailleurs rappelé que lors de la nomination à la présidence de M. Jean-Noël Lavoie, les six députés péquistes avaient rempli 19 pages du Journal des débats avec leurs interventions défavorables à cette nomination.

Quant à M. Richard, ses ambitions ministérielles s'amenuisent de jour en jour,

Le chantier de la Baie James risque d'être paralysé

MONTREAL (PC) — Le gigantesque chantier de la Baie James risque d'être paralysé incessamment en raison d'une rupture des négociations entre les travailleurs de soutien et la Corporation d'énergie de la Baie James.

Quelque 1.000 métallos ont débrayé hier soir pour une période de 24 heures. La CEBJ a fait savoir qu'elle avait pris des dispositions pour évacuer tous les grévistes dès ce matin.

Les négociateurs des Métallurgistes unis ont quitté la table de négociations à La Grande, le principal chantier, hier après-midi, lorsque la partie patronale a insisté pour renégocier les droits acquis.

Les travailleurs à l'origine de cet arrêt de travail occupent des fonctions stratégi-

ques sur les chantiers. Ils opèrent la centrale diésel qui fournit l'électricité; ils s'occupent des vérifications à l'aéroport, de la régulation du trafic aérien, de l'inspection de certains travaux, etc.

Visitez

Zip

international

le prêt-à-apporter du meuble design

Boulevard Hamel
à l'intersection Henri IV,
Québec
(418) 871-2221



Admission 1979-80

- Cours de secrétariat bilingue
- Niveaux: secondaire IV et V et collégial I et II
- Possibilité de session intensive pour compléter le cours collégial.
- Possibilité d'un cours intensif d'un an, pour secrétaire de service et secrétaire juridique.

Demandez notre prospectus.

Chez nous, préparez-vous à travailler.

Collège O'Sullivan de Québec
600, rue St-Jean
Québec G1R 1P8
(418) 523-5505

(ANNONCE)

Gagnante d'un four micro-ondes

le téléphone rouge

votre bouton de électric

Monsieur Yves Morin, président de P.A. MORIN INC. de St-Anselme, remet à Madame Liliane Sanschagrin de Ville Vanier, un magnifique four micro-ondes de marque Générale Electrique. Ce prix a été offert dans le cadre de la promotion du Téléphone Rouge sur le service téléphonique. Dans l'ordre habituel, M. Yves Morin, Mme Sanschagrin et M. Serge Saillant, vice-président des EDITIONS DU TELEPHONE ROUGE.

ANNONCE

OUI! LA MEMOIRE PARFAITE EXISTE! ET ELLE EST A LA PORTEE DE TOUS! QU'IMPORTE L'ÂGE, LE SEXE, L'INSTRUCTION OU L'INTELLIGENCE! INCROYABLE N'EST-CE PAS?

C'est la conclusion qui s'impose à la suite de 4 ans de recherches dans le domaine.

Il y a 4 ans, j'entrepris une recherche qui devait améliorer une mémoire trop souvent défaillante. En effet, à force de trainer des notes pour me rappeler différentes choses, j'étais devenu une vraie bibliothèque mobile!

4 ans plus tard, je suis à même de constater que la mémoire parfaite existe. L'erreur que j'avais faite est la même que tous font. Je voulais développer ma mémoire à la façon d'un muscle. Par l'entraînement, par la pratique de différents exercices. Les résultats étaient très décevants.

C'est alors que je me mis à réfléchir! La mémoire est une faculté de l'esprit humain. Voilà une évidence. Pour améliorer la mémoire il faut donc d'abord, connaître les rudiments de cet esprit. Alors, je vous pose cette question:

Connaissez-vous la nature et le fonctionnement de votre esprit?

Ne répondez pas! Je connais la réponse.

Mais alors, est-ce si surprenant que la majorité des gens vivent dans l'oubli, dans l'erreur, dans l'échec, dans la dépression, dans la pauvreté, bref dans la misère?

Car le livre "LA MEMOIRE PARFAITE" que je vous propose, est beaucoup plus qu'une initiation à une mémoire parfaite. C'est l'initiation à l'utilisation de 100% de tout votre potentiel.

Depuis des années on nous sonne les oreilles en disant que le potentiel humain est infini; que l'homme n'utilise qu'un infime pourcentage de tout son potentiel. Mais on ne nous a jamais appris comment rendre ce potentiel actif dans notre vie.

C'est ce que vous apprendrez dans "LA MEMOIRE PARFAITE".

VOUS apprendrez: comment et pourquoi vous oubliez; la façon la plus efficace de mémoriser des noms, des dates, des visages, des discours, des langues étrangères, des formules, des numéros de téléphone et des livres entiers; vous éliminerez pour toujours toute timidité, toute gêne et tout trac; comment exceller dans tous les sports; comment vous débarrasser de vos mauvaises habitudes; etc.

Et comme si ce n'était pas assez, je vous donne la technique de lecture rapide, vous savez cette technique que certains instituts vendent \$100 et plus.

Combien êtes-vous prêts à payer pour avoir une mémoire parfaite? \$1000? \$500? \$100?

Vous êtes vraiment trop généreux! \$10 suffiront!

Trop coûteux? Si vous croyez que l'amélioration de votre vie ne vaut pas \$10, je ne peux rien pour vous.

Mais si vous doutez des annonces comme celle-ci, alors je suis d'accord avec vous. Je me suis déjà fait avoir des dizaines de fois par des annonces qui promettaient le ciel et la terre. Alors je vous comprends!

C'est pourquoi je me permets cette offre: je suis absolument certain que ce cours "LA MEMOIRE PARFAITE" transformera votre vie. Alors, postdater le chèque de \$10 de 15 jours. Si vous faites un mandat je m'engage à ne pas le changer d'ici 15 jours.

Vous voulez plus de sécurité? Alors postdater de 30 jours. Vous aurez ainsi tout le temps de bien assimiler mon cours et de pratiquer la simple technique. Si je me permets telle fantaisie (un ami a taxé cette offre de ridicule. Selon lui, elle va me détruire) c'est que je sais ce que ce cours va vous apporter. Et ce, quel que soit votre âge, votre instruction ou votre intelligence.

Je ne vous demande pas de me croire. Je vous démontrerai par la logique et la science tout ce que j'avance.

Vous n'avez qu'à essayer! Si je me trompe, vous n'aurez perdu qu'une couple de minutes et un timbre-poste. Mais imaginez si je dis vrai! (Et je dis vrai!!!)

"De bonnes lunettes améliorent votre vision. Moi, je veux améliorer votre apparence."

Anne Simard - Conseillère en lunettes-mode



Si vous croyez que belles lunettes ne signifient que jolies montures, vous devriez voir ce que Anne Simard vous offre: un vaste choix de verres de lunettes aux teintes superbes. Que vous soyez un homme ou une femme, vous serez surpris de voir à quel point une paire de lunettes soigneusement choisie, aux verres subtilement teintés, peut améliorer l'apparence d'une personne!

Modernisez vos lunettes actuelles. Laissez Anne Simard vous montrer ses verres teintés, le dernier cri en fait de lunettes-mode!

Anne Simard vous accueillera aux salons du

Service d'Optique
Elite

DEMAIN:
Place Laurier, Ste-Foy. 653-8396

AUJOURD'HUI:
Galeries Chagnon, Lévis. 833-1322

"pour un Oeil à la page"

Bernard Mooney
247, 9e Rue, Qué. 3, P.Q. G1L 2N3

Bernard, je ne te crois pas. Mais je n'ai rien à perdre. Envoie-moi au plus vite LA MEMOIRE PARFAITE. Mais ne dépose pas mon chèque ou mandat avant 15 jours.

Si je retourne ton cours - n'importe la raison - pendant ce temps, retourne-moi mon chèque ou mon mandat non échangé. Sur cette base, voici mon \$10 plus 50 cents pour la poste et la manutention. Paiement sur livraison (C.O.D.) accepté.

NOM _____

ADRESSE _____

Cinq chaînes de commerce en alimentation doivent répondre à 174 accusations de publicité trompeuse

Emprisonnement à vie pour André Bélanger

par Marcel COLLARD

André Bélanger, 38 ans, de Parisville, a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre sans préméditation de son épouse, dame Colette Trudel-Bélanger, 35 ans, assassinée le 19 janvier 1979, à Beauport.

Bélanger devait subir son procès devant un jury, en Cour supérieure, chambre criminelle, à Québec, mercredi prochain, sous une accusation de meurtre avec préméditation.

Cependant, il s'est présenté devant le juge Ivan Mignault, hier matin, pour avouer sa culpabilité à l'accusation réduite de meurtre sans préméditation portée par le ministère public, représenté par Me Robert Parrot.

Au nom de Me Jean Hamel qu'il représentait, Me Guy Roy a demandé au juge de reporter au 15 juin, à 10h, les plaidoyers sur le nombre d'années de prison que Bélanger devra purger avant qu'il soit admis-

sible à une libération conditionnelle.

Le juge, qui a le pouvoir de recommander à quel moment un condamné est admissible à une libération, a déclaré qu'il voulait auparavant prendre connaissance des circonstances du crime et entendre les représentations des avocats.

Le 15 juin, une accusation de tentative de meurtre en rapport avec le même dossier, sera discutée.

A l'enquête du coroner, Bélanger avait refusé de témoigner.

Le 19 janvier, Bélanger s'était rendu à la maison mobile, à Beauport, où se trouvait son épouse. A la suite d'une vive discussion, Bélanger la frappa de 18 coups de couteau, dont neuf considérés comme mortels. Il s'en prit également à une adolescente qui fut frappée de six coups de couteau, ce qui fut l'objet d'une accusation de tentative de meurtre.

Peu après son crime, Bélanger se rendait aux policiers de la Sûreté du Québec à Laurier-Station.

par Marcel COLLARD

Cinq chaînes de commerces en alimentation doivent répondre aujourd'hui, en cour des poursuites sommaires à Québec, à 174 chefs d'accusation de publicité trompeuse, à la suite d'enquêtes conduites par la direction des pratiques commerciales du ministère canadien de la Consommation et des Corporations.

Les accusations sont relatives à la vente de produits à un prix supérieur à celui qui avait été publié dans des réclames publicitaires dans un journal.

Les supermarchés Dominion Ltée, à leur succursale de la rue d'Estimauville, à Beauport, feront face à 29 chefs d'accusation, pour des présumées infractions commises les 7 et 14 décembre 1978.

La compagnie Jean-Paul Dorion, faisant affaires sous la raison sociale de Casino d'Aubaines, sur la 1ère Avenue, à Québec, est inculpée sous 41 chefs d'accusation, relativement à la vente de produits faisant l'objet de publicité trompeuse, les 8 et 15 février 1979.

Alimentation Dallaire inc., à son établissement de l'Avenue Godin, à Ville Vanier, est accusé de 34 chefs d'infractions aux règlements de la publicité trompeuse, les 8, 13 et 21 septembre 1978.

Provigo Inc., faisant affaires sous la raison sociale de JATO, sur le boulevard Masson, Les Saules, doit se défendre sous 29 chefs d'accusation, remontant au 16 et au 23 février, ainsi qu'au premier mars 1979.

Par ailleurs, la compagnie Steinberg doit comparaître, également aujourd'hui, sous 24 chefs d'accusation pour avoir dans les magasins Steinberg de Québec et des environs, enfreint les règlements sur la publicité, les 5, 16, et 21 février, ainsi que le premier mars 1979.

A la suite des vérifications par les enquêteurs Douglas L. Seward et Bertrand Devost, de la Direction des pratiques commerciales, le ministère de la Consommation et des Corporations a adressé des sommations aux entreprises trouvées en défaut. Se basant sur les réclames publicitaires des marchands concernés, dans LE SOLEIL de Québec, les enquêteurs ont procédé à l'achat de certains produits à un prix supérieur à celui annoncé dans la publicité.

Ainsi, selon les chefs d'accusation contenus dans 80 pages de dénonciation, les différences de prix, entre la publicité et celui payé, varient entre \$0.01 sur l'achat d'une boîte de pêches ou de la confiture aux fraises et \$1.19 sur des fraises, en passant par des écarts de \$1.10 et \$0.74 sur le café, ou \$0.79 sur du savon liquide.

La loi relative aux enquêtes sur les coalitions, régissant les pratiques commerciales, ne prévoit aucune amende minimum, mais fixe le plafond à \$25,000.

Hausse du nombre des accidents de travail

(PC) — Le nombre des accidents du travail a augmenté de 11 pour cent, l'an dernier, au Québec, passant de 277,478 en 1977 à 308,159 en 1978.

Selon le rapport annuel de la Commission des accidents du travail (CAT), rendu public, hier, ce bilan dépasse d'environ 13 pour cent le nombre moyen d'accidents enregistrés au cours des cinq dernières années.

En 1978, on a dénombré 167,859 accidents ayant donné lieu au versement d'indemnités pour perte de temps et 140,300 accidents n'ayant nécessité que de l'assistance médicale.

Par ailleurs, le nombre des décès attribuables à des accidents du travail a diminué, passant de 214 en 1977 à 203 en 1978.

Le rapport note toutefois que toutes les données concernant les décès ne sont pas encore disponibles, plusieurs demandes n'étant pas nécessairement formulées l'année même du décès.

Les déboursés occasionnés par les accidents du travail en 1978 se sont élevés à \$347.7 millions, ce qui représente une augmentation de 29 pour cent par rapport à l'année précédente.

J.-M. Deraîche aura "plus de deux ans"

par Marcel COLLARD

Le juge Ivan Mignault a dénoncé hier le milieu infâme de la drogue, où s'exerce le chantage et sont commis des crimes sur une haute échelle par des jeunes qui n'ont rien à envier au monde du crime organisé habité par les adultes.

Le juge Mignault devait prononcer sa sentence, hier après-midi contre Jean-Marc Deraîche, reconnu coupable par un jury de complot de meurtre et de tentative de meurtre; nettement mécontent du rapport soumis par l'agent de probation, il a ordonné qu'on lui fournisse un rapport complet et circonstancié sur la personnalité du condamné.

Les deux procureurs, Me Carol Saint-Cyr, représentant le ministère public, et Me Richard Grenier, celui de la défense, avaient d'abord plaidé sur la sentence, démontrant que le crime avait été commis dans le milieu de la drogue, que l'agres-

seur et la victime évoluaient dans ce monde comme consommateurs et vendeurs.

Le juge, faisant allusion à sa participation au Centre jeunesse et foi, s'en est pris à ce monde infâme, vivant du crime organisé sur une haute échelle et entraînant les jeunes par le chantage à commettre des délits et à consommer de la drogue.

Parlant du jeune homme qui s'est reconnu coupable devant un tribunal de la Jeunesse à l'accusation de tentative de meurtre et principal témoin de la poursuite lors du procès, le juge a rappelé que Deraîche n'était pas responsable de sa déchéance, mais qu'on se servait de ces êtres pitoyables dans ce milieu, où on emploie les mêmes tactiques que celles du crime organisé dans le monde adulte.

A l'adresse de Deraîche, le juge a dit qu'il ne devait pas s'attendre à des félicitations et que la peine sera plus longue que deux ans.

Soupçonné d'avoir mis le feu à son logement

Un jeune homme d'une vingtaine d'années devait comparaître, cet après-midi, comme témoin important devant le notaire Cyrille Delage. Il est soupçonné d'avoir mis le feu dans son logis situé au 50, carré Dallaire, dans le quartier Neufchâtel de Québec.

L'incendie s'est produit, dimanche dernier, et il a entraîné des pertes matérielles de \$10,000 dans une maison de rapport de huit logements.

L'attention d'un autre locataire de la maison a été attirée par la fumée et c'est ainsi que des dommages beaucoup plus élevés ont pu être évités.

L'enquête menée par l'investigateur chef Henri Bédard et l'aide technique André Savard a permis de constater que l'incendie avait pris naissance dans un fauteuil, dans des circonstances plutôt suspectes.

Le sort de P. Nadeau n'est pas encore fixé

Après 11 heures de délibérations, les six hommes et les six femmes du jury n'ont pas réussi, hier, à se prononcer sur le sort de Patrice Nadeau, accusé du meurtre avec préméditation de son épouse France-Caron Nadeau, le 2 août 1978, à Sainte-Brigitte-de-Laval.

A 19h, hier, au palais de justice de Québec, les jurés ont avisé le juge Ivan Mignault, de la Cour supérieure chambre criminelle, qu'ils reprendraient les discussions ce matin.

Les jurés vivent en retraite sévère, sans communication avec l'extérieur, depuis 15h30, mercredi et cela prévaut tant et aussi longtemps qu'ils n'en viendront pas à un verdict unanime. Le juge, dans son adresse, leur a donné comme directive d'étudier quatre verdicts possibles: le meurtre avec préméditation, le meurtre sans préméditation, l'homicide involontaire et l'acquiescement dans l'éventualité d'une conclusion sur une défense légitime ou dans le cas d'un doute raisonnable.



DES MEUBLES AU PRIX DU "GROS"!

C'est la chance que vous offre Roger Poirier Meubles Inc. avec

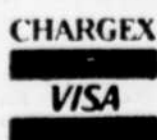
\$400,000

De meubles à liquider pour faire place à de nouvelles marchandises. Profitez-en pour vous procurer de beaux meubles de qualité à prix défiant toute compétition!

DIVAN-LIT MODERNE Avec matelas à ressorts. Recouvrement velours acrylique. Couleur champagne - Taupe - Sable. (3 seulement) Valeur de \$795 \$495	DINETTE FUTURISTE Table rectangulaire blanche 36" x 48" extensible à 60". 4 chaises velours acrylique couleur flamme. (4 seulement) Valeur de \$695 \$449	SALLE A MANGER CONTEMPORAINE Table hexagonale avec piedestal. 4 chaises droites. Buffet et vaisselier. (1 seulement) Valeur de \$1495 \$895
DIVAN-LIT TRADITIONNEL Avec matelas à ressorts. Recouvrement coton imprimé. Traité Scotchguard. Fleurs beige et brun. (1 seulement) Valeur de \$695 \$495	SALON MODERNE 2 PIECES Recouvrement velours acrylique. Couleur brun ou rouge. (2 seulement) Valeur de \$1295 \$639 RABAIS 50%	SALLE A MANGER FUTURISTE Table rectangulaire 40" x 72" (extensible à 104"). 6 chaises en cuir véritable. Buffet et vaisselier. Valeur de \$5295 \$2995
DIVAN-LIT ET FAUTEUIL COLONIAL Avec matelas à ressorts. Recouvrement nylon. Couleur brun. (2 seulement) Valeur de \$1195 \$595 RABAIS 50%	SALON MODULAIRE FUTURISTE Comprend 5 fauteuils détachables. Recouvrement nylon bourgogne. (1 seulement) Valeur de \$1895 \$1195	ETAGERES MURALES FINI CHENE 3 sections largeur 72". (2 seulement) Valeur de \$395 \$589 2 sections largeur 48". (2 seulement) Valeur de \$795 \$429
DINETTE MODERNE Table ovale ou rectangulaire. 4 chaises pivotantes. Couleur tan. (3 seulement) Valeur de \$595 \$329	CHAMBRE MODERNE 6 MORCEAUX En orme. (1 seulement) Valeur de \$1595 \$995	LAMPES Lot de lampes d'échantillonnage. RABAIS 50%
DINETTE COLONIALE en érable massif Table ronde de 40" extensible à 58". 4 chaises droites. (3 seulement) Valeur de \$684 \$449	CHAMBRE FUTURISTE 6 MORCEAUX Fini chêne naturel, miroir et bambou. (2 seulement) Valeur de \$1695 \$1095	De nombreux autres spéciaux non énumérés vous attendent au magasin ou à l'entrepôt.

Ces prix sont en vigueur jusqu'au 26 mai ou jusqu'à épuisement des stocks.

Facilités de paiements,



1975, RUE FLEUR DE LYS, QUEBEC - Tél.: 522-1271



Il y a la pause-café... et la pause-exercice

Textes de
Jacques DRAPEAU

Au Japon, la radio annonce au monde ouvrier que le moment de la pause-exercice est arrivé. Durant quelques minutes par jour, les moteurs d'usines diminuent de rythme et les machines à écrire cessent leurs cliquetis pour permettre à l'organisme humain de mieux respirer.

En Allemagne de l'Est, la pause-café a été supprimée depuis belle lurette au profit de la pause-exercice.

En Amérique du Nord, les expériences analogues sont plus isolées,

surtout en milieu de travail. Les programmes de conditionnement physique, en dehors de la période quotidienne de travail, se multiplient cependant. C'est le cas, par exemple, de Vachon Inc. de Sainte-Marie-de-Beauce, qui a proposé récemment à ses employés travaillant au siège social de participer à un programme d'activités physiques.

Mais à Charlesbourg, une expérience de pause-exercice en milieu de travail, modeste au départ, est en train de produire de remarquables résultats. Tout le mouvement coopératif du grand Charlesbourg est engagé dans un projet expérimental mis de l'avant

par 'Charlesbourg en mouvement', organisme créé dans le cadre du programme 'Canada au Travail'.

En tout, cinq caisses populaires et les succursales, de même que le marché d'alimentation Cooprix, sont engagés dans l'aventure. Dans certains établissements, les exercices sont déjà devenus routine tandis que dans d'autres, ce n'est plus qu'une question de jours.

Au son de la musique

À la Caisse populaire de Charlesbourg, sur la 76e rue, la pause-exercice est appliquée avec succès depuis maintenant deux mois.

Un peu après l'arrivée des employés vers 9h on met en marche la musique qui accompagnera les gestes. Ils sont une vingtaine, debout, jeunes et moins jeunes, du directeur à la caissière, entre les bureaux et devant les terminaux d'ordinateurs, à répéter les gestes que leur indiquera une consœur de travail, spécialement préparée à cette fin.

La pause-exercice durera sept minutes. Rien de violent toutefois. Pas question de suer à grosses gouttes, car on continuera de travailler avec les mêmes vêtements. Les gestes auront pour effet de relaxer, de se détendre.

Parce que tous se retrouvent comme ça, quotidiennement, pour exécuter les mêmes gestes, le directeur de la Caisse populaire de Charlesbourg, M. Jean-Paul Lapointe, estime que cette initiative a vite contribué à faire disparaître les tensions qui pouvaient exister au sein du groupe d'employés. 'D'ailleurs, confie-t-il, la pause-exercice ne pourrait se faire dans un climat de méfiance'.

Accueil favorable

Les promoteurs de 'Charlesbourg en mouvement' avaient d'abord pris contact avec les directeurs des Caisse populaires du grand Charlesbourg. Très vite, ils endossèrent le projet. Cependant, les initiateurs du projet furent invités à rencontrer les clubs sociaux des employés afin de convaincre les membres d'adhérer au projet. Là également, la réponse fut affirmative.

Dans un premier temps, l'équipe de 'Charlesbourg en mouvement' passa plusieurs jours avec les employés, au moment de la pause-exercice. Parallèlement, des employés furent préparés à assurer la relève et prendre en main l'animation des pauses-exercices.

Un jour, raconte M. Lapointe, des employés de Bell Canada et de IBM se



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

C'est l'heure de la pause-exercice. Un p'tit 'sept minutes' qui a engendré toutes sortes d'initiatives chez les employés de la Caisse populaire de Charlesbourg.

trouvaient dans la caisse lorsque le moment de la pause-exercice arriva. Les visiteurs trouvèrent l'idée brillante et n'hésitèrent aucunement à se joindre au groupe pour l'exercice.

Bien sûr, les pauses-exercices ne se déroulent pas encore au moment où la clientèle abonde. On imagine les problèmes qui en résulteraient si les employés se mettaient à faire des exercices pendant que les sociétaires font la queue devant les guichets. 'Idéalement, pense Denis Pelletier, le directeur de 'Charlesbourg en mouvement', il faudrait que la pause-exercice se déroule à la suite d'une période intense de travail, ce qui n'est pas le cas actuellement.'

Il n'a pas été possible d'appliquer la pause-exercice durant les heures de travail, au Cooprix de Charlesbourg. C'est encore la présence de la clientèle qui en rend l'application difficile.

Bref, on se heurte encore à tout un monde de difficultés parce que, chez nous, 'ce n'est pas encore dans la

mentalité'. Dans notre monde de tension où le client remplit son bordereau à la hâte ou fait son épicerie au pas de course, la pause-exercice deviendrait un obstacle qui aurait tôt fait de déclencher des tollés.

L'effet d'entraînement

Chose certaine, ce contact, si modeste soit-il, de l'activité physique a déjà eu un effet d'entraînement au sein du mouvement coopératif de Charlesbourg.

Spontanément, une bonne partie des quelque 200 employés engagés dans l'expérience ont ressenti le besoin d'aller plus loin encore. Voilà comment sont nées ces soirées de volleyball et ces activités à la piscine intérieure.

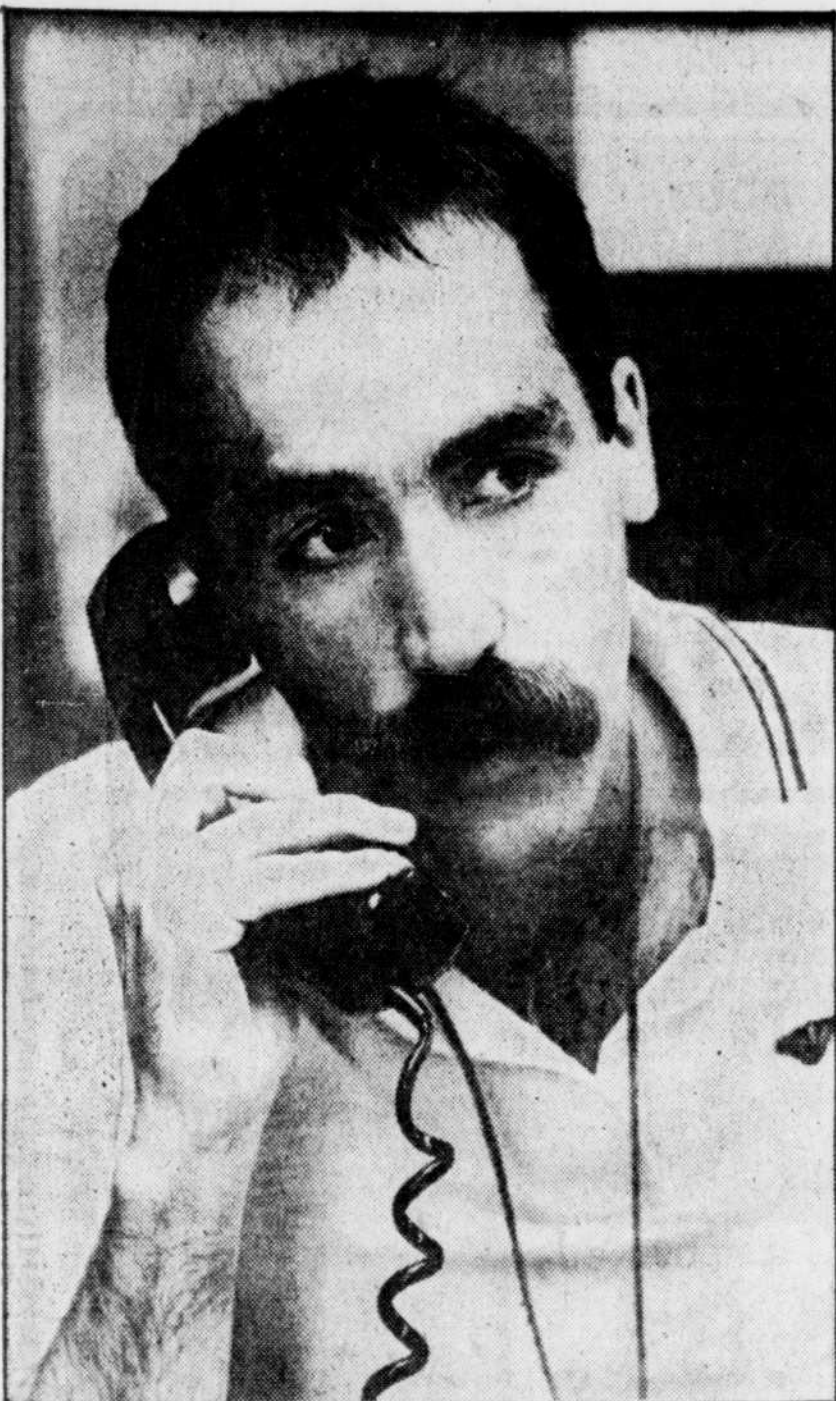
'Charlesbourg en mouvement' veut aussi aller plus loin encore. Dans cette première phase, on s'était contenté d'une évaluation sommaire de la condition physique des employés visés, de la mise sur pied des pauses-exercices

en milieu de travail et de la distribution de documentation sur l'activité physique.

Si le programme de 'Charlesbourg en mouvement' devait être reconduit à l'automne, ses dirigeants pensent qu'on pourrait pousser beaucoup plus loin encore l'évaluation de la condition physique des participants et l'élaboration des programmes pouvant correspondre aux besoins spécifiques de chacun.

Dans cette perspective, Denis Pelletier et son équipe espèrent obtenir l'aide financière du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Déjà, Kino-Québec a apporté son concours à la préparation de cette première expérience.

'Charlesbourg en mouvement' n'a pas les outils nécessaires pour aider d'autres organismes à lancer un programme de pauses-exercices en milieu de travail. Cependant, Denis Pelletier se dit disponible pour fournir tous les renseignements désirés. Pour en savoir plus long, donc, il suffit de composer le numéro de téléphone suivant: 628-8844.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Denis Pelletier, le directeur de 'Charlesbourg en mouvement'. Pour lui, le processus est bien amorcé.

Expo d'artisanat à Thetford Mines

Si vous êtes de la région de Thetford Mines (ou si vous passez dans le coin), notez qu'il y aura une exposition d'artisanat les 23, 24 et 25 mai prochain au Centre de loisirs de l'endroit.

C'est le service des loisirs de Thetford qui en assume la coordination. Des centaines de personnes participeront à l'animation des différents ateliers et stands.

Le comité organisateur croit que l'initiative permettra de sensibiliser la population sur l'importance des activités culturelles, tout en suscitant le goût et l'intérêt de chacun. On souhaite aussi que la participation des gens augmente.

Bien sûr, une telle exposition poursuit aussi comme objectif de permettre aux artisans du milieu de mieux se faire connaître.

Des centaines de pièces seront alors exposées. Les arts seront variés: argenterie, arts plastiques, bijoux, céramique, couture, cuir, cuivre, dessin, fléché, jouets de bois, macramé, peinture, photographie, sculpture, sérigraphie, tapisserie, tissage, tricot et rotin.

La journée de mercredi 23 mai sera consacrée aux bénévoles en loisirs. L'ouverture de l'exposition aura lieu à 20h30. Le 24, on dédicera l'après-midi aux clubs de l'âge d'or, et la soirée aux fermières et à la fraternité des veuves. L'exposition se déroulera de 14h à 17h et de 19h à 22h.

Vendredi le 25 mai, c'est la journée des artisans avec le même horaire que la veille. Plusieurs spectacles seront offerts au cours de cette dernière journée.

Courir avec la police

Dans le cadre de la Semaine de la police, le comité organisateur des épreuves sportives policières et Kino-Québec invite policiers, enfants et adultes de la région 03 à participer à un jogging populaire de cinq et 10 kilomètres, demain, dans les rues de Québec.

Le départ aura lieu à 14h, devant le musée du Québec, sur les plaines d'Abraham.

Le parcours du cinq kilomètres est le suivant: musée, chemin Saint-Louis, rue Holland, chemin Sainte-Foy, rue Belvédère et retour au musée. Les inscrits à la randonnée sur 10 kilomètres emprunteront successivement le chemin Saint-Louis, la rue des Gouverneurs, la rue

Myrand, le chemin Sainte-Foy et la rue Belvédère pour revenir au musée.

On pourra s'inscrire sur place, demain, de 11h à 13h. Il en coûtera un dollar aux adultes pour se joindre aux joggeurs. Les enfants seront admis gratuitement. La tenue de courreur est cependant de rigueur.

Il y aura de nombreux prix à gagner et un médaillon sera remis à tous les participants. Quant aux policiers participants, ils devront être identifiés à leur corps policier.

Le comité organisateur de la manifestation veut ainsi permettre des contacts moins formels entre policiers et gens du grand public.

Les Moose, c'est dans la poche!

Tout est dans la technique, dit-on souvent en parlant d'une discipline sportive. Que pourrait-on invoquer alors pour justifier le jeu brillant d'un lanceur de... sacs de sable?

Technique: pas nécessaire! Mais il faut avoir l'oeil ouvert et une bonne maîtrise de la main (!)

Bref, les blagues fusaient de toutes parts l'autre jour à la loge royale des Moose de Québec, alors que les membres de la ligue de sacs de sable de ce club social célébraient, dans la joie, la fin des activités de leur neuvième saison.

Peu de ligues de sacs de sable au

Québec peuvent se vanter de posséder des assises aussi solides que le circuit des Moose. La ligue compte aujourd'hui 10 équipes de cinq joueurs chacune. C'est Gérard Rheault qui l'a fondée, en 1970. Le club a même mis sur pied une ligue de jeunes (six à 14 ans) qui regroupe six équipes. La relève va donc être assurée chez les adultes.

C'est Villes Vigneault pas le chanteur) qui dirige la ligue de sacs de sable des Moose. Lui, il aurait bien aimé nous parler un peu de son circuit, sans doute, mais il a préféré céder la parole aux dames.

C'est à ce moment que nous en avons appris un peu plus long sur le

'club des folles'. Dernier à la fin de la saison régulière, ce club a réussi à atteindre la demi-finale en riant un bon coup. Ce club des folles réunissait Marthe Collin, Margot Vigneault, Jacqueline Bertrand, Alma Laberge, de même qu'un homme que ces dames appellent affectueusement le 'Matou': Kenneth Conway, dit 'le Pif'.

Des statistiques

C'est l'équipe à Régis Boily qui a remporté les grands honneurs cette saison. Boily, lui-même, a volé la vedette. Il a maintenu une moyenne de 3,276 points et il s'est même permis de réaliser, par un beau soir d'hiver, un magistral compte de 4,800 (possibilité de 5,000).

Chez les dames, c'est Lise Godin qui a affiché la meilleure moyenne: 2,847.

En gros, chaque joueur doit lancer 10 poches. Mais il faut d'abord qu'un joueur lance un sac dans le trou du '300' pour que l'on commence à calculer les points de l'équipe. Chaque joueur doit se placer à 15 pieds de l'objectif.

Cette saison, les équipes de la ligue ont utilisé des jeux de poche non conventionnels. Ils étaient plus gros que les réguliers. Les jeux habituellement utilisés avaient été détruits dans un incendie. C'est cependant une situation que l'on corrigera la saison prochaine, afin de permettre à la loge de rencontrer d'autres équipes à l'extérieur.

Mais qu'est-ce donc que cette loge des Moose?

Pour les non-initiés, il s'agit d'un club social dont l'ultime objectif est de venir en aide aux orphelins et aux vieillards. Ce qui n'empêche cependant pas les 650 membres de la loge de s'amuser en participant à toutes sortes d'activités axées surtout sur le sport.

Du bénévolat

'Chez nous, explique Paul Samson, le vice-gouverneur de la loge, ce n'est pas différent des autres clubs: nos activités sont appuyées surtout sur le bénévolat.' Les activités se déroulent durant 10 mois. On fait relâche en été.

Les Moose tirent leurs origines des États-Unis. On compte 1,600,000 membres en terre nord-américaine, dont 19,000 au Québec seulement.

'Est-ce vrai que c'est votre anniversaire de naissance aujourd'hui?' m'a demandé un membre.

'Non, pourquoi?'

'Moi, fit-il pour toute réponse, je suis sûr que c'est votre fête!'

'Mais non, puisque je vous le dis.'

'Ah bon, laissez-til tomber finalement, c'est dommage, car ici, on souligne ça dignement avec... la tarte à la crème en pleine figure.'

Ouf!

Question de goût, moi, j'aime encore mieux les poches.



Le Soleil, Jacques Deschênes

C'est l'équipe à Régis Boily qui a remporté les grands honneurs de la Ligue de sacs de sable des Moose. Et on a fêté ça en grand!

Jato combat

en réduisant le

**BIFTECK
DE RONDE**

Tranche entière
Désossé
Boeuf estampillé
Canada
Catégorie "A"

A REDUIT DE

.81 LB**2²⁷** LB
**ROTI
DE PALETTE**

Coupe ordinaire
boeuf estampillé
Canada
Catégorie "A"

A REDUIT DE

.71 LB**1⁴⁷** LB
**BOEUF
A RAGOUT
DESOSSE**

Boeuf estampillé
Canada
Catégorie "A"

A REDUIT DE

.41 LB**2²⁷** LB
**BIFTECK
OU ROTI
D'ALOYAU
OU DE COTE
D'ALOYAU**

Bout enlevé
Boeuf estampillé
Canada
Catégorie "A"

A REDUIT DE

.21 LB**3²⁷** LB
**ROTI DE
POINTE DE
SURLONGE**

Boeuf estampillé
Canada
Catégorie "A"

A REDUIT DE

.81 LB**2⁷⁷** LB
**BIFTECK DE
SURLONGE**

Boeuf estampillé
Canada
Catégorie "A"

A REDUIT DE

.81 LB**2⁶⁷** LB
**BIFTECK
DE COTES**

Boeuf estampillé
Canada catégorie "A"

A REDUIT DE

.31 LB**3¹⁷** LB
**BIFTECK
DE PALETTE**

Coupe ordinaire
Boeuf estampillé
Canada catégorie "A"

A REDUIT DE

.71 LB**1⁵⁷** LB
**BIFTECK
A SANDWICH**

Boeuf estampillé
Canada catégorie "A"

A REDUIT DE

.51 LB**2⁹⁷** LB
**ROTI
DE PALETTE**

Coupe Européenne
Boeuf estampillé
Canada catégorie "A"

A REDUIT DE

.71 LB**1⁵⁷** LB
**ROTI
DE COTES**

1re coupe
Boeuf estampillé
Canada catégorie "A"

A REDUIT DE

.31 LB**2⁷⁷** LB
**BIFTECK DE
CONTRE-
FILET**

Boeuf estampillé
Canada catégorie "A"

A REDUIT DE

.21 LB**4⁵⁷** LB

25
ans
de pouvoir
d'achat

ans d'économie

CES OFFRES SONT VALIDES JUSQU'AU 22 MAI 1979 - NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS

l'inflation

prix du boeuf

BIFTECK DE RONDE ATTENDRI

Boeuf estampillé
Canada
Catégorie "A"

A REDUIT DE

.81 LB

2⁸⁷ LB

ROTI DE COTES CROISEES

Boeuf estampillé
Canada
Catégorie "A"

A REDUIT DE

.71 LB

1⁷⁷ LB

ROTI DE PALETTE DESOSSE ET ROULE

Boeuf estampillé
Canada
Catégorie "A"

A REDUIT DE

1.01 LB

1⁷⁷ LB

BIFTECK OU ROTI D'INTERIEUR DE RONDE

Boeuf estampillé
Canada
Catégorie "A"

A REDUIT DE

.71 LB

2⁸⁷ LB

BOEUF HACHE ORDINAIRE

A REDUIT DE

.31 LB

2³⁷ LB

ROTI D'INTERIEUR DE CROUPE

Boeuf estampillé
Canada catégorie "A"

A REDUIT DE

.71 LB

1⁵⁷ LB

BIFTECK DE FAUX- FILET

Boeuf estampillé
Canada catégorie "A"

A REDUIT DE

.51 LB

4²⁷ LB

BIFTECK DE PALETTE

Coupe Européenne
Boeuf estampillé
Canada catégorie "A"

A REDUIT DE

.71 LB

1⁶⁷ LB

ROTI D'EXTERIEUR DE CROUPE

Boeuf estampillé
Canada catégorie "A"

A REDUIT DE

.71 LB

2²⁷ LB

BIFTECK DE SURLONGE DESOSSE

Boeuf estampillé
Canada catégorie "A"

A REDUIT DE

.91 LB

4²⁷ LB

BOEUF HACHE MAIGRE

A REDUIT DE

.31 LB

2²⁷ LB

BOEUF HACHE MI-MAIGRE

A REDUIT DE

.31 LB

1⁸⁷ LB

25
ans
de pouvoir
d'achat

ans d'économie



Le Petit Champlain présente
avec la collaboration de CHOI-FM
DANIELLE ODDERA
Jeu. 17 mai à 20h30 | Sam. 19 mai à 20h
Ven. 18 mai à 20h | et à 22h30
et à 22h30 | Dim. 20 mai à 20h30
Sièges réservés. Réservations: 692-2222
Stationnement au CN
Le petit Champlain
68, rue Petit Champlain

Relance de l'opéra au Québec

Le MAALQ affronte encore Vaugois

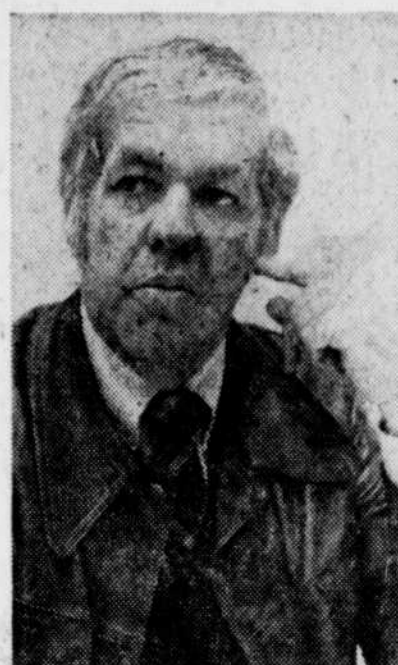
par Marc SAMSON

Continuant l'escalade de ce que l'on peut maintenant appeler "l'affaire" de la relance de l'opéra au Québec, le mouvement d'action pour l'art lyrique au Québec (MAALQ) a convoqué une conférence de presse, hier, au cours de laquelle il a de nouveau exprimé son "opposition véhémente" à une certaine orientation que le ministre des Affaires culturelles, Denis Vaugois, semble vouloir adopter vis-à-vis ce projet.

Cette nouvelle contestation du mouvement d'action survient à la suite de la parution d'un article dans LE SOLEIL, en date du 4 mai, qui faisait suite à une conversation téléphonique que j'ai eue avec le ministre.

M. Vaugois avait alors précisé que l'hypothèse paraissant la plus raisonnable, pour la relance de l'opéra au Québec, était celle qui en rendrait responsable la Place des Arts. Propos qu'il avait d'ailleurs tenus la veille à la Commission permanente des Affaires culturelles.

Hier, le MAALQ a de nouveau insisté sur la création d'une compa-



Le ministre Denis Vaugois doit rencontrer les gens du MAALQ bientôt.

gnie d'opéra permanente, dont la responsabilité serait dévolue à une direction autonome. Direction formée d'une équipe nouvelle et dynamique, hautement qualifiée et qui comprendrait des professionnels du métier.

On souhaiterait, au MAALQ, que cette nouvelle compagnie d'opéra adopte les mêmes structures que les orchestres symphoniques, les compagnies de théâtre et de ballet. Qu'elle ne soit par conséquent, soit rattachée ni à une régie quelconque, ni à un groupe, ni à un organisme déjà existant. Une compagnie autonome dont les responsables pourraient mettre tous leurs efforts pour en assurer l'avenir et la faire prospérer.

Les membres du bureau de direction du MAALQ ont aussi précisé qu'ils "défendent des idées, des principes", et qu'en se mettant au blanc comme ils le font depuis maintenant plus de deux ans, ils ont "tout à perdre, et rien à gagner" pour eux-mêmes.

Ce délicat dossier de l'opéra pourrait prendre bientôt une nouvelle tournure. Le ministre des Affaires culturelles a convoqué une assemblée générale avec les membres du MAALQ, pour le 8 juin prochain; assemblée qui sera précédée d'une rencontre avec le conseil d'administration de cet organisme.

3 CINE-PARCS POUR MIEUX VOUS SERVIR
GUICHETS semaine: 700 • Ven. Sam. Dim.: 6³⁰
PROJECTION au CREPUSCULE

STREISAND & REDFORD
Tout était si important alors... même l'amour.
UN COUPLE INOUBLIABLE
DANS LA PLUS BELLE HISTOIRE D'AMOUR DE L'ANNÉE
NOS PLUS BELLES ANNEES
VERSION FRANÇAISE DE
THE WAY WE WERE
PIERRE RICHARD ALDO MACCIONE
Je suis timide mais je me soigne
BEAUPORT 1 HORAIRE: 667-5362
AUTOROUTE 40 - BOULEVARD De la CAPITALE

Le SPECTACLE le plus ENCHANTEUR
de **WALT DISNEY** POUR TOUS
Les aventures de BERNARD et Bianca
ATTENTION PAR EXCEPTION LES 6 A 13 ANS \$1.00
LES MOINS DE 6 ANS: GRATUIT
aussi! **WALT DISNEY LES ROBINSONS DES MERS DU SUD**
BEAUPORT 2 HORAIRE: 667-5362
AUTOROUTE 40 - BOULEVARD De la CAPITALE

Cet homme est un vrai bulldozer!
Hélicoptères, motos en folie, autocars blindés
14 ANS
CLINT EASTWOOD "L'ÉPREUVE DE FORCE"
CAPRICORNE UN
DE LA COLLINE RIVE SUD HORAIRE: 831-0778
Route Demers - St-Nicolas

Joignez vous au monde sensuel de **HARRY REEMS**
18 ANS Adultes
Basé sur le livre brochant du Marquis de Sade
Justine et Juliette
dirigé par MAC AHLBERG, metteur en scène
de "MOI UNE FEMME" et "FANNY HILL" avec MARIA LYNN BRIGITTE MAIER
Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur
MONSIEUR MADAME et la BONNE
le **Cri du Désir**
Représentation complète à compter de 11h15. Dernière rep. complète à 6h55
MIDI-MINUIT
252 ST-JOSEPH EST 522-2828

CINEMAS ODEON

Deux femmes. Tout les sépare, mais tout les rapproche quand la puissance de la jalousie atteint celle de l'amour.
Un film qui plonge au coeur de toutes les femmes.
POUR TOUS
PIERRE DAVID Présente une sélection des Films Mutuels
MELINA MERCOURI ELLEN BURSTYN
CRI DE FEMMES
de JULES DASSIN
2e FILM
NOUS TROIS TOUS AU PARADIS
un film d'YVES ROBERT
HORAIRE: Ap. 19h30, 19h30, 21h30, 21h30, 21h30, 21h30, 21h30, 21h30
Les moins de 14 ans \$1.50

Après "Deux Super-Flics" nos 2 joyeux compères nous reviennent plus farfelus et plus Bagarreurs que jamais!
Vivez avec eux une aventure hilarante, dans le monde du "gambling" à Miami!
POUR TOUS
TERENCE HILL BUD SPENCER
PAIR ET IMPAIR
Un film de SERGIO CORBUCCI ASTRAL FILMS
HORAIRE: Circle: 19h30, 19h30, 19h30, 19h30, 19h30, 19h30, 19h30, 19h30
Avec les arts martiaux, il pouvait surmonter: **DAVID CARRADINE**
LE CERCLE DE FER
LE DAUPHIN

VENUE DES PROFONDEURS DE L'ESPACE.
LA GRAINE EST SEMÉE... LA TERREUR S'EST EMPARÉE DE LA VILLE... L'APOCALYPSE EST POUR DEMAIN!
14 ANS
DONALD SUTHERLAND
L'INVASION DES PROFANATEURS
2e FILM
CHARLES BRONSON
"UN ESPION DE TROP"
HORAIRE: Un espion: 19h40, 19h40, 19h40, 19h40, 19h40, 19h40, 19h40, 19h40
ÉTUDIANTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo \$2.50

DU PONT & BOUL CHAREST INF. 529-9745 STATIONNEMENT INTERIEUR PARC AUTO PAQUET & LALIBERTE

Gros effort de promotion de la SDICC à Cannes

CANNES (d'après AFP, CP, UPI) — La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC) dépense, cette année, au Festival de Cannes, des sommes importantes pour promouvoir le cinéma produit au Canada l'année dernière.

Lors d'un déjeuner de presse, le nouveau directeur de la SDICC, M. Michael McCabe, a reconnu que les films impliqués dans cette opération de promotion pouvaient ne pas sembler "canadiens" à première vue, bien qu'ils aient été tournés au Canada, avec des équipes techniques canadiennes, par des réalisateurs canadiens utilisant en partie des acteurs canadiens.

Ces films, ce sont "Agency", tourné à Montréal avec Robert Mitchum et Lee Majors (l'homme bionique qui fait vendre les films à la télé américaine), "City on Fire" avec Ava Gardner et Henry Fonda, et "The Brood" avec Samantha Eggar et Oliver Reed.

"La SDICC a été créée pour mettre sur pied une industrie cinématographique, a déclaré M. McCabe, et c'est pourquoi je me préoccupe de l'aspect commercial du cinéma. Pour produire de bons films sur le plan artistique, il est indispensable d'avoir une industrie qui marche bien."

L'ancien sous-ministre à la Consommation à Ottawa a précisé que 1978 avait constitué la meilleure année pour le cinéma au Canada: les productions ont totalisé \$60 millions comparativement à \$5 millions l'année précédente. M. McCabe estime que la

production de l'année prochaine pourrait totaliser \$100 millions.

L'aspect québécois

Lorsqu'il évalue le travail de producteurs comme Robert Lantos, Robert Cooper, Ronald Cohen, Denis Héroux et Harold Greenberg, M. McCabe est confiant en l'avenir, mais il reconnaît qu'il faut faire plus pour l'industrie cinématographique de langue française.

Il est vrai que la qualité des réalisateurs francophones ne peut être mise en doute: encore une fois, ce sont trois réalisateurs de langue française qui ont pu faire inscrire des films à différentes sections du Festival de Cannes, cette année.

Par exemple, le long métrage documentaire "Les servantes du bon Dieu" de Diane Létourneau a été présenté mercredi et hier dans le cadre de la prestigieuse "Semaine de la critique". A son sujet, le correspondant de l'AFP écrivait hier: "Il semble que la caméra n'ait eu qu'à filmer sans recherche d'esthétique ni provocation, tant ces religieuses sont confondues de naturel et tant elles s'expriment avec spontanéité dans un langage savoureux. Dans ce film touchant, souvent drôle sans jamais être ironique, Diane Létourneau témoigne avec respect et beaucoup de chaleur sur des vies qui peuvent paraître maintenant anachroniques."

Une autre dépêche, celle-là de Associated Press, en soirée, titrait: "Le film de Diane Létourneau, 'Les servantes du bon Dieu', est remarqué au Festival international du film."

M. McCabe a précisé qu'il désire trouver de nouveaux marchés pour les films québécois et encourager Radio-Canada à verser des sommes plus substantielles aux productions québécoises, dont il dit que peu ont eu jusqu'à présent le succès de "box-office" ou s'imposent sur un plan international qui signifie des profits pour le producteur.

Et M. McCabe de dire de certains réalisateurs québécois: "Les 'bons' ne devraient pas dépendre des subventions gouvernementales pour faire des films. Ils devraient pouvoir en réaliser qui attirent les foules et qui font suffisamment de profits pour leur permettre de commencer un autre film."

Une activité chargée

Par ailleurs, le 32e festival se prépare à une fin de semaine très chargée, notamment avec la présentation aujourd'hui de "Prova d'orchestra" de Federico Fellini (en son absence toutefois) et surtout, demain, de la désormais célèbre production de Francis Ford Coppola, "Apocalypse Now".

La présentation de ce film sera incontestablement l'événement majeur de ce festival. Traitant durant 2h15 de la guerre du Vietnam, le film a été tourné durant plus d'un an dans des conditions épouvantables aux Philippines. Le montage a pris à lui seul deux ans. Le coût: \$35 millions. Coppola a engagé tout son avenir dans cette production maudite qui devait coûter à peu près le tiers à l'origine. Tous les profits du "Parrain" y ont passé.

Hier, "L'Ingo" (Le grand embouteillage) de Luigi Co-

lombi a laissé un sentiment d'insatisfaction. Ce "grand embouteillage" paralyse la circulation sur une autoroute aux environs de Rome durant toute une journée. Les victimes étaient peut-être trop nombreuses pour que le spectateur s'attache à aucune d'entre elles. L'idée était excellente: développer jusqu'à l'absurde un des méfaits de la civilisation et en montrer les conséquences sur un mode comique qui peu à peu devient tragique. Peut-être Comencini a-t-il trop forcé la note.

Cependant, le "Norma Rae" de l'Américain Martin Ritt a révélé à un public international une étonnante comédienne, brune, au visage rond, intelligent, plein de charme: Sally Field, qui campe une ouvrière d'une usine de filature qui devient une syndicaliste passionnée. Il n'est pas exclu dès maintenant qu'elle décroche la palme de la

meilleure interprétation féminine.

Enfin, un vétéran de Cannes, le cinéaste hongrois Miklos Jancso, a présenté les deux premières parties d'une trilogie qui se déroule en Hongrie de 1910 à la révolution hongroise de 1956.

"Rhapsodie hongroise", comme toutes les précédentes œuvres du cinéaste, est une allégorie politique, un ballet filmique dans lequel on trouve tous les éléments habituels de l'auteur: de longs plans-séquences avec une caméra virevoltante, de vastes mouvements de groupes, que ce soit des hussards à cheval ou des paysans et paysannes dansant, des images magnifiques des éléments naturels, l'eau, la campagne, ainsi que de belles jeunes filles ou de beaux jeunes hommes symbolisant soit les forces populaires, soit les contre-révolutionnaires.

ENFIN EN VERSION FRANÇAISE
LE FILM QUI A TERRIFIÉ TOUTE L'AMÉRIQUE!



ILS SONT DES MILLIERS DANS LES LACS ET LES RIVIÈRES... ET ILS ONT FAIM!

PIRANHAS

(V.F. de Piranha)

AVEC **BRADFORD DILLMAN** **HEATHER MENZIES**
KEVIN MCCARTHY **KEENAN WYNN** **BARBARA STEELE**
ET **DICK MILLER** **BELINDA BALASKI**

Un film de **Produit par** **JOE DANTE** **JOHN DAVIDSON** **ROGER CORMAN**

2e FILM **L'OR ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS**

RICHARD ANN **DAVID** **BURGESS** **JOHN**
HARRIS **TURKEL** **JANSSEN** **MEREDITH VERNON**

CANARDIERE

LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

Semaine: L'or: 19h45 - Piranhas: 18h15, 21h30, Sam. et dim.: L'or: 12h50, 16h20, 19h45; Piranhas: 14h40, 18h15, 21h30.

LES CINÉMAS FRANCE FILM



YUL BRYNNER
MARTIN BALSAM

Il est professionnel
il règle les choses vite et bien!

L'important:
la préparation
le coup
la fuite

L'OMBRE D'UN TUEUR

PROFESSION GARDE DU CORPS

cinéma de paris

PLACE D'YOUVILLE 694-0891

Horaires: L'ombre d'un tueur: 2:45, 6:00, 9:30. Profession garde du corps: 1:10, 4:25, 7:35.



son seul péché était d'être femme

un film de **WALERIAN BOROWCZYK**

INTERIEUR d'un COUVET

2e sem.

LA SEQUESTREE DES SS

le pigalle

Horaires: L'intérieur d'un couvent: 3:15, 6:20, 9:30. La sequestree des SS: 1:30, 4:50, 8:00.

315 RUE ST-JOSEPH 525-9724



JILL CLAYBURGH

PRIX D'INTERPRETATION FEMININE

CANNES 78 la femme libre

LA MAISON DES DAMNES

bijou

Horaires: Femmes libres: Sem. 8:40. La maison des damnés: Sem. 7:00.

15 CHEMIN STE-FOY 522-7956

GAGNANT DE L'OSCAR de la MEILLEURE DIRECTION ARTISTIQUE

Warren Beatty, une vedette à part...
Un film d'un charme rare...
OFFICIEL DES SPECTACLES
Une réussite exemplaire. À mourir... de rire.

LE CIEL PEUT ATTENDRE

Warren Beatty **JAMES EARL RAY** **JAMES MASON**
CHARLES DYAN **BUCK VINCENT** **JACK GARDEN** **CANNON** **HENRY GARDENIA** **MARDEN**

Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur

Drôle d'embrouille

Goldie Hawn **Chevy Chase**

CAPITOL

912, ST-JEAN 664-0864

Horaires: Le Ciel: 19h30, 19h45, 21h05. Drôle d'embrouille: 19h20 et 19h20.

D'UNE DRÔLERIE

SANS PAREIL... VOUS VOUS TORDREZ DE RIRE SUR VOTRE SIÈGE!

"IRRÉSISTIBLE!" - L'Express

la Cage aux Folles

UGO TOGNAZZI **MICHEL SERRAULT**
MICHEL GALABRU

CINEMA 1

PLACE D'ORFÈRE 525-9324

Horaires: Sem. Dim. Lun.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. En Sem.: 19h et 21h.

LA CARAPATÉ

LA FUITE à 4 PATTES

Horaires: Sem. Dim. et Lun.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; En Sem.: 19h et 21h.

Harold Maude

2e Sem.

RUTH GORDON **BUD CORT**

Horaires: Sem. Dim. et Lun.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h; En Sem.: 19h et 21h.

GAGNANT DE 3 OSCARS

Meilleure actrice: **JANE FONDA**
Meilleur acteur: **JON VOIGHT**
Meilleur SCENARIO

Elle devient amoureuse de lui et lui devient amoureux d'elle. Mais un autre homme rentre aussi chez lui pour venir la retrouver.

Jane Fonda **Jon Voight** **Bruce Dern**

"Coming Home"

CINEMA 2

PLACE D'ORFÈRE 525-9324

Horaires: Sem. Dim. et Lun.: 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. En Sem.: 19h30 et 21h30.

C'est son amie qui lui trouvait ses petites amies...

LA RABATTEUSE

2e Sem.

SEXE & HEURE

ALOUETTE

PLACE STE-FOY 656-0592

Horaires: La Rabatteuse: 13h20, 16h10, 19h, 21h55. Sexe: 14h30, 17h25, 20h20.

VOUS N'EN AVEZ JAMAIS VU UNE ÉQUIPÉE COMME ÇA!

LA TRAPPE AUX FILLES

2e FILM **AMOUR, PASSION, VIOLENCE**

CHAMPLAIN

PLACE STE-FOY 656-0592

Horaires: La Trappe: 14h50, 18h15, 21h35. Amour: 13h10, 16h30, 19h50.

L'industrie québécoise du disque crie à l'aide



Jacques Samson
spectacles

M. Jean Trudel, représentant à Québec de la compagnie de disques "Le tamarois", lançait récemment un cri d'alarme pour que le gouvernement adopte le plus rapidement possible une politique du disque.

M. Trudel, qui prenait la parole devant les journalistes, au moment d'un lancement de disques, précisait que les compagnies de disques québécoises souffrent d'un cancer, et que sans une action rapide, elles sont condamnées à plus ou moins brève échéance. Selon lui, "Le tamarois", comme toutes les autres compagnies du Québec, n'a pas la mainmise sur sa production au niveau du disque. Il dénonce les multinationales, comme "Polygram", qui disposent d'énormes capitaux et qui font la vie dure aux sociétés québécoises.

"Le tamarois" existe depuis cinq ans et est la seule compagnie, ou du moins l'une des rares, qui travaille en coproduction avec les artistes. Cette compagnie ne saurait survivre longtemps si la situation demeure ce qu'elle est.

Félix Leclerc

Dans quelques mois, la compagnie Polygram mettra sur le marché un magnifique coffret réunissant, sur cinq ou six microsillons, l'œuvre complète de Félix Leclerc. Ces enregistrements ne seront pas des "repiquages" de tout ce que Félix a fait depuis le début de sa carrière, mais de nouveaux enregistrements dont les arrangements ont été faits par François Dompierre et ce sont des œuvres extraordinaires. La réunion de Dompierre et de Félix encore une fois ne pourra que donner un produit de qualité supérieure. Ce coffret de musique sera une pièce de collection.

Il semblerait que Félix Leclerc ait passé plusieurs semaines en studio à réaliser les nouveaux enregistrements. On les attend avec impatience.

François Dompierre

Pour sa part, François Dompierre est sur le point d'enregistrer un concerto classique pour la compagnie "Deutch Gramophon". D'ici

quelques semaines, les techniciens de la compagnie allemande se déplaceront avec leur équipement et feront l'enregistrement de l'œuvre de Dompierre à l'école Vincent d'Indy, à Montréal.

Dompierre deviendra ainsi le sixième musicien vivant à enregistrer pour cette prestigieuse compagnie, qui ne s'intéresse qu'aux plus grands.

Danielle Oddera

Ca fait un long moment qu'on ne l'a pas vue à Québec dans une boîte à chansons ou dans un petit théâtre, mais depuis hier, Danielle Oddera renoue avec les Québécois en présentant un spectacle au Petit-Champplain.

Elle offrira, au cours de cette fin de semaine, ses plus belles chansons, dont plusieurs de Sylvain Lévesque. Elle est accompagnée de deux musiciens, Marcel Rousseau et Pierre Hébert.

Ecouter Danielle Oddera, c'est vivre avec elle des chansons merveilleuses. Le Petit-Champplain est en train de se spécialiser dans la présentation d'artistes de grande qualité.

En allant vers...

C'est le nom d'un groupe de quatre jeunes Québécois qui viennent d'enregistrer un microsillon sur étiquette "Le tamarois".

A l'occasion d'un mini-spectacle, le groupe a présenté à la presse ce premier disque. Ce sont d'excellents musiciens qui véhiculent une musique pleine d'entrain, de vie, de racines québécoises. Leur musique est d'inspiration traditionnelle. Elle raconte les fêtes de village, la chaleur du Québec. C'est un disque d'excellente qualité.

Brèche

Un autre groupe qui vient d'enregistrer un microsillon sur étiquette "Le tamarois". Ils sont aussi quatre musiciens, et font aussi de la musique fondée sur la tradition mais elle est un peu différente de celle du groupe "En allant vers..."

Ils ont un style plus engagé, plus senti. Dans leurs chansons, il y a énormément de place pour la musique. Ils comptent parmi eux un merveilleux joueur de violon, Jac-

ques Joubert. Un autre disque excellent.

Marie Myriam

Marie Myriam est une jeune chanteuse qui connaît énormément de succès en France, et qui vient de lancer son premier microsillon au Québec.

Les Québécois la connaissent déjà sur 45 tours, elle en a fait quelques-uns qui ont tourné considérablement à la radio d'ici. L'un de ceux-là, "L'oiseau et l'enfant", a été vendu à 1.700.000 exemplaires en France seulement.

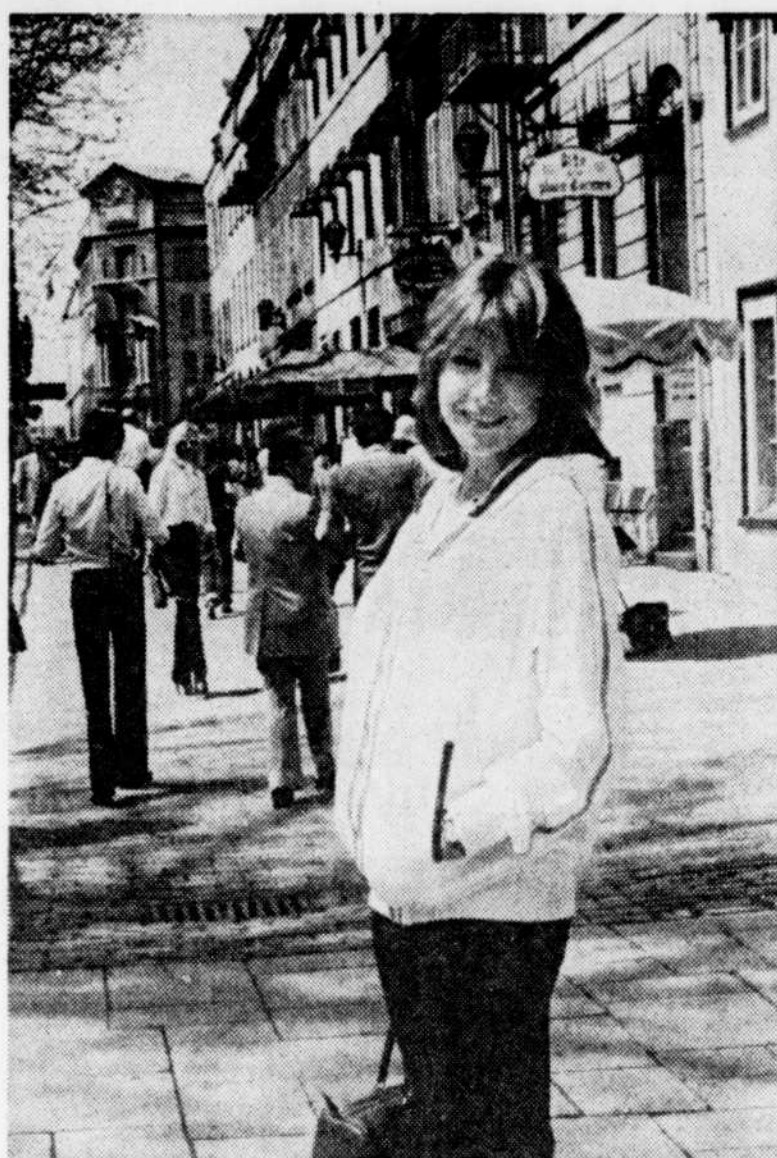
Sur son disque, Marie Myriam

fait de la musique légère, pleine de tendresse et qui plaît généralement beaucoup aux enfants. On n'y retrouve pas de disco. Elle en a horreur. D'ailleurs, les Français commencent à se sortir de la "crise disco" et ils en sont heureux.

Marie Myriam prépare un deuxième microsillon, toujours chez Polydor, dans lequel elle veut plus de variété et des chansons "plus dans le coup". Ce microsillon sera également distribué au Québec.

Le jour ne saurait tarder où on verra Marie Myriam en spectacle au Québec. On parle d'une possibilité, un peu avant les Fêtes. Entre-temps, elle fait beaucoup de spectacles en France. Récemment, en province, elle a fait 60 galas en trois mois.

Marie Myriam est uniquement interprète. Elle avoue qu'il faut beaucoup de temps pour composer des chansons et qu'elle ne dispose pas de ce temps, puisqu'elle le consacre à l'interprétation. Marie Myriam est aussi très jolie, ce qui ne fait qu'ajouter à son talent.



Marie Myriam: 1.700.000 exemplaires de "L'oiseau et l'enfant" vendus en France seulement.

"Les cols-bleus" de Paul Schrader Le drame du petit syndiqué américain

LES COLS-BLEUS: drame américain de 1978 de Paul Schrader. En version originale américaine, avec sous-titres français. Au Cartier, du 18 au 22 mai inclusivement, à 21h30.

La carrière de scénariste de Paul Schrader s'embellit de noms de réalisateurs importants: sa collaboration est allée de Martin Scorsese, pour "Taxi Driver", à Brian de Palma pour "Obsession", et enfin à Steven Spielberg pour "Close Encounters of the Third Kind". Dans sa filmographie, on indique qu'en 1973, il avait écrit un scénario intitulé "Québécois"; écrit pour Lewis Allen, le producteur de "Fahrenheit 451", le scénario racontait une guerre de "gangs" entre francophones et Italiens à Montréal. Mais le film n'a jamais été produit.

De telles dispositions de scénariste devaient fatalement conduire à la réalisation. Depuis l'année dernière, il a signé deux films, "Blue Collar" et "Hard Core" (tous deux en compétition en février à Berlin) et réalise présentement "American Gigolo" avec John Travolta. Comment expliquer cette soudaine renommée qui lui a valu la collaboration d'acteurs aussi exigeants que George C. Scott, Harvey Keitel et Richard Pryor?

Schrader est l'artisan d'un cinéma réaliste où le drame palpite de façon très émotive, accentuée sans doute par un montage nerveux qui donne aux personnages la consistance d'être entiers, toujours à la limite de la tension.

Dans "Les cols-bleus", c'est un certain syndicalisme américain contemporain qu'il décrit, celui des "unions internationales" de mèche avec la pègre et dirigées par des profiteurs paternalistes. Face à cette situation, le petit ouvrier constate avec cynisme qu'il ne peut faire confiance à ceux qui le "protègent" pour s'émanciper, pas plus qu'il ne peut se sentir à l'aise dans un système socio-politique de connivence avec ses patrons et ses dirigeants syndicaux.

La ligne dramatique des "cols-bleus" est celle de la tragédie classique: le trio d'amis (deux Noirs et un Blanc sans sentiments racistes à l'origine) s'enfoncent inéluctablement dans un marais de problèmes à mesure que des "solutions" s'offrent à lui. La tentative de vol du coffre-fort du syndicat sera le déclenchement d'événements qui précipiteront sa perte.

C'est l'univers rapetissé de l'ouvrier américain des grandes villes que Schrader observe, avec une mélancolie amère parfois teintée d'humour. Le bar à proximité de l'usine est le point de rencontre de leur amitié, le dérivatif à leur ennui, le prétexte à leurs rêves. Ils sont chauvins et traitent les femmes comme des objets d'utilité sexuelle ou comme des servantes. De ce désert pollué, on ne peut se sauver que vers le nord, vers le Canada, où pourtant les mêmes "unions



Harvey Keitel dans "Blue Collar".

internationales" attendent l'ouvrier qui croit pouvoir s'échapper.

Schrader se révèle un conteur fort habile, dans "Les cols-bleus". Il a ce sens aigu de la conception visuelle qui est la marque des bons scénaristes. Tout le film baigne dans un éclairage sombre qui fait ressortir à la fois le pathétique de l'existence du trio et leur environnement peu stimulant. Il a eu l'intuition de meubler leurs maisons ou leurs appartements de mobiliers qu'on dirait témoins de leur manque de goût. Un détail signifie parfois beaucoup dans son imagerie, comme de faire passer à la télévision l'émission "The Jeffersons" (vivant la vie bourgeoise d'un Noir arrivé) pendant que Richard Pryor songe à un moyen de se sortir du pétrin financier où l'a plongé une tentative de fraudeur le fise.

Schrader ne dédaigne pas de jouer la carte du symbolisme, comme dans l'assassinat "en bleu" d'un des membres du trio. Mais au-delà d'efforts très évidents comme celui-là, il faut reconnaître qu'il a su tirer le maximum d'effets visuels d'un amalgame de teintes crues (rouge criard, orange et jaune intempestifs) qui attire l'intérêt visuel du spectateur, intrigue malgré lui. Le choix des lieux de tournage où la malpropreté ambiante est évidente contribue aussi à donner à l'atmosphère du film ce ton de décadence propre à une époque de désengagement tranquille.

"Les cols-bleus" pourra à certains moments paraître grandiloquent: ses rebondissements tiennent parfois d'une exagération où le réalisme perd de sa densité. Mais le portrait de l'appauvrissement du syndicalisme américain qu'il trace ne laissera personne indifférent. Et ses trois principaux acteurs, Harvey Keitel, Yaphet Kotto et Richard Pryor, y sont pour beaucoup.

Claude DAIGNEAULT

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble.

- (4) Québec CFCM-TV
(5) Québec CKMI-TV
(11) Québec CBVT
(12) Radio-Québec CIVQ

- Câble
(4) Québec CFCM-TV
diffusé au 2
(5) Québec CKMI-TV
diffusé au 3
(11) Québec CBVT
diffusé au 6
(12) WCAX-TV Burlington (CBS)
diffusé au 7
(9) TCQ
(télé-câble du Québec)
(10) Montréal CFTM-TV
(12) Montréal CFCF-TV (CTV)
(15) Radio-Québec CIVQ
diffusé au 8
(22) Burlington WZLX-TV (ABC)
diffusé au 13

- Convertisseur
(5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC)
diffusé au 17
(7) Sherbrooke CHLT-TV
diffusé au 18
(8) Trois-Rivières CHEM-TV
diffusé au 24
(9) Sherbrooke CKSH-TV
diffusé au 21
(12) Trois-Rivières CKTM-TV
diffusé au 19

vendredi

- 18.00
3-5-9-12-22 News
11 Ce soir
18.30
4 Aujourd'hui le 18 mai
7 Que sera sera
8-10 Le 10 vous informe
11 Ce soir régional
22 The Hollywood Squares
R.Q. La vie parlementaire dans la Vieille Capitale
18.45
8 Le régional
9 Le 9 vous informe
13 Le 13 vous informe
18.55
11 Nouvelles du sport
19.00
4-7-8-10 Faut le faire
5 The Price is Right
5p Carol Burnett and Friends
9-13 Télé-Sélection:
"Hommes mariés
seulement". E.U. 1974.
11 03. Invités: Claude Dal-

gneault et sa chronique du cinéma — Catherine Barrette et son billet bihebdomadaire — Pierre Boutet, qui nous communique des renseignements sur le "Concours national de Radio-Canada" dont la finale sera présentée à Québec la semaine prochaine — Nous accueillons Jean-Marc Chaput, qui accorde une entrevue



Jean Chaput
est interviewé à 03

- 12 Delta House
22 The Andy Griffith Show
TCQ-9 Parloons-en. Programme Vacances-famille.
19.30
3 The Crosswits
4 Médecin d'aujourd'hui
5 In the Public Eye
5p Donna Fargo
7-8-10 Patrick et Renée
11 Le monde merveilleux de Disney
12 Circus
22 Baseball. — Ligue américaine: de Boston, les Yankees de New York s'opposent aux Red Sox.
R.Q. Ciné-Vendredi: "La bête humaine". Fr. 1939.
TCQ-9 De page en page. Le rôle des librairies dans la diffusion du livre. Anim.: Jean Blanchet.
20.00
3 The Left Garrett Special
5 FreeTime Political Telecast
5p-12 Diffrent Strokes
7-8-10 Médecin d'aujourd'hui
TCQ-9 Questions d'énergie. Deux programmes d'économie de l'énergie: "Energie" et "Thermophone"

- 20.30
4 Le Saint
5 Front Page Challenge
5p-12 Hello Larry
9-11-13 Les partis politiques
TCQ-9 Suivez la loi. Séparation de corps; les programmes de la Société d'habitation; le financement des compagnies... Anim.: Richard Seers et Remy Tremblay, avocats.
21.00
3 The Dukes of Hazzard
5 Burton Cummings
5p-12 The Rockford Files
7-8 L'ABC du bricolage
9 Sous le signe du lion
10 Les ennemis de Marie
11 Contrechamp. Débats sur les élections fédérales. Inv.: Jean-B. Laroche, Louis Ducloux, Jean Daoust et Adrien Lambert.
13 Emission politique
21.30
4 Chansons et récits
7 L'Estrie au tournant
8 Demain la vie
9-11 Consommateurs plus
13 Mission impossible
R.Q. Studio 1
TCQ-9 Parloons-en. Avec la Société artistique de Ste-Foy et la Coopérative "Disco-chorale".
21.45
7 Chemin d'une vie meilleure
8 Sports Mauricie
22.00
3 Dallas
4 La ville... à Pierre
5 Lawrence Welk Show
5p The Duke
7-8-10 Toute la ville en parle
12 In Concert. Roger Whittaker.



Roger Whittaker
à l'émission de variétés
"In Concert"

- 22.20
4-7-8-10 La corne d'abondance
22.30
4-7-8-10 Les nouvelles TVA
9-11-13 Téléjournal
22 Bewitched
R.Q. La question avec débats
TCQ-9 Babillard et musique
22.49
7 Informa 7
8 Le régional
22.50
12 George
3-5-9-12 News
4 Sport et météo
7-8-10 Sports
12 The Mary Tyler Moore Show
23.05
9 Le 9 vous informe
23.10
4 Ciné-Nocturne. Programme double: "L'assassin fantôme". Esp. 1968 ET "Pour toi, j'ai tué". E.U. 1949.
7-8-10 La couleur du temps
9-11-13 Nouvelles du sport
23.20
11 Cinéma: "Monsieur Majestik". E.U. 1974.
13 Sport plus
23.21
12 Pulse
23.25
7-8-10 Cinéma: "Mademoiselle". G.B. 1966.
23.26
5 The City... this Week
23.30
3 Basketball
5p The Tonight Show Starring Johnny Carson
13 Programme double: "Le vieux fusil". Fr. 1975 ET "Inspecteur de service". G.B. 1959.
23.45
5 The Merv Griffin Show
24.00
12 The Twelve Midnight Movies: Programme double: "The Odessa File". G.B. 1974. E.U. 1974.
24.01
2 Baretta
01.00
5p The Midnight Special
7 Informa 7
10 Film-O-Dix: "Le dernier saut". Fr. 1969
01.15
5 After Eleven: "Gunfight in Abilene". E.U. 1966.
11 Ciné-Nuit: "La bataille de Normandie". Fr. 1969
02.06
4 Musique Marc Legrand

- 02.12
4 Fin des émissions
02.30
10 Dernière édition
02.41
5 Music with Marc Legrand
02.47
5 Sign Off.

samedi

- 06.00
12 University of the Air
06.30
3 Sunrise Semester
07.00
3 Lost in Space
12 Let's Go
22 Korg 70,000 B.C.
07.30
5p Vegetable Soup
12 George
22 Infinity Factory
08.00
3 The All-new Popeye Hour
5p Alvin and the Chipmunks
9-11-13 Demetan, la petite grenouille
12 Barbapapa
22 Scooby's All Stars
08.15
4 Mire et Musique
08.24
4 Musique Marc Legrand
08.25
10 Horaire-bienvenue CFTM
08.30
4 Dessins animés
5p The Fantastic Four
9-11-13 Passe-partout
10 Patof voyage
12 Kum Kum
08.57
7 Message d'ouverture
09.00
3 The Bugs Bunny/Road Runner Show
4 Fanfan Dédé
5p The Godzillas Super 90
7-8-10 Les p'tits bonshommes
9-11-13 Le petit castor
12 Rocket Robin Hood
09.30
4 Les satillipettes
7 Au bois de Florence
9-11-13 La corde raide
10 Super Car
22 Challenge of the Super Friends
10.00
4 Flipper
7-8-10 Fanfan Dédé
9-11-13 Orzowes ou l'enfant de la forêt
12 Oceans Alive
13 Pour une foi

les films

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef-d'œuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales

vendredi

- 19.00
9-13 Télé-Sélection: (5)
"Hommes mariés seulement". E.U. 1974. Comédie de mœurs de J. Paris avec David Birney, Michele Lee et John Astin. — Pour obtenir un rendez-vous d'une jeune femme qui prêche la compagnie des hommes mariés, un célibataire se fait passer pour un mari coureur.
19.30
R.Q. Ciné-Vendredi: (3) "La bête humaine". Fr. 1939. Drame de J. Renoir avec Jean Gabin, Simone Simon et Fernand Ledoux. — Un mécanicien de locomotive songe à tuer le man de celle qu'il aime.
20.00
4 Ciné-Nocturne: Programme double: (6) "L'assassin fantôme". Esp. 1968. Drame policier de J. Seto avec Larry Ward, Teresa Gimpera et Giacomo Rossi Stuart. — Un homme monte une machination, pour éliminer son frère jumeau.
ET "Pour toi, j'ai tué". E.U. 1949. Film policier de R. Siodmak avec Burt Lancaster, Yvonne de Carlo et Dan Duryea. — Pour l'amour d'une femme indigne, un jeune homme est amené à participer à un vol.
23.20
9 Ciné-soir: (3) "Ben-hur". E.U. 1959. Drame de W. Wyler

- 11.00
4 Les cadets de la forêt
5 The New Fred and Barney Show
7-10 Les satillipettes
8 Patrouille du cosmos
22 Fangface

- 23.25
7-8-10 Cinéma: (4)
"Mademoiselle". G.B. 1966. Drame psychologique de M. Richardson avec Jeanne Moreau, Ettore Manni et Keith Skinner. — Une institutrice de village allume des incendies et nourrit une passion secrète pour un bûcheron italien.

- 23.30
13 Programme double: (4)
"Le vieux fusil". Fr. 1975. Drame de guerre de R. Enrico avec Philippe Noiret, Romy Schneider et Joachim Hansen. — Un chirurgien fou de douleur exerce une vengeance meurtrière sur les soldats allemands qui ont massacré sa femme et sa fille.
ET "Inspecteur de service". G.B. 1959. Drame policier de J. Ford avec Jack Hawkins, Dianne Foster et Cyril Cusack. — La journée d'un chef-inspecteur de Scotland Yard.

- 24.00
12 The Twelve Midnight Movies: Programme double: (4)
"The Odessa File". G.B. 1974. Drame policier de R. Neame avec Jon Voight, Mary Tamm et Maximilian Schell. — Ayant appris l'existence d'une association secrète d'anciens SS, un journaliste tente de démasquer des criminels de guerre.
ET (5) "The Last Angry Man". E.U. 1974. Drame de J. Freedman avec Pat Hingle, Lynn Carlin et Tracy Bogart. — Les problèmes familiaux et professionnels d'un médecin de quartier.

- 01.00
10 Film-O-Dix: (4) "Le dernier saut". Fr. 1969. Drame policier de E. Luntz avec Maurice Ronet, Michel Bouquet et Cathy Rosier. — Un vétéran d'Algérie qui a tué sa femme se lie d'amitié avec le policier qui conduit l'enquête sur ce meurtre.

- 01.15
5 After Eleven: (5) "Gunfight in Abilene". E.U. 1966. Western de W. Hale avec Bobby Darin, Leslie Nielsen et Emily Banks. — Un shérif qui manifeste une grande répugnance pour l'usage des armes doit affronter un tueur.
11 Ciné-Nuit: (4) "La bataille de Normandie". Fr. 1969. Documentaire de D. Costello. — Rappel des manœuvres militaires suivant le débarquement en juin 1944. Montage de scènes d'actualités joint à des témoignages de personnes ayant participé aux événements.

Abonnez-vous au
SOLEIL
à 647-3333

où aller à québec

expositions

PIERRE LEON TETREAULT, pastels, photos et gravures, atelier de réalisation graphique, 576, Saint-Jean, 13h30 à 17h, 19h30 à 21h30.

MICHEL CLICHE, peintures, galerie du Trait-Carré, 7965, rue Trait-Carré est, Charlesbourg, 19h à 22h.

ATELIER DE CERAMIQUE JULIEN, expose à Place Sainte-Foy, dans la "cour Eaton".

JEAN-PIERRE SEGUN, photos, **HELENE ROY RICHARD**, images, **JACQUES ROY**, formes, **MICHEL LAGACE**, thème: "Les ailleurs-milleurs", à la Chambre Blanche, 222, est, Christophe-Columb de 13h à 21h.

JEAN DAMECOUR, tableaux, à la Résille du pavillon Pollack.

DESSINS DES ELEVES DES NIVEAUX, maternelle, 1ère, 2ème et 3ème années, à la galerie d'art Le Goeland, 460, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, 10h à 21h.

CLAUDE CHAMBERLAND, photos, au Chantaleuil, 1001, rue Saint-Jean.

LABELLE, CLOUTIER, DROUIN, et d'autres, à l'hôtel de ville de Cap-Rouge, 4473, Saint-Félix, local 127 17h à 21h, aussi vente, échange et location de tableaux.

ROBERT POIRE, peintures, atelier André-Bécotte, 499, rue Saint-Jean, 14h à 16h30, 19h à 21h30.

EXPOSITION ARTISTIQUE ET ARTISANALE POPULAIRE, plus de cent expositions dans diverses disciplines, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la Caisse populaire de Silley, 1394, Maguire de 10h à 15h et 20h à 22h. De plus, "Soirée de la Fête", un musicien et un chanteur vous feront danser.

LISE INNES, SUZANNE LAURENDEAU, SANDESSIN, peintures, édifice La Laurentienne, 11h à 18h.

REGIS APRIL, lire les journaux avec des ciseaux (2e série), Centre de réadaptation, 525, boul. Hamel.

ALAIN SHEEHY, FRANCOIS CANTIN, peintures, galerie La Minerve, 313, rue Saint-Jean.

L'ATELIER DE PHOTOS DU CEGEP F.X. GARNEAU, Limoulu, présente une exposition noire et blanche, au salon étudiant du cegep, 10h30 à 16h30 et 19h30 à 22h30.

GILLES E. GINGRAS, gravures et pastels, galerie Charles-Huot, 1, rue du Trésor, 12h à 17h, 19h à 21h.

FRANCESCO IACURTO, ALBERT ROUSSEAU, LEOPOLD TREMBLE, TEX LECOR, ANDRE BERTONNESQUE, JEANNE D'ARC LECIERC, et plusieurs autres peintures, à la galerie Michel-de-Kerdour, 4, Place Québec, 9h30 à 18h, 19h à 21h.

COLLECTIF ANNUEL, d'art et artisanat, par les membres de la Société d'études et conférences, salle Anima "G", 1037, de la Chevrolière, 10h à 16h.

LES APPRENTIS-SORCIERS, les élèves du service des Loisirs de Sainte-Foy, au centre communautaire de Sainte-Foy, 14h à 17h.

LES ELEVES DE RAYMOND ROY, peintre, exposition à l'Aréna Les Saules, 19h à 22h.

SERGE MICHEL, MALIBERTE, peintures, Au Parrain des Artistes, 302, Lavigne, 20h à 22h.

HENRI GERARDIN, céramique, galerie sur la Côte, 44, côte de la Montagne, 12h à 17h.

SERGE FOULON, peintre, maison Maheu-Couillard, 27, rue Sous-le-Port, place Royale.

GLY LEMIEUX, galerie du Vieux-Port, 95, Dalhousie, 10h à 21h.

ANNE ARDOUIN, dessins, Café les Gros-Loups, 359, de la Canadière, 10h à 24h.

JUDITH ST-HILAIRE, BATIK, BENOIT DESLAURIERS, sculptures sur bois, Caisse populaire Cap-Rouge, boul. Chaudière, aux heures d'ouverture de la caisse.

MIMI ESSERTAIZE, acryliques, maison Vocelles, 32, Sainte-Angele.

DAVID BIRCHER, photos, "Galerie du Groupe Image", 55D, Petit-Champlain, 10h à 12h, 14h à 17h, 19h30 à 22h.

CHRISTIAN GIRARD, caricatures, galerie Basque, Rimouski, 13h à 17h, 19h à 21h.

JOHANNE FORTIER, huiles et dessins, **FRANCINE LECIERC**, dessins et lithographie, Le Gaulois, 65, rue Buade.

BENOIT CHALIFOUR et GILBERT GUAY, photos, galerie d'Amboiges, 93, rue Saint-Pierre, thème: "Distraction", 19h à 22h.

CARMEN COULOMBE, dessins 78-79, galerie l'Anse-aux-rues, 24, Grand-Champlain, 9h à 17h.

FRANCOISE CANTIN, dessins, hall d'entrée no.2, pavillon Pollack.

ESTHER LAPOINTE, sculptures de marbre et de bronze, galerie Fontaine, 56, rue Saint-Pierre.

PIERRE DUFOUR, dessins et aquarelles, maison Renaud-dés-Jésuites, 10, rue Saint-Pierre, place Royale, 11h à 21h.

LEO LETARTE, huiles, Café d'Europe, 17, Sainte-Angele, thème: "Le Québec et sa banlieue", 10h à 14h et 17h30 à 22h.

BECK Hélène, BOURRET Jeannine, GAGNON Yvonne, LABERGE Marie, LAGACE Paul, Thésée, peintres, Le Pailleur, 3400, chemin Sainte-Foy.

ODETTE THEBERGE COTE,

sérogaphies, thème: "Les cordes de bois", restaurant du Grand Théâtre, 12h à 24h.

EXPOSITION COLLECTIVE, photos, "Galerie du Groupe Image", 55D, Petit-Champlain, 10h à 12h, 14h à 17h, 19h30 à 22h.

LA TECHNIQUE DU FLECHE D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI, exposition, musée régional Laure-Conan, La Malbaie, 9h à 12h et 13h à 17h.

spectacles

CESAR (sans ses Romains), au Grand salon Fernando du restaurant au Vieux-Québec, 66, rue Saint-Louis.

HEAVY FEATHER BOOGIE BAND, groupe jazz-rock, à la Porte Rouge, 292, côte Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré, 21h30.

DANIEL LANDRY, groupe populaire, au Créneau, 48, côte de la Fabrique, 22h30 à 0h30.

LA MANIKOUTAI, danse folklorique internationale au Centre de réadaptation Hamel, 20h30.

STRANGER, au Cercle électrique, 27, côte du Palais.

PURE ENERGY, groupe disco populaire, chez Dagobert, 600 est, Grande-Allée, 22h30.

ALANON BLUES BAND, le Figaro, rue Saint-Jean, 22h.

GAETAN GENOIS et CHRISTIAN GRIMARD, chansonnière, Le Gaulois, 65, rue Buade, 9h45.

théâtre

HOSANNA de Michel Tremblay, au Café Rimbaud, 24, Saint-Stanislas, 20h30.

CHEVAL DE FER, théâtre du Vieux-Québec, 30, Saint-Stanislas, réservations: 692-4212, 20h30.

musique

CARMEN, opéra en quatre actes de Georges Bizet par la Société lyrique d'Aubigny et le Grand Théâtre de Québec, samedi, en la salle Louis-Frédette, du Grand Théâtre, 20h.

divers

LES ANCIENS DE LA TROUPE DES TREIZE, amicale le premier juin, informations au service des activités socioculturelles, 656-2765.

CLUB DE GO, centre Couillard, 13, rue Couillard, 19h à 22h.

LES ANCIENS DU PENSIONNAT ST-COEUR-DE-MARIE, amicale prévue en septembre, les intéressés doivent communiquer avec: Louise Giroux ssm, l'Amicale, 30, des Cascades, Beaufort, G1E 2J8.

DEGUSTATION DE VINS ET FROMAGES ITALIENS, par la Société Dante de Québec, au collège Mériel, 755, chemin Saint-Louis, à 20h.

loisirs

VILLE DE BEAUFORT:

BAIN: 19h30 à 20h30 (tous), 21h30 à 22h30 (adultes); centre Montmorency-Laval, 15h à 16h (adultes), 21h à 22h (adultes).

VILLE DE CHARLESBOURG:

BAIN: Arpédrome, 19h30 à 21h (tous), 21h30 à 22h (adultes); **COURS DE PERFECTIONNEMENT DE PATINAGE:** Du 23 juillet au 31 août, inscription immédiate au secrétariat de l'Arpédrome, 14h à 16h, 19h à 21h. **COURS DE PATINAGE DEBUTANTS:** Du 23 juillet au 31 août pour les quatre, cinq et six ans, 628-9930.

VILLE DE LEVIS:

BAIN: Centre culturel, 12h à 13h (tous), 19h à 20h (tous), 21h à 22h30 (adultes), 837-2428. **TENNIS:** Inscription au service des Loisirs de Lévis, 837-2429.

VILLE DE QUEBEC:

BAIN: Centre récréatif Neufchâtel, 21h à 22h (tous), Palais Montcalm, 12h à 13h30 (hommes), 18h à 19h30 (hommes). **JUDO:** Centre Wilbrod-Bhéret, 19h30 à 21h30 (7 ans et plus mixte). **KARATE:** Centre Wilbrod-Bhéret, 19h30 à 21h30 (7 ans et plus mixte). **WATER-POL:** Centre récréatif Neufchâtel, 19h à 21h (12 ans à 16 ans mixte).

VILLE DE SAINTE-FOY:

BAIN: Piscine Jacques-Amoyot, 21h à 22h (adultes). **BADMINTON:** Ecole Les Compagnons de Carrière, 21h à 23h (adultes). **ROULI-ROULANT:** Centre sportif Sainte-Foy, 18h30 à 20h.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: La carapate (4-a), 19h, 21h.

CANADIENNE: L'or était au

rendez-vous, 19h45. Pyrène, 18h15, 21h30.

CAPITOL: Le ciel peut attendre, 13h30, 17h25, 21h25. Drôle d'embrouille, 15h20, 19h20.

CARTIER: Macadam cowboy, 19h. Les cols bleus, 21h30. Un homme et son boss.

CINEMA DE PARIS: L'ombre d'un tueur, 14h45, 18h, 21h30. Profession garde du corps, 13h10, 16h25, 19h35.

EMPIRE: Harold et Maude (4-a), 19h, 21h.

LA BOITE A FILMS: La Petite Reine, La A la recherche de M. Goodbar, 21h.

BIJOU: Femmes libres (3), 20h40. La maison des damnés (4), 19h.

LIDO: L'invasion des profanateurs, 21h30. Le flingueur (5), 19h30.

MIDI-MINUIT: Justine et Juliette, 13h15, 17h30, 21h45. Monsieur, Madame et la bonne, 14h40, 18h50. Cri du destin, 16h10, 20h25.

ODEON DAUPHIN: Cercle de feu, 15h25, 19h30. Pair et impair, 13h15, 17h10, 21h20.

ODEON FRONTENAC 1: Nous irons tous au Paradis, 15h50, 17h50. Cri de femmes (3), 13h55, 17h50, 21h45.

ODEON FRONTENAC 2: Un espion de trop, 15h40, 19h40. L'invasion des profanateurs, 13h30, 17h30, 21h30.

PIGALLE: L'intérieur d'un couvent (5), 15h15, 18h20, 21h30. Les séquestrés des SS, 13h30, 16h50, 20h.

PLACE QUEBEC 1: Cage aux folles (5), 19h15, 21h15.

PLACE QUEBEC 2: Coming Home (3), 18h20, 20h40.

STE-FOY ALOUETTE: Les rabatteuses, 13h20, 16h10, 19h, 21h55. Le sexe à l'heure USA, 14h30, 17h25, 20h20.

STE-FOY CHAMPLAIN: Amour, passion et violence, 13h10, 16h30, 19h50. La trappe aux filles, 14h50, 18h15, 21h30.

ST-ROMUALD: Baron vampire, 19h30. Zoltan le chien de Dracula, 21h10.

CINE-PARC BEAUFORT 1: Nos plus belles années (4). Je suis timide mais je me soigne (4-e), représentation à la brunante.

CINE-PARC BEAUFORT 2: Les aventures de Bernard et Bianca, Les Robinsons des mers du Sud, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

CINE-PARC DE LA COLLINE (ST-NICOLAS): L'épreuve de force, Capricorne, représentation à la brunante.

L'avenir du Musée du Québec connu sous peu

par Louis-Guy LEMIEUX

Le ministère des Affaires culturelles rendra public dans moins de 10 jours le rapport tant attendu sur l'avenir du Musée du Québec. C'est sûr et certain.

Il s'agit d'un rapport qui concerne au premier chef le musée des plaines d'Abraham et qui, étant donné sa nature, concerne aussi toute la politique muséologique du Québec, qu'il s'agisse des musées d'art comme tels ou des musées dits "scientifiques".

C'est ce que nous avons appris cette semaine de sources proches du cabinet du ministre des Affaires culturelles.

Nous avons appris en outre qu'une consultation auprès des milieux artistiques (enseignement, études, création, etc.) était prévue autour de cet "énoncé d'intention de politique" exhaustif et précis. Ce rapport est urgent parce qu'il permettra le début des travaux d'agrandissement du Musée du Québec.

On sait qu'avec l'ajout des bâtiments rénovés et réaménagés de l'ancienne prison des plaines, l'espace du musée deviendra six fois plus grand.

On se souviendra en outre que le ministre Vagueois annonçait, le 15 mars dernier, au cours d'une réunion avec les journalistes dans son bureau du parlement, que le

Musée du Québec deviendra le musée le plus prestigieux, le mailon le plus "gros" de la chaîne des musées à la grandeur du Québec.

Avec les agrandissements projetés, il aura une superficie de 240,000 pieds carrés, ce qui en fera le deuxième plus grand musée du Canada, en superficie, après le Royal Ontario Museum.

Un débat passionné

Depuis plusieurs mois, tout le milieu artistique se penche avec passion sur l'avenir du Musée du Québec. Surtout depuis que M. Pierre Boucher, sous-ministre adjoint aux Affaires culturelles, et principal responsable du dossier muséologique au Québec, publiait, en janvier dernier, une nouvelle définition de la mission du Musée du Québec, dans un rapport intitulé "Le Musée du Québec ou le Musée d'histoire de l'Homme d'ici".

M. Boucher y écrivait, en toute connaissance de cause, que "...la diffusion de l'art contemporain ne sera jamais une fin en soi dans ce musée (le Musée du Québec)". Cette phrase et l'esprit du rapport devraient susciter une levée de boucliers dans le milieu. Les différentes réactions venues des milieux universitaires et des regroupements de créateurs à l'intérieur de galeries à caractère coopératif pourraient se résumer ainsi: "Pour des raisons essentiellement nationalistes et politiques, le ministère tente de folkloriser la culture. On

souhaite que la primauté soit donnée à la mise en place d'un véritable musée d'art, avec l'accent sur l'art actuel, sur les créateurs québécois et étrangers contemporains. Que la recherche et la vulgarisation soient privilégiées; que l'artiste soit à l'avant-garde, à la proue de la société et non le contraire.

Le mois dernier, un rapport du ministère, qui s'intitulait "Le Musée du Québec et son avenir", et qui serait l'essentiel du rapport attendu pour la semaine prochaine, a été rendu public par le journaliste René Viau, du Devoir. Selon ce rapport, le futur Musée du Québec sera "un vrai musée scientifique tributaire d'une méthodologie nouvelle issue des disciplines: histoire, esthétique

Vente Boeuf

Superbes aubaines,

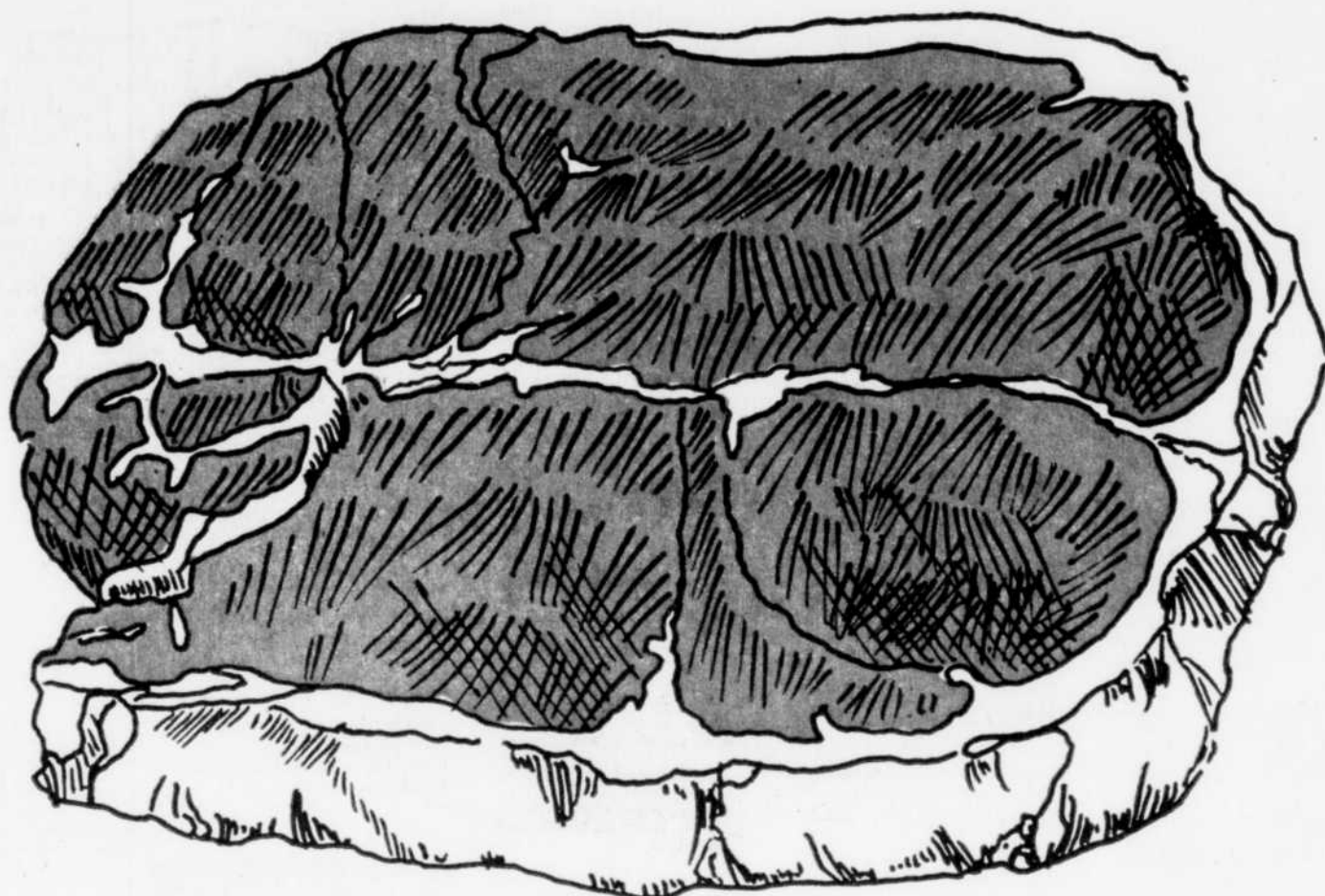
Biftecks de ronde

TRANCHE COMPLÈTE
DÉSOSSÉE - DE BOEUF
CANADA CATÉGORIE "A"



2.28

LB



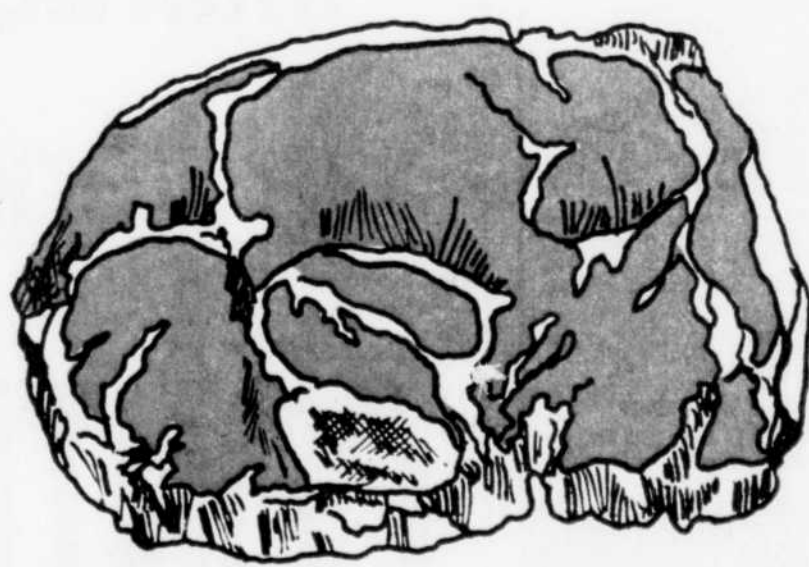
Pointe de surlonge



BIFTECK OU
ROSBIF DE
BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"

2.78

LB



Biftecks de surlonge



AVEC L'OS -
DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"

2.68

LB

ROSBIF
HAUT CÔTÉ

COUPE RÉGULIÈRE
DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"



AUBAINE!

1.48

LB

ROSBIF
CÔTE
CROISÉE

DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"



AUBAINE!

1.78

LB

ROSBIF
DE CÔTE

DE CHOIX
DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"



AUBAINE!

2.78

LB

BOEUF
HACHÉ

MAIGRE
FRAIS HACHÉ



AUBAINE!

2.28

LB

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi 22 mai 1979 à tous les Supermarchés Dominion suivants: ÉCONOPRIX, Centre de la Canadière - 2537, boul. Ste-Anne - 1500, D'Estimauville, GALERIES STE-ANNE - 800, De la Canadière - 955, St-Cyrille - 435, St-Vallier - 2652, Laurier, Ste-Foy - Centre Jadis, 5555, 3e Avenue, Charlesbourg, Québec - Aussi GALERIES CHAGNON, 300, Côte du Passage, Lévis.

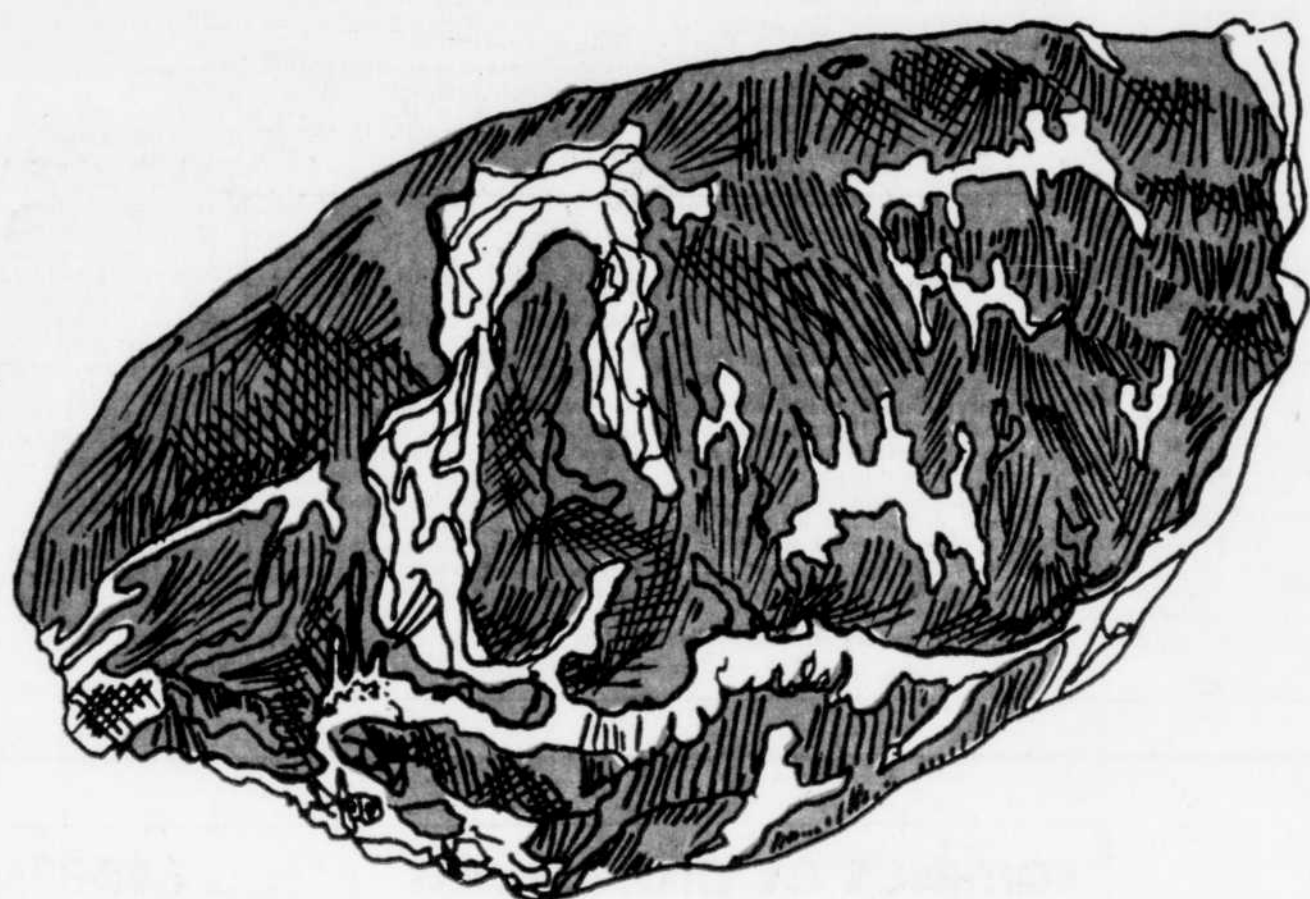


ominion

JUSQU'AU 22 MAI

Dominion

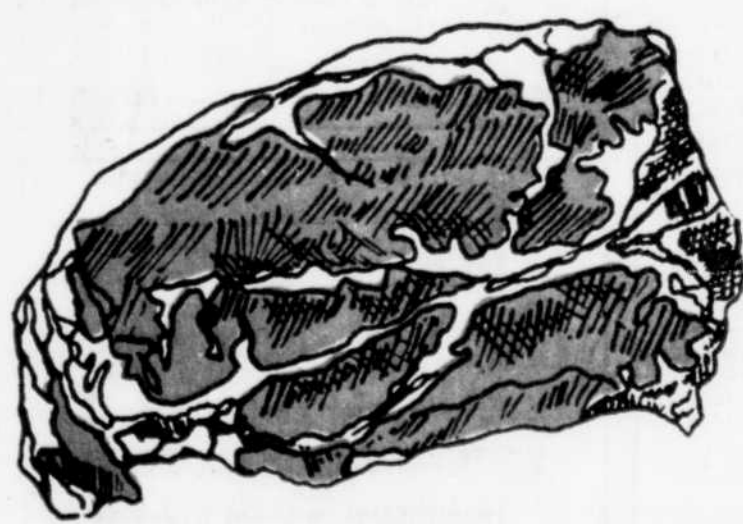
qualité superbe!



Rosbif de croupe

DÉOSSÉ SILVERSIDE OU
BAS DE RONDE DE BOEUF
CANADA CATÉGORIE "A"

 **2.28** LB



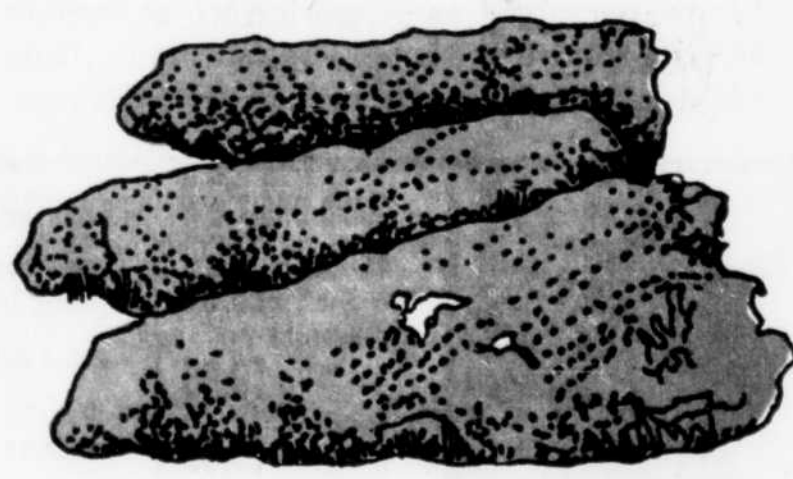
Biftecks d'aloiau

 **3.28** LB
OU ROSBIF
DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"



Boeuf à bouillir

 **2.28** LB
DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"
DÉOSSÉ



Biftecks attendris

 **2.88** LB
DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"

C'est surtout à cause des viandes.

carrières et professions 647-3266

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

RÂTELEUR DEMANDÉ

Compagnie de Québec spécialisée dans des travaux de pavage est à la recherche d'un râteleur d'expérience. Faire parvenir une demande à:

Dépt 9492 - Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

REPRESENTANT DES VENTES

Manufacturier et importateur de produits pour animaux domestiques recherche une personne dynamique pour représenter ses produits dans la région de Québec; cette personne devra également avoir de l'ambition, de l'initiative et une connaissance pratique de l'anglais.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae à:
LES ENTREPRISES R. LARIN
8043, Alfred, Anjou (Montréal), Qué. H1J 1J3

CARRIERE DANS LA VENTE
Salaire et commissions

Nous cherchons un(e) représentant(e) en caisses enregistrees pour le secteur de Québec. La personne recherchée doit être bilingue, ambitieuse et énergique et être âgée de 21 à 30 ans.

Revenu anticipé de \$12,000 à \$15,000 par année avec augmentation tous les ans.

Pour plus de renseignements, contacter:
Mme Clarke — 681-6007

DESSINATEUR STRUCTURE

Expérience pertinente 3 ans
Salaire selon expérience

S'adresser à: **STRUCTAL INC.**
a/s Réal Bourke
150, Du Grand Tronc
Québec, P.Q. G1K 7Z9
(418) 683-2561

GERANT DE MAGASIN

La Fédération des Magasins Coop est à la recherche d'un gérant de magasin, pour le nouveau magasin d'alimentation de la Société coopérative agricole de St-Joseph de Beauce.

Le candidat désireux de mettre à profit son expérience et son dynamisme possédant un bon bagage d'expérience dans l'alimentation, soit 3 ans comme gérant de magasin d'alimentation, soit 5 ans comme assistant-gérant dans un magasin d'alimentation.

Le travail nécessite de bonnes aptitudes à diriger du personnel syndiqué et, de plus, une excellente connaissance du fonctionnement du secteur alimentaire.

Sous la direction du directeur général de la SCA de St-Joseph de Beauce, le gérant a l'entière responsabilité du résultat des opérations du magasin d'alimentation qu'il dirige tout en respectant les politiques établies et le système coopératif dans lequel il travaille.

La coopération dans le secteur de l'alimentation est présentement en pleine croissance. La personne qui occupera le poste à combler vivra cette croissance et aura à relever différents défis.

Les candidats(es) intéressés(es) feront parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 25 mai 1979, à:

Fédération des Magasins Coop
a/s Division des Ressources humaines
260, rue Paradis
Québec, G1N 4E3



CENTRE HOSPITALIER SANATORIUM ROSS DE GASPE
est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE) D'UNITE DE SOINS INFIRMIERS, LE JOUR

Sous l'autorité de la directrice des soins infirmiers, le (la) coordonnateur(trice) des soins est responsable de coordonner et contrôler les activités relatives à l'ajustement de toutes les unités dans le but d'assurer aux bénéficiaires des soins de haute qualité dans un hôpital à vocations multiples:

Gériatrie, Gériatologie, Psychiatrie, Pêdo-Psychiatrie...

Il (elle) est responsable de l'évaluation de la qualité des soins et du programme de formation en cours d'emploi.

EXIGENCES:

- Être membre de l'O.I.I.Q.
- Détenir un Baccalauréat en Nursing.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience.
- Posséder des aptitudes en relations interpersonnelles et en planification du programme de formation.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les échelles du M.A.S.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le vendredi 25 mai 1979 à 17:00 h à:

STANLEY SMITH
DIRECTEUR DU PERSONNEL
CENTRE HOSPITALIER SANATORIUM ROSS
C.P. 800
GASPE, QUE. G0C 1R0

TECHNICIEN(NE) EN EVALUATION MUNICIPALE

Inspecteur, calculateur et dessinateur.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
DORION & HALLISSEY INC.
2065, boul. Charest ouest, suite 101
Ste-Foy, Qué. G1N 2B1

REPRESENTANT(E) DEMANDE(E)

Nous sommes à la recherche d'un représentant bilingue, dynamique et ambitieux pour la vente de produits de sécurité à l'industrie.

Le candidat recherché doit avoir une expérience administrative et devra démontrer un esprit d'initiative et d'organisation.

NOTRE COMPAGNIE OFFRE:
Un salaire, commissions sur les ventes, automobiles, dépenses et toute une gamme d'avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Dépt 9488 - Le Soleil
390, rue St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

VENTE LUCRATIVE REGION DE QUEBEC

Manufacturiers et distributeurs de rideaux et draperies sont à la recherche d'un représentant pour prendre en charge le territoire de la région de Québec déjà bien établi et en pleine expansion. Cette personne devra représenter ces Compagnies nationales auprès des magasins à chaîne, des boutiques de décoration et des services gouvernementaux.

Excellents bénéfices financiers.

S.v.p. faire parvenir curriculum vitae à:
COMMONWEALTH DRAPERY COMPANY & ROSEDALE DRAPERY INC.
att. Frank Greenberg
Gérant des ventes
1100, Port-Royal est, Montréal, Qué. H2G 2B4

DIRECTEUR(TRICE) DES VENTES

Une compagnie québécoise en pleine expansion oeuvrant dans le domaine de la construction, requiert les services d'une personne expérimentée pour assumer la responsabilité de la vente à travers le Québec et de la distribution à travers le Canada et les États-Unis, d'un produit nouveau dans le secteur du bâtiment.

Le candidat devra être bilingue, posséder au moins cinq (5) ans d'expérience dans la représentation et être âgé de 25 à 35 ans préférentiellement.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Dépt 9490 - Le Soleil
390, rue St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS DE SANTE ET D'ASSISTANCE

VILLA PREVOST INC.
Centre d'Accueil pour personnes âgées, capacité de 51 lits.

NATURE DE LA FONCTION:
Le Directeur ou la directrice des soins infirmiers est un(e) infirmier(e) responsable, sous l'autorité du directeur général, de la coordination et de l'évaluation des soins, du contrôle et du fonctionnement du service, de la discipline et de la répartition du personnel en fonction des besoins, en plus des autres fonctions prévues au plan d'organisation.

EXIGENCES:

- Détenir un D.E.C.
- Être membre de l'ordre des infirmières et infirmiers de la Province de Québec.
- Le (la) candidat(e) devra posséder:
 - au moins 5 ans d'expérience dans un milieu similaire.
 - une bonne capacité d'adaptation et de communication.
 - une spécialisation ou expérience en gériatologie, gériatrie ou en administration de soins.
 - un an en administration de soins.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX:
Classe 11 (onze), selon les normes du ministère des Affaires sociales.

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er juin 1979 à l'adresse suivante:

Monsieur Yvan Debois, directeur général
Villa Prévest Inc.
84 boul. Bégin sud
Ste-Claire, Bellechasse
Qué. G0R 2Y0

Note: Veuillez indiquer "Concours Directeur(trice) des Soins de Santé et d'Assistance".

SECRETAIRE JURIDIQUE

Demandée pour bureau de notaires dans le quartier Belvédère.

- Minimum de cinq (5) années d'expérience;
- connaissance suffisante de l'anglais;
- salaire selon compétence, avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Dépt 9482 - Le Soleil
390 rue St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

COMPTABLES-VERIFICATEURS DEMANDES

Avec expérience. Salaire selon expérience. Semaine de 4 jours. Communiquer avec: **M. Lucien Dion, C.A.**

bessette dion
tanguay & ca
associés

2727, rue King ouest
Suite 300
Sherbrooke, Qué.
J1L 1G2
TEL: (819) 569-5141

VENTE ET MISE EN MARCHÉ

ADAMS BRANDS, une division de Warner Lambert Canada, continue son programme d'expansion. Nous offrons une opportunité d'emploi à un(e) représentant(e) pour desservir la ville de Québec et les environs.

Le (la) titulaire aura la responsabilité de la vente chez les grossistes et marchands détaillants des produits: Certs, Clorets, Trident, Halls, etc.

Les candidats(es) devraient demeurer dans la ville de Québec ou banlieue. L'expérience sur la route ou la mise en marché est un avantage.

Salaire, boni, avantages marginaux, voiture fournie et dépenses de route payées, etc.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Dépt 9487 - Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

RECHERCHONS SUPERVISEUR POUR BOUTIQUE DE CUIR

(sacs à main, articles en cuir, etc.) pour la région de Québec et du Lac-St-Jean.

Exigences:
automobile nécessaire, minimum de 3 années d'expérience dans la gérance de boutique.

Faire parvenir curriculum vitae et photo à:

MAISON jerome INC.
9400, boul. St-Laurent, suite 201
Montréal H2N 2P3
Tél.: (514) 381-7284

PATISSIER FRANCAIS d'EXPERIENCE

Travail dans maison établie de Québec, régie par convention collective.

525-8135

GRAPHISTES-CARICATURISTES

Recherchons une personne qui serait capable de concevoir des caricatures originales.

Communiquer à:
843-0595

SECRETAIRE

Minimum 3 ans d'expérience légale, pour bureau d'avocats situé à Lévis.

837-2487
(demander Mme Dallaire)

UNION DES CARRIERES & PAVAGES LIMITEE
recherche

INGENIEUR CIVIL

Possédant cinq (5) années d'expérience pour prendre charge des travaux municipaux et de voirie.

Travail dans la région de Québec.

- Avantages sociaux;
- salaire selon qualifications.

Ecrire à:
Case postale 7610
Charlesbourg, Qué.
G1G 5W6

COMPTABLE EN PRIX DE REVIENT

FONCTIONS:
Sous l'autorité immédiate du directeur de production, planifie et administre la comptabilité du prix de revient et donne des avis sur des questions connexes.

EXIGENCES:
Détenir un diplôme universitaire premier cycle option R.I.A. ou expérience équivalente.
Avoir entre 25 et 35 ans.

LIEU DE TRAVAIL: Bic, Cité Rimouski.

REMUNERATION:
A discuter, selon expérience et qualifications. Plan intéressant d'avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 2 juin 1979 à:
Directeur de la production
Coopérative agricole du Bas St-Laurent
C.P. 68, 155 rue St-Jean-Baptiste
Bic, Cité Rimouski (Québec)
G0L 1B0

Commission scolaire de La Pocatière
ON DEMANDE UN(E)
ORTHOPHONISTE-AUDIOLOGISTE

LE POSTE:
Les Commissions scolaires de La Pocatière, L'Islet-Sud et Trois-Saumons sont à la recherche d'un(e) orthophoniste-audiologiste.

LE TERRITOIRE:
La région dans laquelle devra travailler l'orthophoniste-audiologiste se situe dans la limite du territoire juridictionnel des trois commissions scolaires précitées.

NATURE DU TRAVAIL:
L'orthophoniste-audiologiste dépiste et évalue les troubles du langage et de la parole et les troubles d'audition des élèves. S'il y a lieu, en collaboration avec d'autres spécialistes de la santé, il détermine et applique une thérapie de rééducation appropriée.

Dans l'exécution de ses tâches, il est appelé à participer à des études de cas avec des équipes multidisciplinaires en ce qui concerne les implications pédagogiques.

Dans ses fonctions, il est également appelé à établir des contacts étroits avec les parents, les professeurs et les autres personnes impliquées.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en orthophonie-audiologie.

EXPERIENCE:
L'expérience pertinente sera considérée.

Veuillez faire parvenir votre offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae avant le 31 mai 1979, 16 h, à:

Commission scolaire de La Pocatière
801, 6e Avenue (C.P. 940)
LA POCATIERE (Kamouraska)
P. Québec G0R 1Z0
a/s Raymond Caron,
directeur général

PROFESSEUR EN SCIENCE DE L'EDUCATION

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL: Dans le cadre des enseignements de 1er et de 2e cycle, des recherches et des services à la collectivité, le département des sciences de l'éducation recherche trois (3) professeurs spécialisés dans l'un ou l'autre des huit (8) champs suivants: créativité, épistémologie et apprentissage, information scolaire et professionnelle, mesure et évaluation, didactique, curriculum, technologie éducative, enseignement professionnel.

EXIGENCES: Ph.D., expérience d'enseignement et de la recherche.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 25 mai 1979, à:

M. Michel Allard, directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Institut Maritime du Québec

L'Institut Maritime du Québec, Cégep de Rimouski, requiert les services de

PROFESSEURS

- Navigation : 4 postes
Qualifications : — Brevet de capitaine long cours ou l'équivalent
— Seront également considérés les détenteurs d'un brevet de ONI et de capitaine au cabotage
- Mécanique de marine : 1 poste
Qualifications : — Brevet de mécanicien 1re classe combinée
- Education physique : 1 poste
(notation, conditionnement physique, ski de fond)
- Physique : 1 poste
- Mathématiques : 1 poste
- Philosophie : 1 poste, temps partiel pleine tâche, automne 79
- Sciences graphiques : 1 poste, temps partiel pleine tâche, automne 79
Qualifications : — Diplôme universitaire de 1er cycle dans la discipline concernée.

Les personnes intéressées font parvenir leur candidature, avec le curriculum vitae, avant le 2 juin 1979 à 17 heures, à l'adresse suivante:

CONCOURS PROFESSEURS
Institut Maritime du Québec
167, rue St-Louis
Rimouski, P. Q.

FCSCQ
la fédération des commissions scolaires catholiques du Québec

DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec recherche un directeur général.

Le directeur général de la Fédération est son premier cadre administratif. Il traduit les politiques et les décisions de la Fédération dans la pratique et avise ses dirigeants sur les orientations à prendre. Il est responsable de la gestion courante de l'ensemble des programmes et des ressources de la Fédération. Il dirige ses principales activités: développement et recherche, gestion des affaires scolaires, activités pédagogiques, relations de travail, relations publiques, administration interne et secrétariat. Il est aussi responsable de son personnel de cadre, professionnel et de soutien.

Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire de 1er cycle, préférentiellement de 2e cycle, et au moins dix ans d'expérience de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq ans dans un poste de cadre. Une expérience exceptionnelle ou une formation académique supérieure et une compétence reconnue peuvent être considérées.

Ils doivent aussi être capables de résoudre des problèmes administratifs, techniques et d'orientation.

La rémunération est conforme à la politique de la FCSCQ et analogue à celle de la classe 1 des cadres et adjoints aux cadres supérieurs de la Fonction publique.

Toutes les candidatures sont confidentielles et devront parvenir à la Fédération avant le 11 juin 1979.

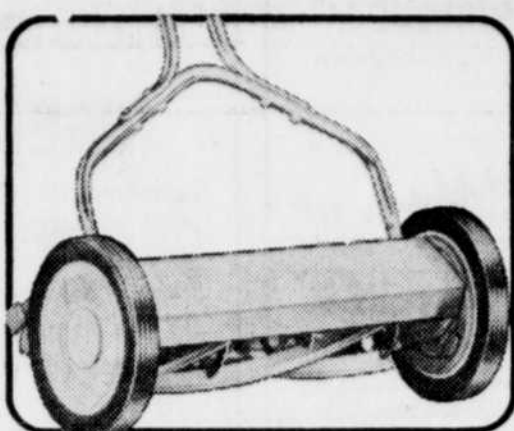
Si le défi du poste vous intéresse et si vous possédez les qualifications requises, prière d'envoyer votre curriculum vitae à:

M. Claude Paquette, président général
Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec
Case postale 490, Sainte-Foy, Qué. G1V 4C7

Indiquer dans le coin inférieur gauche: **Concours du directeur général**

GARANTIE D'UN AN

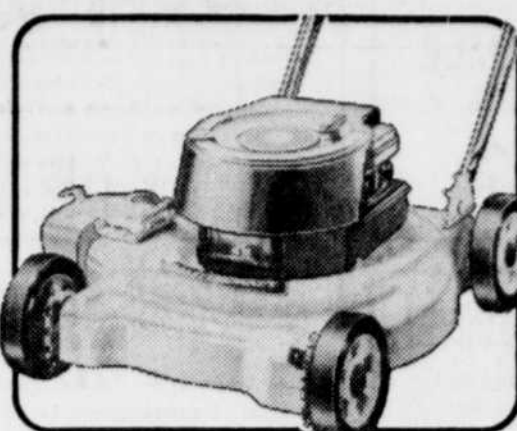
Canadian Tire garantit ses tondeuses contre tout défaut de matériaux ou de fabrication, en usage normal, durant un an suivant la date d'achat.



"Turfslider" à main

Fameuse "Suffolk" à "moteur humain". Cylindre de 16" à 5 lames en acier Sheffield; roulements à billes auto-régulables; roues en nylon, de 9 1/2". 60-1529

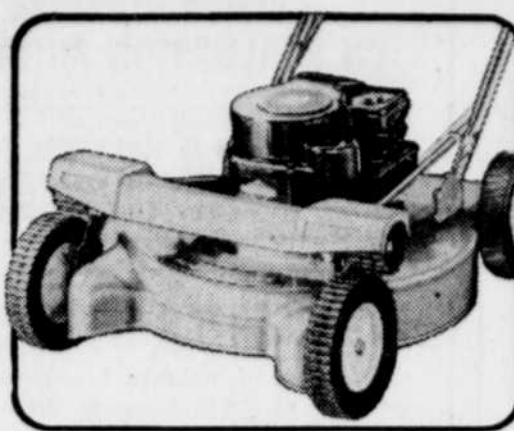
69⁹⁵



Mastercraft hacheuse

Hache finement les brins d'herbe qui nourrissent le gazon. Moteur Briggs & Stratton de 4 HP à lanceur vertical; 5 hauteurs de coupe. Coupe sur 20". 60-1602

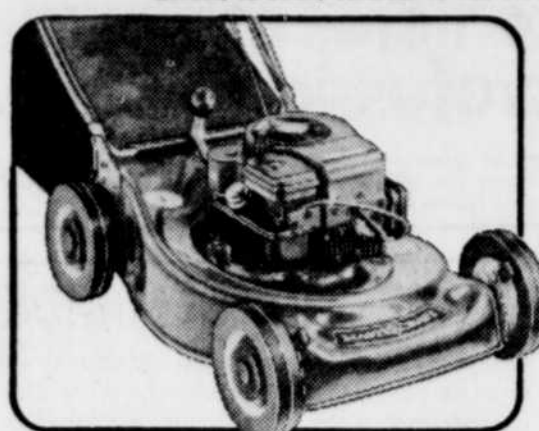
179⁰⁰



Tondeuse automotrice 22"

Puissante Mastercraft à moteur 4 temps Briggs & Stratton de 3.5 HP; traction avant; commandes sur guidon; 4 hauteurs de coupe; roues de 8". 60-1769

194⁰⁰



Tondeuse 20"/Sac à herbe

Aspire l'herbe en la coupant. Grand ramasse-herbe de 1 1/2 boisseau. Ne fonctionne qu'avec son sac installé. Moteur Briggs & Stratton 4 temps, 3 1/2 HP. 60-1758

199⁰⁰



Tondez

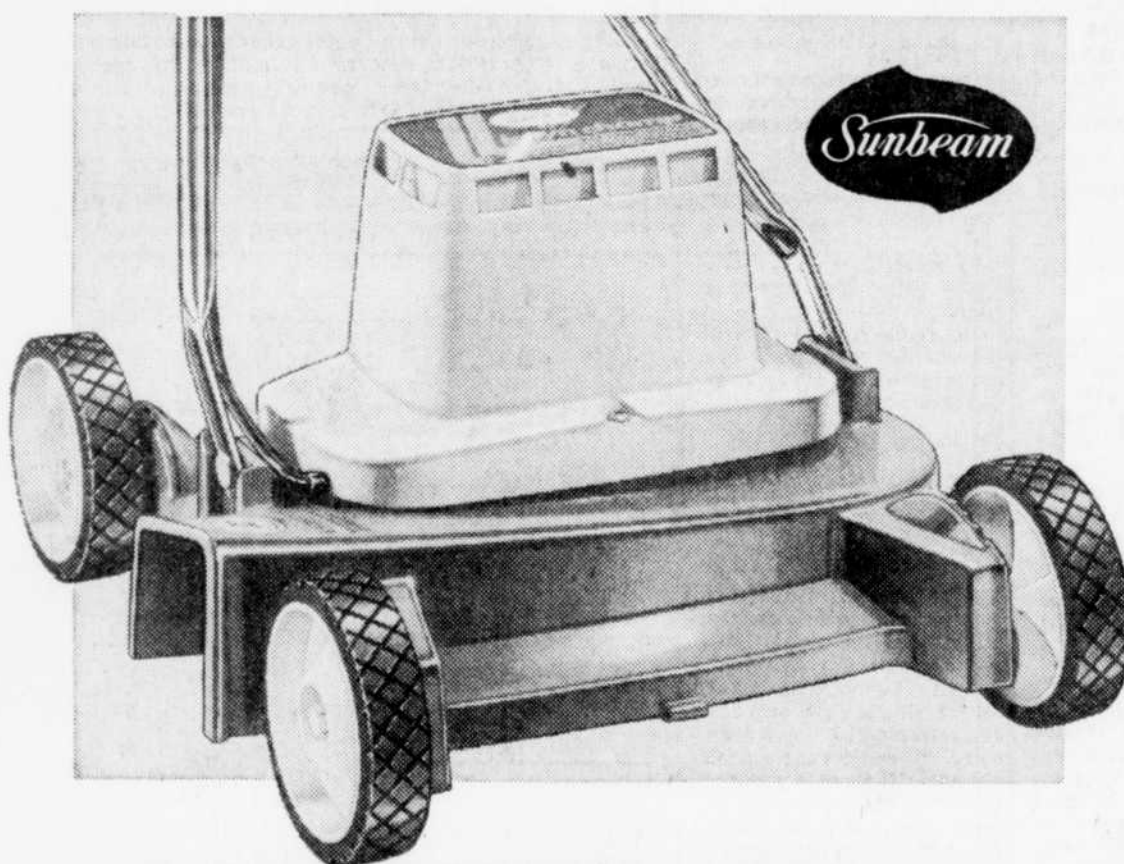
à prix très avantageux!

109⁹⁵

Mastercraft-essence 20" de 3 1/2 HP

Une tondeuse robuste qui écourte le travail! Et économique avec ça! Moteur Briggs & Stratton de 3 1/2 HP très fiable, capot étiré, circulaire pour mieux aspirer l'herbe; lanceur à rappel, commande des gaz sur le guidon. Roues de 7", de hauteur réglable à la main. Carter émaillé.

Sacs à herbe en vente à prix modiques pour les tondeuses à moteur de cette page.



Sunbeam 18" électrique à lames jumelées

107⁰⁰

sans fil

Roule aisément; à moteur plein d'énergie de 10 A. A une vitesse, lames jumelées de 18" et rejet d'herbe latéral. Capot aspirant à haut rendement. Brancard basculant, pliant pour le rangement, à poignées en vinyle. Roues résistantes de 6". Très maniable. 60-1712

Robuste cordon de rallonge de 30 m (env. 100')

Pour tondeuse, outils électriques, etc. 3 fils de 18. 52-2483

12⁴⁹



Utilisez votre CARTE CANADIAN TIRE



SPECIAL jusqu'au samedi 19 mai

TERRE NOIRE "Floral"

1³³

Sac 50 LIVRES

ENGRAIS 7-7-7

"Mastercraft" 1⁹⁹

Pour gazon et jardin. Donne une pousse vigoureuse. (99-0674)

Sac 30 LIVRES

3 D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR ACHAT COMPTANT



CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

QUEBEC

20, BOUL. HAMEL 687-2111

GÉRÉ PAR P. SIMARD QUEBEC INC.

QUEBEC

2575, BOUL. STE-ANNE 687-2661

GÉRÉ PAR P. SIMARD BEAUPORT INC.

LEVIS

100, ROUTE KENNEDY 687-5525

GÉRÉ PAR THIBAUDEAU INC.

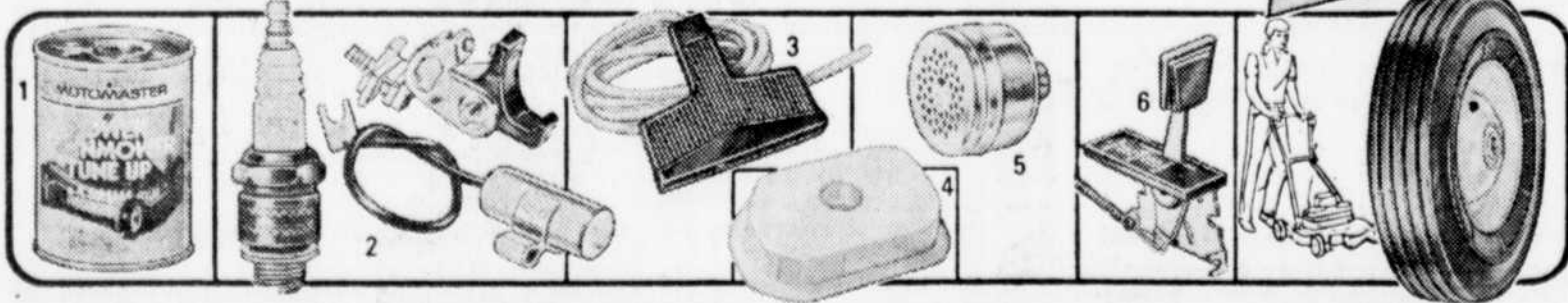
STE-FOY

1170, RTE DE L'ÉGLISE 687-2711

GÉRÉ PAR P. SIMARD STE-FOY INC.

HEURES D'AFFAIRES: Samedi, 8h.30 à 5h. (Garages ouverts dès 8h. a.m. tous les jours, sauf le samedi à 8h.30 a.m.)

Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30. Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.



1. Conditionneur

4 oz. Motomaster pour carburateur de mot. 2 et 4 temps. 38-0904 **89^c**

2. Néc. de mise au point

Condensateur, pointes, bougie et clavette de Briggs & Stratton. 60-7005 **3⁸⁹**

3. Corde nylon de lanceur

Solide corde 44" à forte poignée commode en plastique. 60-7097 **1¹⁹**

4. Élément filtre-air

Pour un bon fonctionnement des moteurs Briggs & Stratton. 60-7001 **2²⁹**

5. Silencieux court

Pour la plupart des moteurs à 4 temps. Filet de 1/2". 60-7081 **2³⁹**

6. Commande des gaz

Départ/marche/arrêt; pour récentes tondeuses à gazon. 60-7028 **4⁹⁹**

Roues imbrissables

Diam. 6" **3¹⁹**

7" ... \$3.99; 8" ... \$4.89 Solides roues de tondeuses à moteur, en plastique très résistant. 60-7062X